lundi 19 mai 2014 Quotidien nº 39887 1,50 €

Des bénévoles qui se disent « heu-reux »

P. 9

la Croix www.la-croix.com

Cahier central Économie& entreprises

Wenzhou, laboratoire de l'économie chinoise

La vie très précaire des musulmans de Bangui

Menacée par les milices anti-balaka, cette communauté est contrainte à l'exil. « La Croix » a rencontré ceux qui tentent de rester à Bangui, malgré les violences

P. 2-3



Des familles musulmanes s'apprêtant à quitter Bangui, le 27 avril.

SIEGFRIED MODOLA/REUTERS

UKRAINE

La peur est de retour chez les Tatars de Crimée

P. 5

ÉCONOMIE

En Allemagne, on pourra partir à la retraite... plus tôt

P. 12



Quelle Europe voulons-nous ?

▸ La crise de l'euro a chamboulé les prises de décision P. 24-25

▸ Le traité transatlantique a enflammé la campagne électorale française P. 8



Cannes 2014

Rythme de croisière et belle surprise turque

P. 19-20

ÉDITORIAL

par Guillaume Goubert

Face à l'extrémisme religieux

Désormais, les facteurs religieux ne quittent plus l'avant-scène de l'actualité. Deux événements de ces derniers jours viennent encore le démontrer : la victoire des nationalistes hindous en Inde *(lire p. 4 et 7)* et le sommet anti-Boko Haram, qui a réuni samedi à Paris cinq chefs d'État africains autour de François Hollande *(lire p. 7)*. Dans les deux cas, la question se pose : comment contenir l'extrémisme hindou en Inde et le terrorisme musulman en Afrique centrale ?

Un extrémisme dont les cibles sont les minorités religieuses, notamment chrétiennes. Mais pas seulement elles : les victimes musulmanes de Boko Haram sont très nombreuses. Et lorsque la violence se déchaîne, une implacable loi du talion écrase toute humanité, comme on l'a vu ces derniers mois en République centrafricaine où la cruauté de milices soi-disant chrétiennes a répondu aux exactions précédentes de groupuscules identifiés comme musulmans *(lire le reportage de notre envoyé spécial à Bangui en p. 2-3)*.

Ce que l'actualité montre aussi, c'est que la montée de l'extrémisme religieux ne s'explique pas d'abord par la religion. En Inde, c'est l'usure du Parti du Congrès, les mauvais résultats économiques et l'exaspération face à la corruption qui expliquent en tout premier lieu la victoire des nationalistes hindous. Et c'est en cas d'échec sur ces terrains économique et civique que le risque d'affrontements religieux deviendra grand. Au Nigeria, c'est, là aussi, la corruption des élites mais aussi l'extrême brutalité des forces de l'ordre qui ont laissé les populations sans protection – et sans réaction – face à la folie de Boko Haram. Mobiliser des moyens militaires, des équipements de renseignement, renforcer la coopération entre les pays d'Afrique centrale pour combattre la secte islamiste est évidemment indispensable et, de ce point de vue, le sommet réuni samedi à l'Élysée a été utile. Mais la force ne suffira pas et ne suffira jamais à ramener la paix. La bonne gouvernance et le développement économique sont des points de passage obligatoires.

M 00140 - 519 - F: 1,50 €



131e année-ISSN/0242-6056. – Imprimé en France – Belgique : 1,50 € ; Canada : 4,99 dollars ; Espagne : 2 € ; Grèce : 2 € ; Italie : 2,40 € ; Luxembourg : 1,50 € ; Maroc : 20 MAD ; Portugal (Cont) : 2,20 € ; Suisse : 3 CHF ; Zone CFA : 1 500 CFA ; DOM : 2,20 €

▶ Pour fuir les violences des anti-balaka, entre 85 et 90 % des musulmans auraient quitté Bangui, la capitale centrafricaine, depuis décembre.

▶ La plupart de ceux qui restent vivent dans le quartier Kilomètre-5, véritable prison à ciel ouvert. *« Il faut tenir, mais c'est périlleux »*, souligne l'un d'eux.

▶ Les heurts sont encore nombreux, spécialement à la nuit tombée. Présente sur place, l'association Médecins sans frontières observe une augmentation des cas de paludisme.



NACER TELAL/ANADOLU AGENCY

Exode de la population musulmane de Bangui vers le nord du pays, sous la protection de la Misca, le 29 avril.

300 km
Tchad
Soudan
Soudan du Sud
CENTRAFRIQUE
Bangui
Cam.
République démocratique du Congo
Congo
IDÉ

▶ Les derniers musulmans de la capitale de Centrafrique vivent retranchés à Kilomètre-5, dans un quartier de la capitale centrafricaine.
▶ Encerclés par les anti-balaka, ils s'organisent pour survivre dans ce ghetto mais risquent la mort s'ils en sortent sans protection.
▶ Une poignée de musulmans vivent dans un autre quartier, protégés par leurs voisins chrétiens.

Avec les derniers musulmans de Bangui

BANGUI
De notre envoyé spécial

Rien, il ne reste presque rien des biens des musulmans de Bangui. Maisons, échoppes, boutiques, mosquées sont aujourd'hui quasiment toutes rasées, effacées du paysage, emportées par la haine et la colère. Seuls, le long des axes principaux traversant les quartiers musulmans, des monceaux de pierres rappellent que se levaient là, il y a peu, des maisons et des commerces. Ils sont maintenant à vendre aux passants. En toute impunité et aux yeux de tous.

Polices et gendarmes centrafricains, soldats français de la force Sangaris et soldats africains de la Misca… tous circulent devant ces pyramides de gravats sans inquiéter les vendeurs. Les biens pillés ici sont proposés au grand jour sur les étals des marchés de Bangui. Certains marchands sont même spécialisés dans la vente de « biens musulmans », de la casserole au poste de radio. Dans l'indifférence générale, semble-t-il. Dans la rue, on en rit. La vie continue.

Elle reprend même de plus belle dans la capitale centrafricaine. Selon le dernier point de situation de l'armée française, jeudi 15 mai, *« 33 centres de santé sont opérationnels, 75 établissements scolaires ont rouvert, 21 marchés sont actifs »* à Bangui. Taxis, bus, commerces, écoles, universités, banques, cafés, restaurants… et mêmes dancings et boîtes de nuit ont fait leur retour. Les autorités centrafricaines, européennes et françaises s'en félicitent.

Sauf que pour les musulmans de Bangui, le cauchemar continue. Les tout derniers vivent retranchés à Kilomètre-5, dans le 3ᵉ arrondissement de la capitale centrafricaine. Précisément entre le pont Jackson, le rond-point du Professeur-Goumba, le canal Sayvoir et le pont Pinari. *« Nous ne sommes guère plus de 10 000, peut-être 12 000,* estime Saoudi Abdouraman Dodo, le porte-parole des musulmans du quartier. *Entre 85 et 90 % des musulmans ont quitté la ville pour fuir les anti-balaka, les pilleurs et les voleurs. »* Roufou Amadou, conseiller du maire du 3ᵉ arrondissement, est encore plus pessimiste : *« Selon mon estimation, nous sommes entre 5 000 et 6 000 à Kilomètre-5. Il faut tenir, mais c'est périlleux. »*

« On ne compte plus, depuis le début de la crise en décembre, le nombre de lynchages et de tueries dont ont été victimes ceux qui se rendaient dans un autre quartier, à l'aéroport ou au centre-ville. »

Le quartier est entièrement encerclé par les anti-balaka. Ces derniers, comme ils s'en étaient ouvertement expliqués à *La Croix* en décembre, veulent tout simplement *« en finir avec les musulmans »* et rendre la *« Centrafrique aux Centrafricains »*. Depuis cette date, *« on a dû être attaqués une quarantaine de fois,* raconte Bechir, 22 ans, étudiant à l'université de Bangui. *L'un des plus épisodes les plus sanglants a eu lieu le 24 décembre. Vous ne pouvez pas imaginer ce qu'ils ont fait pour fêter Noël »*.

Entre les deux camps, des soldats de la Misca, des Burundais, veillent. Ils tiennent les entrées du quartier et assurent des patrouilles régulières. Mais ils ne peuvent protéger les musulmans qui se risquent hors du périmètre. Hier encore, un musulman a été tué. *« Si nous en sortons, nous sommes aussitôt découpés »*, assure Saoudi Abdouraman Dodo. *« On ne compte plus, depuis le début de la crise en décembre, le nombre de lynchages et de tueries dont ont été victimes ceux qui se rendaient dans un autre quartier, à l'aéroport ou au centre-ville »*, déplore Ahmadou Moussa, 42 ans, fonctionnaire au ministère de la décentralisation. *« Entre le mois de décembre et le mois de mars, on a compté à la morgue de la mosquée Ali-Babalo, la seule à Bangui, 385 musulmans tués »*, affirme Saoudi Abdouraman Dodo.

De sorte que plus personne ou presque n'ose s'aventurer à l'extérieur du quartier. *« Nos enfants ne vont plus à l'école, nos malades ne peuvent plus se rendre à l'hôpital, nous ne pouvons même pas aller à notre cimetière puisqu'il se trouve près de l'aéroport. Nous vivons dans une prison à ciel ouvert »*, déplore Ahmadou Moussa.

Sur place, c'est la débrouille : on plante et on cultive dans les parcelles ; des voisins compatissants et des commerçants habiles font passer de la nourriture, des biens courants. Une antenne de Médecins sans frontières s'est installée sur le terrain de la Grande Mosquée. Les patients qui doivent être hospitalisés sont évacués dans des véhicules de la Croix-Rouge. Et les défunts, enterrés dans la cour des concessions.

De rares adultes sont quand même chargés au nom de la communauté de sortir du quartier. *« On s'habille comme les autres, on porte des casquettes, on évite les lieux où l'on est connu »*, dit l'un d'eux ●●●

●●● qui a été sauvé in extremis d'un lynchage par la Misca, alors qu'il se rendait à une banque du centre-ville.

Si la présence des soldats burundais évite un bain de sang général, elle ne peut pas empêcher les heurts entre les deux communautés. Habituellement, le matin est plutôt calme. Après midi, l'atmosphère se tend, entre échanges d'insultes, jets de pierres et de grenades, et même rafales d'armes, tirées des deux côtés. La fin de l'après-midi est encore plus délicate : l'effet de l'alcool sur les jeunes gens qui veulent en finir avec les musulmans se révèle particulièrement délétère. Et une fois la nuit tombée, c'est le temps des raids et des attaques coups-de-poing.

Les musulmans de Kilomètre-5 ne font toutefois pas que se défendre : ils attaquent aussi. Un groupe, nommé Texas, sème la terreur dans les quartiers voisins. Personne ne se fait de cadeau. C'est un combat à mort. *« Avez-vous vu ce que l'on a fait aux musulmans ? Entre Bouar et Bangui, il n'y a plus une seule mosquée. Et sur les 33 mosquées principales de Bangui, seules six n'ont pas été détruites ! Ici, on ne va pas se laisser égorger sans rien faire. On se défend car on est chez nous »,* prévient Saoudi Abdouraman Dodo.

À la Grande Mosquée, le discours est clair : puisque l'État centrafricain et la communauté internationale ont été incapables de protéger les musulmans de Bangui, les derniers qui restent doivent se défendre avec des armes.

L'intervention française est jugée avec une grande sévérité. Des graffitis comme *« Non à la France »* sont nombreux à Kilomètre-5. *« L'opération Sangaris conduit à notre disparition de Bangui. Les Français nous désarment, pourchassent nos chefs. Les anti-balaka ont ensuite tout le loisir de nous chasser, de nous tuer et de détruire nos biens »,* constate l'étudiant Béchir.

Un musulman de Bangui présente ce qu'il reste de sa maison, détruite par les anti-balaka, le 3 mai.

NACER TALEL/ANADOLU AGENCY

« L'opération Sangaris conduit à notre disparition de Bangui. Les Français nous désarment, pourchassent nos chefs. Les anti-balaka ont ensuite tout le loisir de nous chasser, de nous tuer et de détruire nos biens. »

L'avenir ? Ils ne le voient pas très brillant. Beaucoup pensent au départ si la communauté internationale ne trouve pas le moyen de réagir fermement et efficacement contre les fauteurs de troubles. Quant à leur confiance dans la classe politique, elle est quasiment nulle.

Aux yeux de beaucoup, ce conflit n'est toutefois pas une guerre de religion. *« Nous ne sommes pas visés par les chrétiens mais par les anti-balaka,* résume Saoudi Abdouraman Dodo. *D'ailleurs, en dehors de Kilomètre-5, il reste une mosquée debout à Bangui et une poignée de musulmans protégés par leurs voisins chrétiens. »*

Effectivement, à Lakouanga, près du centre-ville, les habitants du quartier se sont constitués en groupe d'autodéfense afin de protéger les habitants du quartier, chrétiens et musulmans. Les musulmans protégés sont au nombre d'une vingtaine, quarante au maximum. *« Nous avons mis nos familles à l'abri au Mali,* explique Boubacar, *mais nous, nous sommes restés pour garder nos maisons. Nous sommes nés ici, nous avons été à l'école ensemble, nous jouons au football. Lorsque le groupe d'autodéfense nous a dit qu'il nous protégerait, nous savions qu'il n'y avait aucune raison de ne pas lui faire confiance. »*

Constitué de militaires, le groupe d'autodéfense sait cependant se faire comprendre des anti-balaka, présents non loin de là. *« Nous savons que s'ils viennent faire du malheur ici, les voyous et les enfants des rues vont en profiter pour piller, voler et détruire. On s'est organisé pour l'éviter. Le pays sombre dans la folie. Nous ne voulons pas qu'elle se propage chez nous »,* explique Kevin, 42 ans, économiste au chômage, l'un des responsables de ce groupe d'autodéfense. Cependant, comme à Kilomètre-5, les quelques musulmans de Lakouanga ne sont pas libres de leurs mouvements. Pour eux aussi, trois ruelles plus loin, et c'est la mort assurée.

LAURENT LARCHER

SUR WWW.LA-CROIX.COM
Retrouvez l'entretien avec Sébastien Wenezoui, nouveau coordinateur général des anti-balaka : « Nous voulons nous réconcilier avec les musulmans. »

PAROLES
FRÉDÉRIC BONNOT
Responsable projet de Médecins sans frontières à Kilomètre-5

« Pas de cas de malnutrition mais une augmentation du paludisme »

« Face aux violences et aux exactions dont ils sont victimes, la majorité des musulmans ont quitté Bangui. Les autres se sont réfugiés à Kilomètre-5, en particulier sur le site de la Grande Mosquée, où nous avons installé un centre de consultation en mars. Nous y travaillons de 8 heures à 15 heures, dans un climat de confiance et sans jamais avoir été menacés. Nous nous arrêtons à 15 heures, car le quartier devient trop tendu.

Pour ce centre, il y a un médecin et deux aides-soignants, qui assurent entre 40 et 60 consultations par jour. Les patients souffrent de maladies chroniques. Nous ne constatons pas de cas de malnutrition mais nous observons une augmentation du paludisme. Et avec la saison des pluies, on s'attend à des pics. Les pharmacies de Kilomètre-5 sont peu fournies et les gens manquent de médicaments. Nous leur en fournissons gratuitement. »

RECUEILLI PAR LAURENT LARCHER

Protégée par des musulmans, l'église Saint-Mathias a fini par être attaquée

Le P. Benjamin Tito Soya, curé d'une paroisse catholique protégée par des musulmans, a dû fuir après l'attaque organisée par des anti-balaka.

Ce matin-là, une messe est célébrée dans le camp de Mkopo où vivent environ 60 000 déplacés, chrétiens venus des quartiers tendus de Bangui, dont le 3e arrondissement *(lire ci-dessus).* Parmi les célébrants, l'archevêque de Bangui, Mgr Dieudonné Nzapalainga, et le P. Benjamin Tito Soya, curé de la paroisse Saint-Mathias, au cœur du quartier Kilomètre-5.

En décembre, *La Croix* avait rencontré le P. Soya dans son presbytère de Saint-Mathias. Sa paroisse était alors protégée par de jeunes musulmans *(lire* La Croix *du 16 décembre).* Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. *« Je ne vis plus à Saint-Mathias depuis le 20 décembre,* regrette le prêtre. *Nous avons été attaqués, il y a eu des morts. J'en ai réchappé de peu. »*

Que s'est-il passé ? *« À la fin de la messe du matin, nous avons entendu des crépitements dans la rue. Il y avait une bataille rangée. Les anti-balaka attaquaient le quartier. Je me suis vite réfugié dans le presbytère »,* raconte-t-il.

De nombreux chrétiens et musulmans font la même chose, espérant trouver un refuge dans la maison des catholiques. Les jeunes qui assuraient la sécurité du quartier partent alors combattre les anti-balaka. *« Mahomat Chaïbu, l'étudiant de 25 ans qui avait convaincu ses amis de nous protéger, est parti avec eux,* poursuit l'abbé. *Il a été tué dans l'affrontement. »*

L'attaque a été repoussée. *« Mais la colère des jeunes fut terrible. L'un d'entre eux, Big Man, voulait venger la mort de Mahomat en tuant les chrétiens du presbytère. Ils n'étaient pas tous d'accord mais c'est lui qui a imposé son choix,* se souvient le P. Soya. *Big Man est entré dans la cour du presbytère avec ses camarades les plus excités, il a attrapé un jeune chrétien de 20 ans et lui a tiré une balle dans la tête. Les gens ont paniqué. Tout le monde a essayé de se sauver. Big Man est entré dans ma maison, je me suis enfui chez mon voisin Abou, un musulman du Mali. »*

« La colère des jeunes fut terrible. L'un d'entre eux, Big Man, voulait venger la mort de Mahomat en tuant les chrétiens du presbytère. Ils n'étaient pas tous d'accord mais c'est lui qui a imposé son choix. »

Avec le P. Soya, une vingtaine de chrétiens se sont réfugiés chez lui. Abou les cache toute la journée et la nuit. *« Le lendemain, il est parti chercher un véhicule pour nous conduire sains et saufs à la paroisse Saint-Michel »,* explique le prêtre. Big Man, lui, a pillé le presbytère et a tenté de mettre le feu à l'église, sans succès. Il aurait aussi tué plusieurs chrétiens, dont des proches du curé de Saint-Mathias. Jusqu'au jour où lui-même a été tué.

Après avoir raconté cet épisode, le P. Soya accepte de se rendre dans son ancien presbytère. Il n'est pas très rassuré, mais son arrivée est aussitôt saluée par des voisins qui lui demandent aussitôt la date de son retour.

Devant sa maison, des jeunes gens discutent à l'ombre. Parmi eux, des amis de Mahomat Chaïbu. Ils sont heureux de voir le P. Soya, regrettent ce qui est arrivé et assurent que personne depuis n'est venu piller le presbytère. Le prêtre demande des nouvelles d'Abou. *« Il est parti se réfugier au Mali,* lui répond Bachir, un étudiant de 20 ans, coincé à Kilomètre-5 par ce conflit qui le dépasse. *Il se sentait trop menacé ici. Il a failli être lynché par des anti-balaka en raccompagnant une personne à l'aéroport et a eu la vie sauve grâce à un militaire centrafricain qui vit dans notre quartier. On ne sait pas s'il reviendra. »*

LAURENT LARCHER

REPÈRES

L'EXODE DES MUSULMANS CENTRAFRICAINS

- **La plupart des musulmans centrafricains** ont fui vers le nord du pays. Plusieurs dizaines de milliers se sont aussi réfugiés dans les pays voisins, notamment ceux qui ont une population musulmane. C'est le cas en particulier du Cameroun et du Tchad.
- **Une partie des musulmans** a aussi été évacuée par le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR). Ils sont emmenés dans d'autres régions du pays, où ils sont censés être en sécurité.
- **La première évacuation importante** a eu lieu fin avril, quand 1300 musulmans du quartier PK-12 de Bangui ont été emmenés dans une zone située près de la frontière tchadienne.
- **Près de 116 000 Centrafricains (musulmans et chrétiens)** sont aujourd'hui réfugiés au Cameroun, au Tchad, en République démocratique du Congo et au Congo, selon le HCR.
- **Près de 560 000 Centrafricains** sont aussi déplacés dans le pays, dont 135 000 à Bangui.



LA QUESTION DU JOUR

STÉPHANIE TAWA LAMA-REWAL

Politologue rattachée au Centre d'études sur l'Inde et l'Asie du Sud (CNRS-EHESS)

La victoire du BJP en Inde signe-t-elle le retour de l'extrémisme hindou ?

Les résultats provisoires des élections législatives donnaient vendredi le Bharatiya Janata Party (BJP), parti nationaliste hindou, largement victorieux avec une participation record.

Le BJP obtient la majorité absolue, avec au moins 272 sièges sur 543, et n'aura donc pas besoin de coalition pour gouverner. Une première depuis 1996.

Le rôle tenu par son chef, Narendra Modi *(lire son portrait page 7)*, dans les pogroms de 2002 qui ont fait plus de 1 000 victimes parmi les musulmans suscite la méfiance dans cette communauté.

« La victoire du BJP ne peut s'expliquer uniquement par son idéologie nationaliste hindoue. Narendra Modi s'est montré extrêmement prudent sur ce thème durant toute la campagne. Il est vrai qu'il se savait attendu après les pogroms antimusulmans survenus en 2002 dans l'État du Gujarat, dont il est le ministre en chef depuis 2001. Les messages en direction des électeurs hindous ont donc été discrets, mais sans ambiguïté, par exemple lorsqu'il a déclaré être choisi par Dieu.

Le BJP bénéficie surtout d'un fort soutien des milieux économiques indiens. De grands groupes industriels ont financé sa somptueuse campagne et la couverture médiatique a clairement été déséquilibrée à son avantage.

> « Le BJP bénéficie d'un fort soutien des milieux économiques indiens. »

Narendra Modi a fait campagne sur sa gestion économique du Gujarat, présenté comme un des États les plus prospères du pays. Pourtant plusieurs économistes relativisent cette idée, reprise telle quelle par de nombreux médias. Les performances du Gujarat seraient tout juste moyennes.

L'entourage de Modi fait preuve de moins de retenue. Des propos belliqueux ont émergé au BJP sur la question du Cachemire. Le bras droit de Modi a par ailleurs affirmé que voter BJP permettrait aux hindous victimes de violences intercommunautaires de prendre leur revanche sur la communauté musulmane.

Le taux de participation de 66 %, jamais atteint depuis l'indépendance, et l'ampleur de la victoire du BJP lui donnent maintenant une forte légitimité. Narendra Modi a les mains libres. Et côté musulman, l'inquiétude est forte.

Même si Modi tient un discours rassembleur autour du développement de l'Inde, les déclarations de plusieurs leaders du BJP montrent que le parti pourrait rouvrir plusieurs dossiers sensibles, comme celui du code civil. En Inde, le code civil varie selon les religions et le BJP aspire à son uniformisation. Ce qui pourrait se traduire par l'imposition des valeurs hindoues à l'ensemble de la société. »

RECUEILLI PAR **YOANN BOFFO**



COURRIER

Vos réactions par courrier (18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex), par courriel (lecteurs.lacroix@bayard-presse.com) ou sur le site www.la-croix.com

Sécurité routière

Mme Pérez-Diaz, dans l'article du 23 avril « Pourquoi tant d'opposition à la limitation de la vitesse », semble s'étonner de cette opposition alors qu'une évaluation scientifique prouve qu'elle réduirait le nombre de morts sur les routes. Il me semble qu'il y a un facteur dont Mme Pérez-Diaz ne tient pas compte, c'est que la limitation de vitesse est une gêne imposée à tous alors que les conducteurs « à risque » ne sont qu'une petite partie de l'ensemble des conducteurs (10 % ?). Il est bien compréhensible que la majorité des conducteurs soit très réticente à une telle mesure. (…)

Jacques Lieutaud *(Essonne)*

La lecture de l'article de Mme Pérez Diaz m'incite à réagir ! De manière générale on ne peut être contre le fait d'améliorer la sécurité routière, ni d'autres sécurités d'ailleurs. Le problème se situe au niveau du ressenti général de toutes ces mesures qui, prises individuellement, pourraient se révéler opportunes, mais qui mises bout à bout se révèlent quasi anxiogènes en termes de libertés individuelles ; au fil des années l'étau se resserre, avec pour effet paradoxal de diminuer le respect que les citoyens ont pour la loi et la parole publique. En termes de sécurité routière, par exemple, on assiste à un déferlement de restrictions qui aboutissent à banaliser les indications les plus impératives. (…) Si l'on en croit les statistiques officielles, 75 % des accidents sont dus à un excès d'alcoolémie, pensez-vous donc que les ivrognes soient concernés par la signalisation ? Poser la question, c'est y répondre… Ce sont donc les conducteurs « normaux » qui sont pénalisés par de telles aberrations, avec à la clé une décrédibilisation progressive de tout le code de la route. (…) S'il est évident que réduire la vitesse de 130 à 90 km/h sur le réseau secondaire aurait un effet flagrant, réduire de 90 à 80 km/h n'est satisfaisant que d'un point de vue dogmatique, puisque de toutes manières cette limitation ne sera pas respectée sur les petites routes où le risque de verbalisation est infime ! J'approuve donc totalement l'attitude de notre nouvelle ministre de l'environnement au sujet de l'écologie punitive opposée à une écologie respectée car acceptée. Dans une démocratie digne de ce nom la loi devrait refléter l'acceptation des citoyens et non les phobies de décideurs persuadés que l'autorité de leur domaine justifie toutes les restrictions aux libertés individuelles. On ne fait pas le bonheur des gens malgré eux. Ne voyez pas en moi un chauffard assoiffé de vitesse ! La seule justification à une réduction continue de la vitesse est la chute significative de la consommation de carburant, et ça ça me motive…

Pierre Favereau *(Indre-et-Loire)*

Prophétisme contemporain

Consultant dernièrement un ouvrage illustré relatant la vie du P. Teilhard de Chardin, j'ai découvert – avec surprise et grande joie – cette phrase extraite d'une lettre qu'il adressait, le 21 juin 1921, au P. Valensin :

« Je rêve d'un nouveau saint François ou d'un nouveau saint Ignace qui viendront nous présenter le nouveau genre de vie chrétienne (plus mêlée au monde et plus détachée à la fois) dont nous avons besoin. »

Avec notre pape François, n'avons-nous pas atteint cette étape ? Il aura fallu près d'un siècle pour y parvenir. Que d'atermoiements ! En cette période pascale où nous nous souvenons de la sortie libératrice d'Égypte, je ne peux m'empêcher de penser aux quarante années qui ont suivi : quarante ans d'errances dans le désert. Prions pour que le Peuple de Dieu n'attende pas aussi longtemps pour mettre en œuvre les impulsions nouvelles auxquelles nous exhorte notre pape.

Claude Dubois *(Hauts-de-Seine)*

Sur www.la-croix.com
▸ La Serbie et la Bosnie envahies par les eaux
▸ Un général à la retraite mène une violente offensive contre des milices de Benghazi

La peur est de retour chez les Tatars de Crimée

▸ Les Tatars de Crimée ont commémoré hier, dans une ambiance tendue, les 70 ans de leur déportation collective.
▸ Aujourd'hui, le dialogue est rompu avec les nouvelles autorités, alors que la Russie place les Tatars sous étroite surveillance.



SERGEI SUPINSKY/AFP

À Kiev, des familles tatares allument des bougies afin de commémorer le 70e anniversaire de la déportation subie par leur peuple.

KIEV
De notre envoyé spécial

Pour la première fois depuis longtemps, Moustafa Djemilev, le leader historique des Tatars, n'était pas en Crimée le 18 mai. Tous les ans, à cette date, les Tatars se souviennent de leur déportation collective, sur ordre de Staline, en 1944. Hier, l'anniversaire était important car il marquait les 70 ans. Or Moustafa Djemilev, ex-dissident et député du Parlement ukrainien, n'a pas été autorisé à rentrer en Crimée pour participer aux manifestations. Au contraire, il s'est vu notifier par les nouvelles autorités russes une interdiction de territoire de cinq ans. Ce geste, en même temps que d'autres, font craindre aux Tatars de Crimée le retour d'une politique répressive à leur égard. Vendredi, un rapport de l'ONU a d'ailleurs confirmé une dégradation *« alarmante »* de la situation des Tatars en Crimée.

C'est à Kiev, la capitale ukrainienne, que Moustafa Djemilev a donc conduit une manifestation. Trois mille personnes brandissant des drapeaux tatars et ukrainiens se sont réunies face à l'université, reprenant des slogans hostiles à Vladimir Poutine. Moustafa Djemilev a souligné que, 70 ans après la déportation, les Tatars se trouvent à nouveau *« dans une situation très difficile »*.

« Depuis l'annexion, les activistes tatars sont convoqués par la police en Crimée et interrogés. Les nouvelles autorités ne veulent pas dialoguer, mais font tout pour pousser les Tatars à partir. Elles veulent changer la composition ethnique de la presqu'île », accuse Tamila Tasheva, porte-parole des Tatars de Kiev.

De fait, en Crimée, l'ambiance s'est tendue entre la minorité tatare et les représentants des nouvelles autorités russes. Ces derniers ont interdit les rassemblements jusqu'au 6 juin. Les Tatars ont décidé d'annuler la grande manifestation qu'ils avaient prévue pour les 70 ans. Mais plusieurs petits rassemblements se sont tout de même tenus, sous étroite surveillance policière.

Petit peuple turcophone, les Tatars représentent aujourd'hui 12 % de la population de Crimée, soit 270 000 habitants. Cette communauté est tout entière acquise au maintien de la souveraineté ukrainienne sur la Crimée, car elle entretient des relations difficiles avec la Russie, notamment du fait de la déportation.

« Ma grand-mère m'a transmis cette douleur et je pense que je la transmettrai à mes enfants. »

Du 18 au 21 mai 1944, des soldats soviétiques s'étaient déployés en Crimée. Les Tatars avaient été raflés et mis dans des wagons à bestiaux. Puis les trains ont été dirigés vers le Kazakhstan ou l'Ouzbékistan où les survivants ont dû travailler dans l'agriculture. Quelque 190 000 personnes, soit la totalité de la population tatare de Crimée, ont ainsi été déplacées. Officiellement, le régime soviétique a justifié cette mesure par le fait que la population tatare avait collaboré avec les nazis. Dans la réalité, l'armée allemande avait bien créé un bataillon tatar, mais cela a surtout été utilisé comme prétexte par Staline pour se débarrasser d'une population politiquement hostile. Des mesures semblables ont touché d'autres peuples jugés impossibles à soumettre, comme les Tchétchènes.

Selon les historiens tatars, près de 45 % des déportés sont morts en voyage ou en arrivant. Ce n'est que dans les années 1980 que les descendants des Tatars ont pu entreprendre le chemin du retour. Entre-temps, les traces de la présence tatare avaient été effacées en Crimée.

« Dans la mémoire des Tatars, la déportation reste une grande tragédie. Ma grand-mère m'a transmis cette douleur et je pense que je la transmettrai à mes enfants, raconte Elmasse, 37 ans, comptable. *J'avais 9 ans quand nous avons pu rentrer en Crimée, en 1986. Il a fallu plusieurs années à mes parents pour qu'ils puissent trouver du travail, puis acheter une maison. »*

Elmasse vit à Simferopol mais est venue à Kiev chez des parents, avec son fils de 18 mois, en attendant que les choses se calment en Crimée. Environ 8 000 personnes ont ainsi quitté la Crimée depuis l'annexion. Il est impossible de dire combien d'entre eux sont des Tatars. Mais Elmasse a bien l'intention de rentrer. *« Il faut comprendre que nous n'avons pas d'autre patrie. Alors nous essayerons d'y rester autant que cela sera possible »*, explique Rassim Dervichev, vice-mufti de Crimée, également présent à la commémoration kiévienne.

Vendredi, Vladimir Poutine a reçu à Moscou quelques représentants tatars. Il a promis d'œuvrer à une « réhabilitation économique » des Tatars de Crimée, mais ces propos sont accueillis avec méfiance à Kiev. *« Les personnes reçues par Vladimir Poutine ne nous représentent pas. Le président russe essaye de nous diviser »*, commentait hier Tamila Tasheva. Plus que tout, les Tatars réunis hier à Kiev disaient craindre que les nouvelles autorités renouent avec une politique hostile aux minorités non russes de Crimée.

ALAIN GUILLEMOLES

L'ONU dénonce la situation des droits de l'homme dans l'est

Dans un rapport couvrant la période du 2 avril au 6 mai, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme évoque l' *« augmentation inquiétante »* des actes violents dans l'est de l'Ukraine. Pour la haut-commissaire Navanethem Pillay, le rapport montre *« une détérioration alarmante de la situation des droits de l'homme dans l'est du pays, et de nouveaux problèmes graves en Crimée, en particulier en relation avec les Tatars de Crimée. »* Dans un communiqué, elle appelle *« les personnes disposant d'une influence sur les groupes armés responsables de l'essentiel des violences dans l'est de l'Ukraine à faire tout leur possible pour freiner ces hommes qui semblent déterminés à déchirer le pays. »* Moscou voit dans ce texte *« une commande politique pour "blanchir" les autorités autoproclamées de Kiev »*.

Ce qui va mieux

De nouveaux filets anti-insectes adaptés à l'agriculture subsaharienne

En plaçant de simples filets sur les cultures horticoles, l'usage de pesticides peut être réduit de 70 % voire supprimé.

L'idée est on ne peut plus simple. Plutôt que de recourir intensément aux produits chimiques contre les insectes ravageurs, pourquoi ne pas faire appel à la bonne barrière mécanique que constitue un simple filet ? Surtout que, avec les progrès technologiques, on dispose désormais de tissus légers, aux maillages plus fins et aux couleurs variées, qui n'empêchent pas la pénétration des rayons du soleil et donc la photosynthèse des feuilles. Le tout à un prix de revient raisonnable.

Les barrières physiques sont d'ailleurs de plus en plus utilisées par les agriculteurs des pays du Nord pour la protection des légumes (serre, tunnel, simple filet ou voile non tissé) et des arbres fruitiers. Potentiellement très utile pour « l'agriculture familiale », aujourd'hui politique agricole promue par la FAO, cette technique reste pourtant inconnue de bien des petits producteurs d'Afrique subsaharienne.

Pour en développer l'usage, les chercheurs du projet BioNetAgro – mené au Kenya et au Bénin par Thibaud Martin, agro-écologue du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) – ont mis au point des filets adaptés au milieu tropical. Simples et faciles d'utilisation, ils ont permis de réduire de 70 à 100 % les pulvérisations d'insecticides, essentiellement pour les cultures de choux et de tomates, les haricots verts mais aussi les légumes feuilles tropicaux comme le piment, l'amarante ou le chou frisé.

Le microclimat engendré par le filet améliore aussi la qualité des légumes, le rendement des cultures et permet de diminuer l'arrosage. Facilement amovibles, les filets peuvent en plus être réutilisés pendant cinq ans sur différentes cultures. *« Un filet de petite maille (NDLR : 1 à 2 mm) bloque par exemple les chenilles des papillons, tout en permettant une irrigation mécanique et/ou pluviale des cultures et leur aération pendant la journée »,* souligne Thibaud Martin.

La société tanzanienne A à Z Textile Mills les produit, les distribue et recycle le polyéthylène en matériaux de construction (madrier, barrières, arceaux, piquets).

La recherche travaille désormais à renforcer l'effet protecteur des filets contre les petits insectes comme les pucerons ou les mouches blanches qui peuvent passer à travers les mailles. Contre les petits ravageurs, on peut aussi associer la lutte biologique (variétés tolérantes, plantes répulsives, pièges à insectes).

« En 2030, on prévoit que 60 % de la population d'Afrique subsaharienne vivra en ville, explique Thibaud Martin. *Or, aujourd'hui, près d'un tiers des produits alimentaires pour l'homme est perdu pendant la phase de production, essentiellement à cause des ravageurs contre lesquels les petits exploitants luttent chimiquement, engendrant des dommages à l'environnement et à la santé publique. »*

DENIS SERGENT

En Roumanie, l'école à l'aube du changement

Critiqué de toutes parts et bousculé par des scandales à répétition, le système éducatif roumain semble dépassé par son temps.

Un groupe de réflexion a décidé d'engager le changement.

BUCAREST
De notre correspondant local

Excédée par le comportement d'une enseignante, une mère a décidé d'enregistrer, juste avant Noël, une réunion de parents d'élèves à l'aide de son téléphone portable. Sur la vidéo qu'elle a mise en ligne quelques jours plus tard, on voit l'institutrice piégée reprocher aux parents d'élèves de ne pas avoir suffisamment cotisé pour les petits cadeaux destinés au personnel de l'école à l'occasion des fêtes de fin d'année. *« C'est dans la politique roumaine, balkanique, d'offrir des cadeaux pour les fêtes,* explique-t-elle. *Ce que vous donnez, c'est ce qui vous représente. »* Relayé par les médias, ce fait divers est vite devenu affaire d'État. Début janvier, le ministère de l'éducation a annoncé la rédaction d'un code d'éthique du système scolaire, s'engageant par là même dans une « croisade » contre la corruption à l'école.

La contribution financière des parents dans une « caisse pour la classe » est une pratique quasi généralisée au plan national et largement tolérée par les autorités. *« Chaque début de semestre, nous cotisons pour que l'institutrice de notre enfant puisse acheter des craies et ce dont elle a besoin pour faire correctement son travail,* raconte Isabela Grigore, dynamique mère de trois enfants. *On utilise aussi cette caisse pour offrir des petits cadeaux en signe d'appréciation, mais ça reste raisonnable. »*

Manque de matériel didactique, salaires dérisoires, dévalorisation de la profession d'enseignant, petite corruption généralisée… Le système scolaire roumain traverse une crise profonde depuis plusieurs années déjà. Pas moins de 12 ministres se sont succédé au portefeuille de l'éducation depuis l'an 2000. Un jeu de chaises musicales qui a créé beaucoup d'instabilité pour les élèves comme pour les professeurs.

Pour mettre fin aux pratiques de tricherie, dont l'ampleur avait atteint des dimensions institutionnelles, un système de caméras de surveillance a été installé dans les salles d'examen du baccalauréat en 2011. L'effet a été immédiat. Le taux de réussite est tombé à 45 %… contre 70 % pour l'année précédente.

Tous ces incidents sont les symptômes d'un système qui n'est plus adapté à la société d'aujourd'hui, estime Marian Stas. Diplômé de Harvard et docteur en sciences de l'éducation, ce professeur milite pour une refonte totale du système. *« Notre modèle n'a pas évolué depuis les années 1950. Il est resté identique à celui mis en place par le régime communiste pour répondre aux besoins de la société d'alors,* explique-t-il. *Il faut changer de paradigme et s'adapter à la Roumanie du XXI*e *siècle. »* Attention, toutefois, à ne pas pointer du doigt les enseignants comme seuls responsables de la situation. Car tous les experts le reconnaissent : les fautes et les responsabilités sont partagées.

Avec l'Alliance des lycées centenaires, une association regroupant une cinquantaine d'établissements prestigieux, Marian Stas a lancé le Forum civique de l'éducation. Ce groupe de réflexion s'est donné l'objectif d'ouvrir une discussion honnête pour tracer les grandes lignes d'un nouveau modèle scolaire. *« La crise actuelle vient entre autres de l'absence d'une stratégie nationale assumée (…) mais le ministère ne peut pas être le seul responsable de la résolution des problèmes du système,* reconnaît George Cazacu, président de l'Alliance des lycées centenaires et proviseur du lycée renommé de Sfantul Sava à Bucarest. *D'où le besoin de ce vecteur intérieur pour saisir les dérapages et proposer des solutions. »*

« Notre modèle n'a pas évolué depuis les années 1950. »

Pour le moment, les autorités se sont montrées indifférentes à cette initiative. Elles continuent de répondre au coup par coup aux dysfonctionnements toujours plus nombreux des écoles. *« Il y a pourtant urgence car il s'agit d'une menace à la sécurité nationale,* s'emporte Marian Stas. *Eh oui, les diplômés stupides d'aujourd'hui peuvent devenir les dirigeants incapables de demain. »*

JONAS MERCIER

La Roumanie désormais considérée comme un emprunteur fiable

L'agence d'évaluation financière Standard & Poor's a relevé vendredi d'un cran la note de la Roumanie (de « BB + » à « BBB – »), ce qui la place désormais dans la catégorie des emprunteurs fiables. S & P met en avant *« l'amélioration rapide »* de la compétitivité du pays, les *« progrès rapides vers une réduction de sa dette extérieure (…) et les efforts pour soutenir la stabilité du secteur bancaire »*. L'agence met aussi en avant la croissance du pays, *« plus rapide qu'aucun de ses pairs dans la région »*.

PORTRAIT

Charismatique et autoritaire, Narendra Modi devient premier ministre de l'Inde

Narendra Modi
Nouveau premier ministre de l'Inde

Un chapitre inédit s'ouvre en Inde avec la spectaculaire victoire électorale du BJP de Narendra Modi, un homme controversé issu de la ligne dure du nationalisme hindou.


MANJUNATH KIRAN/AFP

Narendra Modi *(à droite)* en compagnie de responsables de sa formation, le BJP, lors d'une cérémonie religieuse, samedi.

À 63 ans, Narendra Modi est le visage de l'Inde de demain. Grâce à l'écrasante victoire obtenue dans les urnes, celui qui dirige depuis près de treize ans l'État prospère du Gujarat va prendre la tête du géant asiatique.

Les résultats des élections législatives, publiés vendredi, font figure de raz de marée. Sa formation du Bharatiya Janata Party (BJP), la droite des nationalistes hindous obtient 282 sièges, soit une majorité qu'aucun parti seul n'avait arrachée depuis trente ans. Le centre gauche du Congrès des Nehru-Gandhi, lui, est sonné par un résultat humiliant de 44 sièges sur 543 à pourvoir à la chambre basse du Parlement.

Perçu en homme providentiel, Narendra Modi, collier de barbe blanche et petites lunettes rondes, est parvenu tout au long de la campagne a suscité d'immenses espoirs. Son charisme est tel que son histoire a pris les contours d'une légende. Mais l'ancien petit vendeur de thé inquiète aussi. Aux yeux de certains, il sent même le soufre pour avoir été lié à un sombre épisode de l'histoire.

Née dans une famille pauvre, sa « success story » en a fait une figure de l'Inde. L'anecdote – lancée comme un pied de nez aux élites arrogantes de New Delhi – racontant qu'il aidait son père épicier à vendre le thé à Vadnagar, dans le Gujarat, a fait le tour du pays. Quand il était mineur, il a été marié à une institutrice. Il s'est opposé et a rejeté l'union arrangée, mais il a fini par en admettre l'existence durant la campagne. Toute sa vie, il avait préféré taire ce statut et flatter son image de disciple monacal de l'*hindutva*, l'idéologie pro-hindoue.

Adolescent, il s'intéresse à la religion et au patriotisme. Il se porte volontaire à l'arrière lors de la guerre indo-pakistanaise de 1965 et réitérera en 1971. À 18 ans, il abandonne famille et études et part vagabonder deux ans dans l'Himalaya, aux côtés des sâdhus. *« Ces années de 1967 à 1971 restent assez mystérieuses »*, note le biographe Nilanjan Mukhopadhyay.

Après cette expérience mystique, Narendra Modi revient au Gujarat et décroche un petit boulot dans une cantine où se réunissent les membres du RSS (Corps national des volontaires), matrice radicale hindoue du BJP. À 24 ans, il en devient un ardent militant, puis intègre le BJP et en gravit assidûment les échelons. Le militant est élu chef de l'exécutif du Gujarat en janvier 2001.

L'année suivante survient la tragédie qui va entacher sa carrière. Sous son mandat, le Gujarat est le théâtre de sanglantes émeutes qui provoquent la mort d'un millier de musulmans. Blanchi par la justice, Narendra Modi est soupçonné d'avoir laissé faire les massacres. Les défenseurs des droits de l'homme s'insurgent, mais l'adhésion de ses électeurs n'est pas ébranlée. Néanmoins, les pays occidentaux vont l'ostraciser durant dix ans, avant de le courtiser à nouveau.

C'est que Narendra Modi a su séduire en vantant le « modèle » économique du Gujarat, prisé par les grandes entreprises et salué pour sa croissance à plus de 10 %. Certains dénoncent une formidable campagne de publicité. Mais il a su changer son image et s'imposer en champion du développement.

Il y a un « style Modi ». Le prochain premier ministre de l'Inde est intransigeant, intelligent et fin orateur. Portant souvent l'écharpe safran des hindous, ce végétarien est un travailleur acharné. Il est organisé, rapide, efficace. On lui connaît un goût pour les vêtements de qualité, les stylos Montblanc et la poésie… nationaliste hindoue.

Proche de sa mère, il vit seul dans sa résidence. *« Il ne cherche pas à déguiser son désir de contrôle et son arrogance,* note le journaliste Jyotsna Bhatnagar. *Il est aussi le charme personnifié, entreprenant et serviable. »* Tous ceux qui l'approchent saluent son « charisme » mais ses détracteurs mettent surtout en garde face à son autoritarisme et son culte de la personnalité. Incarner un pouvoir fort : c'est aussi ce que réclame le peuple.

VANESSA DOUGNAC *(à New Delhi)*

Priorité au redressement de l'économie indienne

Narendra Modi devrait prendre ses fonctions à la tête de l'exécutif indien dans le courant de cette semaine. Il a commencé à consulter, hier, les dirigeants de son parti nationaliste hindou en vue de la constitution de son gouvernement qui devrait marquer un net basculement à droite. Il va surtout devoir répondre aux attentes très fortes des électeurs, alors qu'il a concentré sa campagne sur la relance de l'économie et la création d'emplois. L'Inde traverse en effet une période difficile, avec une croissance de 4,9 % en 2013 et 2014 (contre 9 % il y a deux ans) et une inflation qui frôle les 9 %. Le manque criant d'infrastructures, un code du travail rigide et une récente loi rendant plus compliquée l'acquisition de terrains freinent l'industrialisation du pays.

ESSENTIEL

Africains et Occidentaux déclarent la guerre à Boko Haram

«Nous sommes ici pour déclarer la guerre à Boko Haram». Le président camerounais Paul Biya a ainsi résumé la conclusion samedi du mini-sommet à Paris sur la sécurité au Nigeria, après que François Hollande eut annoncé l'adoption d'un *«plan global régional à moyen et long terme»* contre le groupe radical.
Organisé alors que la mobilisation internationale bat son plein pour sauver les quelque 200 lycéennes enlevées il y a un mois dans le nord du Nigeria par Boko Haram, le sommet réunissait les présidents nigérian, tchadien, camerounais, nigérien et béninois, ainsi que des représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Union européenne.
Il s'est aussi déroulé quelques heures après une nouvelle attaque dans l'extrême nord, du Cameroun contre un camp de travailleurs chinois, attribuée à Boko Haram et qui a fait au moins un mort, un militaire camerounais, 10 Chinois ayant probablement été kidnappés.
François Hollande a précisé que *«des moyens ont été dégagés, des surveillances vont être opérées»* notamment par des avions, en citant les Rafale français basés à N'Djamena. *«Il n'est pas question d'une intervention militaire* (française au Nigeria, NDLR), *je veux être parfaitement clair»,* a-t-il tenu à souligner sur TV5 Monde/France 24. Concrètement, les chefs d'État ont décidé de *«procéder à des patrouilles coordonnées»,* de partager le renseignement, d'échanger des informations sur les trafics d'armes et de mettre en place des mécanismes de surveillance des frontières.

Dramatiques inondations en Bosnie et en Serbie


ALEXA STANKOVIC/AFP

Les inondations provoquées par les plus importantes chutes de pluies depuis 120 ans ont coûté la vie à au moins 34 personnes en Bosnie et en Serbie, et obligé l'évacuation de plusieurs dizaines de milliers d'autres. Plus de 100 000 foyers sont toujours privés d'électricité dans les deux pays. Ici, un groupe de rescapés est évacué de la ville d'Obrenovac, située à 40 kilomètres à l'ouest de Belgrade. Le bilan de ces intempéries risque d'être en réalité plus grave, Belgrade refusant de communiquer avant la fin des opérations de secours. La France a envoyé, hier, 40 sapeurs-sauveteurs de la Sécurité civile, spécialisés dans le sauvetage aquatique. Le pape a demandé à la foule rassemblée sur la place Saint-Pierre-de-Rome de « prier » avec lui pour les victimes.

MALI Violents affrontements à Kidal, des fonctionnaires « pris en otage »

L'armée malienne et des hommes armés se sont violemment affrontés samedi à Kidal, fief de la rébellion touarègue du MNLA. *« Les forces armées maliennes ont enregistré 8 morts et 25 blessés tandis que 28 morts et 62 blessés ont été dénombrés du côté des agresseurs »*, a affirmé le ministère de la défense malien, qui a accusé le MNLA *« appuyé par des éléments des groupes terroristes »*. La rébellion parle d'un rebelle blessé et de quatre soldats maliens tués. Les combats ont eu lieu à l'occasion d'un déplacement du premier ministre malien Moussa Mara. Le MNLA est aussi accusé de détenir *« une trentaine de fonctionnaires en otages »*.

Le traité transatlantique a enflammé la campagne française

▶ Cette semaine, *La Croix* passe au crible quatre pays et les quatre débats qui les ont animés.
▶ En France, ce sont les négociations entre l'Europe et les États-Unis qui ont dominé.
▶ Les partis eurosceptiques et les écologistes redoutent la mise à mal des normes alimentaires ou la possibilité pour les entreprises d'attaquer en justice la législation d'un pays.



DELIGNE

Oublié le « plombier polonais », figure de proue des débats autour du traité constitutionnel de 2005. Cette fois, c'est le « poulet javellisé » qui s'invite au menu des élections européennes. Le gallinacé est devenu la mascotte de tous ceux qui dénoncent les négociations autour d'un nouvel accord de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis. Si les négociations ne font que commencer, chacun est déjà sommé de choisir son camp, pour ou contre ce partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ou TTIP (initiales anglaises) ou encore Tafta, pour « Transatlantic Free Trade Area ».

Les opposants aux négociations se recrutent sans surprise du côté des eurosceptiques, Front de gauche et FN en tête. Mais pas seulement. Ardents défenseurs de l'Europe, les écologistes eux aussi dénoncent avec force le processus. *« Le commerce entre l'Europe et les États-Unis fonctionne très bien. Ceux qui veulent un nouvel accord ont donc d'autres idées derrière la tête »*, assure l'écologiste Pascal Durand, tête de liste Europe Écologie en Île-de-France.

Écologistes et eurosceptiques pointent deux dangers. D'abord, la crainte que l'accord n'affaiblisse les normes européennes et n'ouvre grand les portes aux OGM ou à la viande aux hormones.

« Personne n'acceptera le poulet à la Javel ! »

L'autre point qui fait grincer des dents est la possibilité qu'auraient les entreprises d'attaquer un État devant un tribunal arbitral, au motif que sa législation empêcherait de développer une activité. *« Si on entre dans cette logique, les États interdisant les OGM ou les gaz de schiste devront rendre des comptes devant les intérêts privés ! Ce serait un bouleversement antidémocratique au bénéfice de quelques multinationales qui veulent toujours moins de règles pour faire plus de profit »*, dénonce Pascal Durand.

L'offensive anti-Tafta a pris de court l'UMP et le PS qui doivent justifier leurs votes à Strasbourg, en 2012 sur l'engagement des discussions, puis en 2013 sur le mandat confié à la Commission qui discute au nom des 28 pays européens. Lors de ce dernier scrutin, les eurodéputés UMP avaient voté pour, ceux du PS préférant s'abstenir. Sur le fond, PS et UMP se disent tous deux partisans d'un nouvel accord permettant d'éliminer certains blocages commerciaux. *« Nous avons tout à gagner à pousser les États-Unis à ouvrir leurs marchés publics aux entreprises européennes qui en sont largement exclues »*, avance ainsi le député européen sortant PS Henri Weber. L'enjeu principal, renchérit l'UMP Alain Lamassoure, ce sont les normes. Prenant l'exemple de *« la voiture électrique où la France a un temps d'avance »*, il juge essentiel que *« nos normes deviennent des normes mondiales pour avantager nos producteurs »*.

Évidemment, plaident-ils, ces avancées ne devront pas se faire au prix de renoncements sur l'essentiel. *« L'exception culturelle sera respectée. Nos prescriptions de sécurité alimentaire ne seront pas discutées »*, martèle Alain Lamassoure. *« Personne n'acceptera le poulet à la Javel ! »*, appuie de son côté le socialiste Henri Weber, dénonçant *« ceux qui agitent les peurs pour des raisons électoralistes ou par antiaméricanisme viscéral »*. De toute façon, *« pour valider le traité, il faudra l'accord des 28 gouvernements, le vote majoritaire du Parlement européen et celui de tous les parlements nationaux. Qui peut croire que toutes ces instances accepteraient n'importe quoi ! »*, s'emporte-t-il.

« Ce débat force tout le monde à sortir de l'opacité et à prendre des engagements clairs, se félicite Pascal Durand. *Cette pression de l'opinion doit continuer pour que, le moment venu, le PS et les autres n'acceptent pas l'inacceptable. »* Le désormais célèbre « poulet javellisé » n'a sans doute pas fini de servir d'épouvantail.

MATHIEU CASTAGNET

EN CAMPAGNE

Laurence Parisot s'invite chez les centristes

L'ex-patronne du Medef, Laurence Parisot, était hier l'invitée-surprise des centristes du MoDem et de l'UDI lors de leur grand meeting de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Le nom de Laurence Parisot avait circulé en coulisses cet hiver au moment de la constitution des listes. L'ancien président de l'UDI, Jean-Louis Borloo, en convalescence depuis son hospitalisation fin janvier, a fait une apparition par le biais d'un message vidéo de sept minutes. L'UDI et le MoDem se sont rassemblés à l'automne dernier, sous la bannière « l'Alternative » avec l'objectif de dépasser la barre des 10 % et de sauver leurs 11 députés européens.

PORTRAIT

Raquel Garrido, à gauche toute


JEAN-FRANÇOIS MONIER/AFP
Raquel Garrido.

▶ **Porte-parole internationale du Parti de gauche, cette avocate occupe la deuxième place sur la liste Front de gauche en Île-de-France.**

Raquel Garrido a la gauche dans le sang. C'est une question d'itinéraire. Le sien commence à Valparaiso où elle est née, dans les rêves de la révolution chilienne, après le coup d'État contre le président socialiste Salvador Allende en 1973. Emprisonnés, ses parents avaient 20 et 23 ans quand ils se sont exilés à Toronto et Québec, *« une valise, une guitare et leur fille dans les bras »*, sourit-elle. Ce fut ensuite la France, puis le Brésil et le retour au Chili pour les projets professionnels du père. Raquel Garrido a conservé de cette errance la maîtrise de quatre langues et un intérêt pour l'Amérique latine. Elle y a même été candidate des Français de l'étranger lors des législatives en 2012. Dès le lycée, elle trace son chemin dans le militantisme. À l'Unef-ID, à SOS Racisme et au PS, comme membre de la Gauche socialiste avec Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon. En 2008, elle suit ce dernier pour fonder le Parti de gauche. Après avoir passé le barreau de Paris en 2011, une fois ses deux filles aînées élevées, elle devient l'avocate de Jean-Luc Mélenchon. Fière de ses *« deux victoires »* face à Marine Le Pen dans le procès sur le *« faux tract »* à Hénin-Beaumont et dans celui sur l'emploi du terme *« fasciste »* entre adversaires politiques. Candidate pour la deuxième fois aux européennes en Île-de-France, Raquel Garrido a suivi durant huit ans, comme représentante de la France à l'Organisation internationale du travail, les grandes négociations de l'Organisation mondiale du commerce pour le compte de Force ouvrière, travaillant spécifiquement sur les questions du droit international économique, et en particulier sur *« l'explosion du contentieux arbitral avec les États violant les normes du travail »*, souligne-t-elle. Aujourd'hui, elle sonne l'alerte, appelant à *« un référendum pour ou contre »* le grand marché transatlantique.

CORINNE LAURENT

Sur www.la-croix.com
▸ Jerôme Kerviel face à la justice
▸ LE BLOG DE BERTRAND GALICHON, réflexion sur l'idéal d'égalité et ses ambiguïtés

Des bénévoles « heu-reux »

Près de 70 % des bénévoles déclarent tirer une plus grande satisfaction dans leurs missions associatives qu'au cours des années antérieures, montre une étude de Recherches & solidarités publiée en exclusivité dans *La Croix*.

Non seulement ils se sentent plus utiles, dans un contexte où les besoins en solidarité augmentent, mais ils sont aussi de mieux en mieux associés aux projets.



JÉRÉMIE JUNG/CIRIC

Claudine et son fils Valentin (résidents, *au second plan*), Marie (bénévole) et son mari Étienne posent dans l'entrée d'une résidence «Habitat et Humanisme». Les épargnants de cette association contribuent à aider les personnes en difficulté, dans leur accès à un logement décent.

Alors que le moral des Français est tombé au plus bas cette année, une irréductible frange de la population résiste encore et toujours à la sinistrose : les bénévoles, dont le nombre est passé de 11,5 millions à 12,5 millions entre 2010 et 2013. Pour preuve, la 7e édition de l'enquête « La France bénévole », réalisée par l'association Recherches & solidarités (1) et dont *La Croix* publie ce jour les résultats, révèle que plus des deux tiers (68 %) des personnes qui donnent de leur temps se disent plus épanouies qu'il y a deux ou trois ans.

« Il s'agit essentiellement d'un changement de culture », explique Jacques Malet, qui a codirigé l'étude. *« Peu à peu, les générations plus âgées, entraînées par les plus jeunes, réussissent à admettre qu'elles prennent du plaisir à faire ce qu'elles font, sans que cela réduise leur mérite et la valeur de leur générosité. »* Et qu'elles en prennent davantage au fil des ans, pour 79 % des jeunes de 18 à 25 ans et 67 % des 61-65 ans. Comment comprendre ce mieux-être ? Tout d'abord, l'augmentation de la satisfaction des bénévoles trouve des explications conjoncturelles. Selon l'enquête réalisée par Recherches & solidarités, 67 % des personnes interrogées disent se sentir plus utiles depuis l'apparition de la crise.

Mais les volontaires doivent également leur épanouissement aux efforts des associations pour devenir plus attractives aux yeux des volontaires. En effet, 30 % des responsables associatifs disent avoir mis en place une politique spécifique en ressources humaines bénévoles. *« Le travail accompli est mieux suivi, avec des points réguliers, un peu comme des entretiens annuels, ce qui permet de donner aux bénévoles la fierté de l'action accomplie et réussie »*, commente Jacques Malet. *« Les organisations veillent également davantage à la promotion interne du bénévole lorsqu'il est remarqué dans ses fonctions »*, ajoute-t-il. Ainsi, 86 % des bénévoles sans responsabilité se sentent *« entendus »* par les cadres dirigeants, et 51 % de ceux qui se disent plus heureux le sont parce qu'ils accomplissent des missions plus intéressantes.

L'association Pro Bono a ainsi entièrement bâti sa stratégie de recrutement sur les aspirations des volontaires, particulièrement séduits par des missions à la fois ponctuelles et efficaces *(lire les Repères)*. Créée en 2011 par une bande de copains d'HEC, la structure organise des *« marathons »* bénévoles au cours desquels salariés, étudiants, planchent vingt-quatre heures chrono sur un besoin rencontré par une association. Cela peut être la création d'un site Internet, une mission pour bâtir un plan marketing ou encore du conseil juridique. Le concept marche. Aujourd'hui, l'association emploie huit personnes. Fonctionnant comme une start-up, elle déjà 170 *« marathons »* à son actif. Ils ont mobilisé 1 600 personnes avides de mettre leurs savoir-faire au service du bien public.

67 % des personnes interrogées disent se sentir plus utiles depuis l'apparition de la crise.

« Pendant ces marathons, c'est l'effervescence », raconte Antoine Colonna d'Istria, cofondateur de Pro Bono. *« Il y a le plaisir d'être ensemble tout en réalisant une performance, exactement comme dans une course de fond. Il y a aussi la passion de son métier, que l'on veut transmettre, et la satisfaction d'avoir abattu les cloisons entre le secteur lucratif et le secteur non lucratif »*, poursuit-il.

Alors certes, toutes les associations ne sont pas en mesure de proposer des actions aussi sophistiquées. *« Dans un secteur comme le social et la lutte contre l'exclusion, le niveau d'épanouissement est moins fort car la tâche est parfois tellement délicate, parfois même ingrate, qu'il devient très difficile pour les bénévoles de se sentir efficaces »*, explique Jacques Malet. Mais certaines organisations déjà bien ancrées dans le paysage associatif tentent malgré tout d'opérer un rapprochement entre leurs besoins propres et ceux des volontaires. L'association Habitat et humanisme, par exemple, a mis en place une organisation de travail en binôme entre travailleurs sociaux et bénévoles, pour que ces derniers cernent mieux le sens de leur action.

JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS

(1) Baromètre d'opinion des bénévoles réalisé par Recherches & solidarités, en partenariat avec France Bénévolat et Espace Bénévolat, du 25 mars 2014 au 23 avril 2014 auprès de 3 464 bénévoles de 18 ans et plus.

REPÈRES

LES ASSOCIATIONS FACE AUX MUTATIONS DE L'ENGAGEMENT

- **Parmi les 12,5 millions de bénévoles de France,** les 35-49 ans sont les mieux représentés (24 %), juste devant les plus de 70 ans (21 %), les 25-34 ans et les 60-69 ans (16 %) et les 50-59 ans (14 %). Les jeunes de moins de 24 ans sont les moins nombreux (8 %).
- **Selon l'enquête de Recherches & solidarités,** 92 % observent, tant pour eux que pour leurs pairs, une préférence de plus en plus nette pour un engagement ponctuel, en fonction de leurs disponibilités. 46 % notent que les bénévoles sont de plus en plus nombreux à s'engager en dehors du cadre associatif (écoles, Églises, mairies, collectifs, Internet...).
- **Les associations connaissent par ailleurs des difficultés** à renouveler leur encadrement : 72 % des bénévoles confirment l'existence de réticences à prendre des responsabilités au sein d'une structure.

La loi famille s'attaque à la non-représentation d'enfant

L'examen de la loi famille débute aujourd'hui à l'Assemblée nationale.
Critiqué par les associations de femmes, l'article transformant le délit pénal de « non-représentation d'enfant » en une contravention est l'un des enjeux du débat.



JEAN-SEBASTIEN EVRARD/AFP

Serge Charnay, en février 2013, retranché sur une grue à Nantes pour réclamer le droit de voir son fils.

L'an dernier, des pères étaient montés sur des grues pour faire entendre leur cause : ils accusaient leur ex-conjointe de ne pas les laisser voir leur enfant. Théoriquement, le fait de ne pas respecter le droit de visite de l'autre parent est un délit puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Mais en pratique, les sanctions sont peu appliquées : chaque année, 27 000 plaintes sont déposées mais seulement 1 000 condamnations sont prononcées.

« Une des explications est l'engorgement des tribunaux : la non-représentation et l'abandon de famille, c'est-à-dire le non-paiement de la pension alimentaire (lire ci-contre), *sont les deux litiges les plus fréquents en matière familiale »,* explique Véronique Léger, juge aux affaires familiales et membre de l'Union syndicale de la magistrature (USM).

Pour éviter que ces plaintes ne se perdent ou que leur traitement s'éternise, entraînant un enlisement des conflits, les auteurs de la proposition de loi ont voulu « contraventionnaliser » la non-représentation d'enfant. Selon l'article 8, la nouvelle sanction sera une amende de 750 € (contravention de 4e classe). Celle-ci devra être dressée dès la première infraction. Et c'est là que le bât blesse.

« Quand on interroge les mères, elles peuvent souvent justifier de la non-représentation, ne serait-ce que parce que l'enfant est malade. C'est d'ailleurs une autre explication au faible taux de condamnations », explique Véronique Léger. Or, contrairement à la plainte, qui permet le contradictoire, la contravention, elle, est automatique (à moins d'être contestée a posteriori).

Risquant de paraître injuste, l'amende pourrait aussi s'avérer inefficace. *« Une femme qui a une "bonne raison" de ne pas confier son enfant s'acquittera de l'amende sans changer d'attitude »,* estime Véronique Léger. Or en cas de récidive, la non-représentation redevient un délit… C'est le retour à la case départ.

« Il y a beaucoup de femmes qui refusent de confier leur enfant car elles ont des soupçons de maltraitance physique ou psychologique sur l'enfant. On en arrive à sanctionner un parent qui protège son enfant », observe la députée PS Marie-Noëlle Battistel, membre de la délégation aux droits des femmes à l'Assemblée nationale. Début mai, un père qui ne supportait pas la séparation a tué sa fille après l'avoir récupérée. *« Les cas les plus graves sont rares, mais on ne peut pas les occulter »,* ajoute la députée.

En commission, un amendement a d'ailleurs été adopté, empêchant les poursuites au cas où la *« représentation ferait courir un danger »* pour l'enfant… *« Mais on sait combien il est difficile de prouver qu'il y a eu des violences, sans même parler de prouver un danger de maltraitance »,* déplore Jacqueline Phélip, présidente de l'association « L'enfant d'abord », qui demande la suppression de l'article 8. Dans la même ligne d'idées, la délégation aux droits des femmes va présenter des amendements pour que la médiation soit interdite quand un conjoint est violent.

Jacqueline Phélip dénonce aussi le risque de *« pratiques abusives »* de la part des pères, certains tentant de faire condamner leur ex-conjointe alors qu'eux-mêmes n'ont pas toujours exercé leur droit de visite. L'amendement prévoyant l'absence de poursuites en cas de danger précise d'ailleurs qu'il doit en être de même *« en cas de manquement grave et habituel du titulaire du droit ».*

« Il y a beaucoup de femmes qui refusent de confier leur enfant car elles ont des soupçons de maltraitance physique ou psychologique sur l'enfant. On en arrive à sanctionner un parent qui protège son enfant »,

FLORE THOMASSET

L'UDI s'abstiendra de voter le texte

Après le report du projet de loi famille, le gouvernement voulant apaiser le climat autour des débats de société, les principales dispositions de ce projet ont été reprises sous forme de propositions de loi. Une décision payante. Le texte « autorité parentale et intérêt de l'enfant » examiné à partir d'aujourd'hui ne soulève pas de farouche opposition, même si, ici et là, certaines mesures donneront lieu à des amendements. Le groupe UMP devrait néanmoins voter majoritairement contre, car *« si ce texte ne révolutionne pas la vie des familles, il est porté par une logique et s'inscrit dans une approche déstabilisante »* de la famille, explique Hervé Mariton. Mais de son côté, le groupe UDI a annoncé son intention de s'abstenir. Si son porte-parole, Jean-Christophe Lagarde, estime *« regrettable que ce soit une proposition de loi et non un projet de loi, car cela entraîne qu'il n'y a ni étude d'impact, ni avis du Conseil d'État »*, sur le fond, le groupe UDI approuve les possibilités de partage d'autorité parentale avec un tiers, comme le beau-parent.

MARIANNE GOMEZ


EXPLICATION

Le gouvernement promet une baisse d'impôts plus importante que prévu

Après avoir promis un geste fiscal pour 650 000 ménages modestes, Manuel Valls a finalement annoncé vendredi que la mesure toucherait 3,2 millions de ménages.

Pour qui les impôts vont-ils baisser ?

Vendredi, sur Europe 1, Manuel Valls a annoncé que le gouvernement allait procéder, dès 2014, à une baisse d'impôts de 1 milliard d'euros, qui devrait bénéficier à 3,2 millions de foyers fiscaux. Concrètement, il s'agira d'une réduction forfaitaire de 350 à 700 € de l'impôt sur les revenus déclarés en 2013 pour les ménages modestes. Cette mesure est calibrée de telle façon qu'une personne seule gagnant moins de 1,1 smic (soit 1 232 € par mois) bénéficiera d'une baisse d'impôt de 350 €, qu'un couple sans enfant gagnant moins de 2,2 smics (2 464 €) aura une réduction de 700 €, tout comme un couple avec un enfant à charge gagnant moins de 2 800 €, ou un couple avec deux enfants gagnant moins de 3 140 €. Cette mesure sera *« sans effet sur la prime pour l'emploi »,* précise Bercy.

Parmi les 3,2 millions de ménages bénéficiaires, 1,8 million d'entre eux devraient voir leur impôt sur le revenu réduit à zéro. 1,8 million, c'est, selon Bercy, le nombre de foyers non imposables qui le sont devenus depuis 2010 du fait des réformes fiscales adoptées sous ce gouvernement comme sous le précédent (gel du barème, fiscalisation des heures supplémentaires et des bonus de retraite pour les parents de trois enfants…). Pour éviter cette croissance exponentielle des foyers modestes imposables, l'exécutif avait déjà concédé, à l'automne, 1 milliard d'euros de correctifs à son budget 2014. *« La logique est bien de maintenir non imposées des personnes qui auraient pu devenir imposables »,* assure-t-on au ministère de l'économie, qui annoncera, d'ici à juin, un dispositif visant à éviter que ces ménages paient une taxe d'habitation dont ils étaient jusque-là exonérés. Ensuite, pour 2015 et au-delà, le gouvernement promet de *« travailler sur le bas du barème »,* pour rendre pérenne la mesure. Enfin, cette mesure s'ajoute à la baisse de cotisations salariales en 2015 promise en avril par Manuel Valls pour les salariés gagnant entre 1 et 1,3 smic.

Comment va être financé ce geste fiscal ?

Le 11 mai, Manuel Valls avait annoncé 500 millions de baisse d'impôts, à destination de 650 000 ménages modestes. Moins d'une semaine plus tard, l'enveloppe a donc doublé, financée *« majoritairement par les recettes issues de la lutte contre la fraude fiscale, qui sont en train de rapporter plus que prévu »,* affirme Bercy, qui ne veut pas en dire plus avant le comité interministériel prévu sur ce thème le 22 mai. Mais qui promet qu'aucune économie supplémentaire n'est à l'ordre du jour.

Pourquoi annoncer cette mesure maintenant ?

Cette annonce du doublement du geste fiscal à destination des ménages modestes, faite vendredi, au moment où les Français remplissent leur déclaration d'impôts, intervient à un moment propice. D'une part, elle vient couvrir une série de mauvaises nouvelles sur le front de la croissance (nulle au premier trimestre) et de l'emploi (– 23 600 postes). D'autre part, elle arrive à moins de dix jours du scrutin européen où le PS, qui a déjà perdu beaucoup d'électeurs à gauche aux municipales, est annoncé très bas dans les sondages. Jean-François Copé, président de l'UMP, a aussitôt dénoncé une « *ficelle très grosse* ».

NATHALIE BIRCHEM

ESSENTIEL

ÉDUCATION
Caroline Saliou réélue a la tête de l'Apel

La présidente sortante de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) a été réélue avec 88 % des voix ce week-end lors du congrès national de Strasbourg. À 50 ans, cette mère de six enfants a travaillé dans le secteur bancaire avant de devenir, en 2008, trésorière puis vice-présidente de l'Apel et par ailleurs vice-présidente du Conseil économique et social des Pays de la Loire.

DÉCÈS
Le psychiatre et psychanalyste Jean Oury est mort à 90 ans

L'un des pères de la *« psychiatrie institutionnelle »* est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à son domicile de Cour-Cheverny (Loir-et-Cher). La *« psychiatrie institutionnelle »,* qui prône le partage de la parole et des tâches avec les patients, avait été mise en œuvre à la clinique de La Borde qu'il a fondée en 1953 et qui connut une renommée internationale.

JUSTICE
Jérôme Kerviel défie la justice

Le parquet de Paris avait donné jusqu'à hier soir minuit à l'ex-trader de la Société générale Jérôme Kerviel pour se présenter au commissariat de Menton (Alpes Maritimes). À l'expiration du délai, *il « sera considéré en fuite et un mandat d'arrêt européen sera délivré à son encontre »,* avait averti dimanche à midi le parquet. L'ex-trader qui était hier en Italie, en appelle au président Hollande.

Les sept jeunes djihadistes présumés de Strasbourg mis en examen

Arrêtés mardi dernier dans une cité de la Meinau, les suspects font partie d'un groupe d'une dizaine d'habitants de ce quartier populaire partis en Syrie en décembre, dont deux jeunes frères qui sont morts sur place. Ils ont été mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* et placés en détention provisoire.

POLITIQUE
François Hollande veut aller vite sur la réforme territoriale

Le président français, qui a consulté en fin de semaine dernière les représentants des partis politiques, devrait maintenant avancer rapidement sur la réforme territoriale. Un séminaire entre les ministres concernés est notamment programmé jeudi et, selon *Le Monde*, le président aurait choisi de dévoiler ses projets juste après les élections européennes du 25 mai.

L'hôpital compte sur de riches patients étrangers pour se renflouer

Le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, Martin Hirsch, souhaite développer des soins payés 30 % plus cher pour les patients étrangers fortunés.

Le week-end du 8 mai, un riche patient étranger a été hospitalisé dans le service de chirurgie orthopédique du profeseur Hardy, à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Pour satisfaire à ses demandes et garantir sa sécurité durant son séjour hospitalier neuf chambres du service ont été mises à la disposition du malade, du mobilier supplémentaire lui a été octroyé (canapé, chaises, douchettes…).

Révélée par *Le Canard enchaîné* la semaine dernière, l'affaire a créé un début de polémique. Une telle profusion de moyens surprend à un moment où l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) dont dépend l'hôpital Ambroise-Paré, connaît un déficit de 59,9 millions d'euros en 2013. Interrogé dans le *Journal du dimanche,* hier, Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP *« assume »* cette décision. *« Des assurés sociaux ont-ils subi des délais plus longs pour être soignés ? Non. (…) L'AP-HP a-t-elle engagé des fonds pour se mettre en quatre pour ce riche patient ? Non. Au contraire ! »,* a-t-il assuré.

Ses services font en effet valoir que pendant les ponts de mai, l'activité hospitalière baisse et des lits sont fermés. L'intervention en question aurait été ainsi programmée pour cette période, en concertation avec le chef du service.

3 000 riches patients étrangers devraient être soignés en 2014, pour « 8 millions de gains ».

Isabelle Borne représentante du syndicat Sud santé au conseil de surveillance de l'AP-HP n'est pas convaincue. *« C'est une médecine à deux vitesses. On déroule le tapis rouge à certains, et dans le même temps l'État se désengage de l'aide médicale d'État (AME) pour les patients sans-papiers ! Notre mission est l'excellence mais aussi de soigner tous les patients. »*

L'hôpital français qui bénéficie d'une renommée internationale reçoit des patients du monde entier. Le plus souvent, ils sont envoyés par leur pays, moins équipé, dans le cadre de conventions passées avec la France. Mais parfois aussi, des patients fortunés souhaitent se faire soigner par tel ou tel médecin et sont prêts pour cela à mettre la main à la poche.

Jusqu'à quel point les accueillir ? L'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne), établissement de santé privé d'intérêt collectif très réputé dans les traitements du cancer, consacre pour sa part 5 % de son activité à l'accueil de ces riches patients. L'AP-HP joue aussi cette carte, qui lui permet de réduire ses déficits. Selon Martin Hirsch, 3 000 riches patients étrangers devraient être soignés en 2014, pour *« 8 millions de gains ».* Depuis le 2 août 2013, en effet, les patients non-résidents sont facturés 30 % plus cher que les autres ; ils doivent aussi payer leur facture à l'avance. Martin Hirsch souhaite élargir cette pratique, tout en la plafonnant à 1 % des séjours hospitaliers.

EMMANUELLE LUCAS

Sur www.la-croix.com ▸ Comprendre la rémunération du PDG de Total ▸ Apple et Google signent une trêve en trompe-l'œil

ESSENTIEL

TÉLÉCOMS
Les grandes manœuvres continuent

Altice-Numericable, déjà engagé dans un processus de reprise de SFR, a annoncé vendredi être en négociation pour le rachat d'Omea Telecom, propriétaire de la marque Virgin Mobile. Des discussions sont aussi en cours entre Bouygues Telecom, candidat malheureux au rachat de SFR, et Orange. Bouygues avait annoncé la semaine dernière un plan d'économie avec de probables *« conséquences sociales »*. Le secteur connaît un mouvement de concentration depuis l'arrivée en 2012 du quatrième opérateur, Free, qui a mené une guerre des prix avec ses concurrents et rogné leurs marges.

SUISSE
Pas de salaire minimum en Suisse

Les Suisses ont rejeté hier, par référendum, l'instauration d'un salaire minimum unique de 3 300 € brut, qui aurait été le plus élevé du monde. Les premiers résultats du scrutin donnaient une victoire du « non », à 77 %. Pour les syndicats et la gauche, le coût très élevé de la vie justifiait une telle somme. Ses opposants mettaient en avant la crainte d'une hausse du chômage, quasi inexistant dans le pays.

TURQUIE
Des employés de la mine de Soma interpellés

Selon le bilan définitif communiqué samedi, l'explosion survenue mardi dans la mine de Soma a fait 301 morts. La police turque a interpellé hier 18 employés de la société d'exploitation de la mine, dont plusieurs dirigeants soupçonnés de négligence. Un rapport d'expertise met en avant plusieurs manquements aux conditions de sécurité, comme une absence de détecteur de monoxyde de carbone.

IMMOBILIER
Manifestation contre l'expansion d'Auchan

Entre 100 et 200 personnes, selon la préfecture du Nord et les organisateurs, ont marché samedi entre Roubaix et Néchin, en Belgique, pour protester contre les projets immobiliers du groupe Auchan. La marche regroupait des personnes engagées contre des projets du groupe proches de Paris, Orléans, Rouen et Avignon, des petits commerçants du Nord et des représentants de la Confédération paysanne.

En Allemagne, on pourra partir à la retraite… plus tôt

▸ Le Bundestag doit voter vendredi un « paquet retraite », porté par le gouvernement de grande coalition.
▸ Le projet de loi, qui assouplit le régime de retraite – temporairement et uniquement pour les carrières longues –, est très controversé.

BERLIN
De notre correspondante

Le « paquet retraite » s'est invité dans l'espace public allemand en février. Sous les traits d'affiches présentant un cube rouge cerné par deux fils blancs, le ministère du travail promeut une mesure d'*« équité ». « Pas offerte, mais méritée »*, précise le slogan, qui résume à merveille les controverses entourant le projet de loi.

S'il est voté vendredi au Bundestag (chambre basse du Parlement), ce texte entrera en vigueur le 1er juillet. Il améliore, de façon transitoire, le dispositif *« carrières longues »*. La loi de 2007, qui organise le recul progressif de l'âge légal de départ de 65 ans en 2012 à 67 ans en 2029, prévoyait une retraite à taux plein à 65 ans après quarante-cinq années de cotisation. Le projet de la ministre social-démocrate (SPD) Andrea Nahles permet de partir dès 63 ans si l'on a cotisé quarante-cinq ans – les périodes d'inactivité couvertes par l'assurance-chômage et les congés maternité, notamment, sont pris en compte. Cet âge sera peu à peu repoussé pour atteindre 65 ans en 2029 – et retomber ainsi sur les dispositions prévue par la législation actuelle.

Le « paquet retraite » – qui comprend aussi une revalorisation des pensions des personnes handicapées et des mères d'enfants nés avant 1992, dans un souci d'équité par rapport aux *« jeunes mamans »* – devrait coûter 60 milliards d'euros d'ici à 2020, et 160 milliards d'ici à 2030. Le coup de pouce aux mères de famille, évalué à plus de 6 milliards d'euros par an, est de loin la mesure la plus coûteuse, mais ce n'est pas celle qui fait le plus débat.

Jusque dans les rangs des partis au gouvernement, des voix s'élèvent contre la retraite à 63 ans, *« un mauvais signal »* dans un contexte de déclin démographique et d'augmentation de l'espérance de vie. *« Nous manquons de main-d'œuvre qualifiée et nous devons parler dans les prochaines années de la retraite à 70 ans »*, a insisté Günther Öttinger, commissaire européen à l'énergie et membre de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), tout en s'inquiétant du message envoyé aux partenaires européens, engagés dans une démarche inverse. L'ancien ministre SPD du travail Franz Müntefering a dénoncé une mesure qui *« contrarie le mouvement pour faire évoluer les mentalités »*.



GORDON WELTERS/THE NEW YORK TIMES-REDUX-REA/GORDON WELTERS/NYT-REDUX-REA

Ouvriers dans une usine allemande. Le « paquet retraite » devrait être financé à 60 % par les cotisations.

> **L'assurance-retraite souligne que « les jeunes actifs vont être touchés par une hausse des cotisations, sans bénéficier » de la retraite à 63 ans.**

Tout aussi sévère, l'assurance-retraite souligne que *« les jeunes actifs vont être touchés par une hausse des cotisations, sans bénéficier »* de la retraite à 63 ans. Selon l'Institut allemand pour la recherche économique (DIW), le « paquet retraite » doit être financé à 60 % par les cotisations : leur baisse de 18,9 % à 18,3 % du salaire brut, possible au 1er janvier dernier au vu des réserves confortables des caisses d'assurance-retraite (plus de 30 milliards d'euros), n'a pas eu lieu ; en 2019, elles passeront à 19,7 % et continueront à progresser pour atteindre 22 % en 2029. En parallèle, les contributions de l'État à l'assurance-vieillesse vont augmenter, finançant environ 15 % de la mesure. Les 25 % restants seront financés par les retraités eux-mêmes, via le ralentissement de la revalorisation des pensions.

Le gouvernement défend une mesure de *« justice sociale ». « L'humanité d'une société se manifeste dans sa manière de traiter les plus faibles, les vieux et les malades »*, a estimé la chancelière Angela Merkel (CDU) devant le Bundestag. *« Nous parlons de générations qui ont travaillé très dur (…) dans des conditions inimaginables aujourd'hui »*, a défendu le vice-chancelier Sigmar Gabriel (SPD). Leur garantir *« une fin de vie digne »* est une *« obligation morale »*. Mais les détracteurs de la grande coalition soulignent que la *« retraite minimum »* à 850 € par mois, défendue, sous des formes différentes par le SPD et la CDU avant les élections législatives de 2013 pour lutter contre la pauvreté des personnes âgées, ne figure pas dans le projet de loi.

Ils l'accusent de suivre une logique électoraliste, les plus de 60 ans pesant lourd dans le corps électoral. *« Le paquet-retraite est le résultat d'un marchandage politique,* explique Anika Rasner, spécialiste de ces questions à l'institut de recherche économique DIW. *Il est né des négociations menées pour former une coalition. Les conservateurs avaient fait de la revalorisation des pensions des mères de famille un thème de campagne, tandis que la retraite à 63 ans était une priorité des sociaux-démocrates, artisans de la retraite à 67 ans et soucieux de faire la paix avec leur électorat. »*

CAMILLE LE TALLEC

En France, les retraites agricoles sont revalorisées

Trois décrets de revalorisation des retraites agricoles, inférieures d'environ 40 % à la moyenne nationale, ont été publiés samedi au *Journal officiel*. Les mesures prévues dans ces décrets sont toutes rétroactives au 1er février 2014. Ces décrets permettent aux conjoints et aides familiaux – des femmes dans leur très grande majorité – de bénéficier de points gratuits de retraite complémentaire. Selon les ministres concernés, Marisol Touraine et Stéphane Le Foll, cette mesure *« peut représenter jusqu'à 30 € en plus par personne et par mois »* et *« concerne plus de 500 000 personnes »*. Sont concernées les personnes *« ayant accompli des périodes d'activité non salariée agricole en qualité d'aide familiale, de conjoint participant aux travaux, de collaborateur d'exploitation ou d'entreprise agricole, ou de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole »*, mais aussi *« les conjoints survivants de personnes non salariées des professions agricoles bénéficiaires d'une pension de réversion ou, s'ils ont repris l'exploitation, bénéficiaires des droits acquis par le chef d'exploitation décédé »*. Quant aux exploitants agricoles, ils ont un *« accès élargi »* à la pension minimale de retraite. Elle concerne notamment les agriculteurs à carrière partielle comme leurs conjoints, supprimant le minimum de dix-sept ans et demi en vigueur jusqu'alors.

REPORTAGE Après une grave crise du crédit en 2011, la ville chinoise de Wenzhou cherche à opérer une délicate reconversion. La capitale de l'entrepreneuriat est la première à avoir autorisé les prêts privés, en février dernier

Wenzhou, laboratoire de l'économie chinoise



WENZHOU
De notre envoyé spécial

Les amortisseurs de la BMW de Ming Liang font presque oublier les nids-de-poule qui criblent la route. *« Ce n'est pas une zone industrielle très avancée. Mais nos usines sont les plus modernes du coin »*, vante le jeune homme.

Une épaisse fumée noire s'échappe des hangars qui bordent la chaussée de cette banlieue de Wenzhou. Ming gare la voiture à côté de grosses barres d'acier brut qui deviendront des composants de pompes industrielles.

Avec quatre usines et une centaine d'employés, la plupart migrants, l'entreprise Zhejiang Shentong Manufacturing est une des plus grandes de la région qui compte une myriade de PME. Une fois assemblées, les pompes serviront à extraire du pétrole ou du gaz. Ici, c'est du charbon qui alimente les forges.

Après un master à Londres et deux ans dans un cabinet d'audit à Shanghaï, Ming Liang, 26 ans, a décidé de revenir à Wenzhou travailler pour l'entreprise familiale florissante, dans cette région en pleine reconversion.

« Mon père a besoin de moi », justifie-t-il en reconnaissant qu'il préférait la vie des grandes villes. Malgré ses neuf millions d'habitants, l'agglomération de Wenzhou est moyenne pour la Chine. Alors que son grand frère gère déjà les affaires courantes, Ming est revenu pour travailler au développement international. *« Le marché domestique n'est plus très porteur »*, explique-t-il.

En 2011, la ville a connu une grave crise qui a fait trembler la Chine. La contraction de l'économie combinée à l'explosion d'une bulle spéculative sur l'immobilier a ruiné de nombreux patrons. Ceux-ci ont entraîné dans leur chute les officines de prêts souterraines, seul moyen de se financer pour beaucoup de PME quand les banques ne prêtent qu'aux grandes entreprises d'État.

C'est la finance de l'ombre (*shadow banking*), dont les actifs s'élèveraient à 3 150 milliards d'euros en Chine, soit un cinquième des actifs des banques légales, selon une récente étude de l'Académie chinoise des sciences sociales.


XINHUA/ZUMA/REA/XINHUA/ZUMA/REA

Vue aérienne de Wenzhou, une ville moyenne pour la Chine malgré ses neuf millions d'habitants.

Wenzhou se distingue par la pratique courante des garanties de prêts entre entreprises amies. *« Dans une économie en croissance cela permet à chacun d'investir. Mais si la conjoncture se dégrade, le système devient dévastateur »*, explique Ming.

C'est ce qui s'est passé en 2011. Des dizaines de patrons criblés de dettes ont fui Wenzhou. D'autres se sont suicidés. Les pompes Ming ont frôlé la catastrophe quand trois clients ont disparu après avoir fait faillite, laissant derrière eux des factures impayées. *« Heureusement, mon père est un patron prudent : il n'était pas impliqué dans une de ces chaînes de garanties mutuelles. »*

En 2012, Wenzhou est devenu une zone d'expérimentation économique pour essayer de tirer les leçons de cette crise. Déjà en 1978, c'est dans cette ville que les premières entreprises privées furent autorisées, ouvrant la voie à la libéralisation post-Mao. Aujourd'hui, elles représentent plus de 95 % de l'économie de l'agglomération. En février dernier, Wenzhou est devenu la première ville à légaliser les prêts privés.

« C'est la principale avancée de cette expérimentation », estime Zhou de Wen, un ponte local à la tête de plusieurs associations d'analyse et d'assistance aux entrepreneurs. Il avait été consulté par le premier ministre avant le lancement du projet. *« Cela devrait empêcher que la même crise ne se reproduise »*, espère-t-il.

Les officines de prêts enregistrées doivent désormais disposer de réserves suffisantes et les taux d'intérêt sont contrôlés. Mais Wenzhou n'en a pas encore fini avec la crise : *« L'accès au crédit est difficile. Les prêts illégaux existent toujours. »*

Li Hong, directeur adjoint d'une petite entreprise de rouets, ces anneaux striés qui transforment la fibre en fil de coton, est plus critique envers les autorités : *« Les mesures du gouvernement ratent leur cible parce qu'il n'écoute pas assez ceux qui savent : les entrepreneurs »*, tance le patron de 31 ans. Pour lui, la reprise que connaît Wenzhou ne doit rien au gouvernement. *« L'argent des plans de relance va toujours aux grandes entreprises d'État. »*

> **« Les mesures du gouvernement ratent leur cible parce qu'il n'écoute pas assez ceux qui savent : les entrepreneurs. »**

(Lire la suite page 14.)

▶ Wenzhou, laboratoire de l'économie chinoise

(Suite de la page 13.)

●●● Pour renouer avec les bénéfices, Li Hong a *« réorganisé et innové »* après la crise. En réduisant les effectifs à une dizaine de personnes d'abord, grâce à des machines plus modernes. Et en remplaçant les hommes par des femmes, moins chères. *« Un ouvrier est payé 3 700 yuans (435 €) par mois, contre seulement 2 700 (317 €) pour une ouvrière »*, explique volontiers le patron.

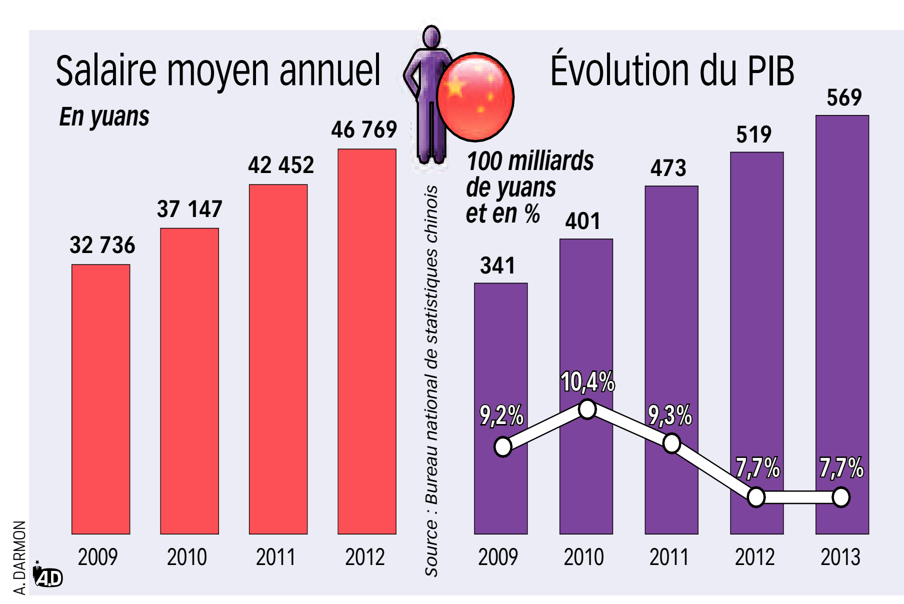
Il cherche également à conquérir de nouveaux marchés comme l'Indonésie et le Vietnam. Puis pourquoi pas l'Italie, les États-Unis. *« À cause de l'augmentation des salaires en Chine, nous ne sommes plus compétitifs sur le bas de gamme. La solution pour Wenzhou, c'est de se focaliser sur la qualité, comme les Allemands. »*

C'est aussi le choix des Ming, qui viennent d'investir un million de yuans (120 000 €) dans une nouvelle machine qui doit les faire gagner en productivité et en qualité. Elle trône à côté du marteau-pilon qui s'abat sur une sphère rougeoyante, faisant trembler le sol de la pièce centrale. Les mains sur les oreilles, Ming Liang pointe le menton vers la machine. *« Mon père a hypothéqué la maison pour emprunter l'argent à une banque, mais surtout pas un prêteur privé »*, crie-t-il.

> **« L'industrie des pompes est un des cinq piliers de l'économie de Wenzhou, avec l'électronique, les lunettes, les chaussures et les machines-outils. Nous ne les abandonnerons pas. »**

« L'industrie des pompes est un des cinq piliers de l'économie de Wenzhou, avec l'électronique, les lunettes, les chaussures et les machines-outils. Nous ne les abandonnerons pas », assure Zhou de Wen. *« Notre économie doit prendre le tournant de la qualité »*, poursuit le président d'une association de conseil, qui cite en exemple une ancienne entreprise de parapluie qui s'est élargie à la chimie alimentaire et pharmaceutique. *« Celles qui ne peuvent pas s'adapter, elles feront faillite. »*

LÉO CIRAH



ENQUÊTE Le pays veut nettoyer ses banques de leurs emprunts occultes

Le secteur immobilier chinois en pleine métamorphose

C'est l'ultime basculement vers une économie capitaliste. Un peu plus de dix ans après son réveil, l'empire du Milieu s'attaque à son secteur bancaire. Les banques continuant de financer en priorité le secteur public, pour trouver des liquidités, les entreprises privées doivent contracter des prêts de manière informelle auprès d'officines non officielles ou des banques elles-mêmes. Leur valeur et leur nature sont opaques mais ils représenteraient 30 % du PIB. Un défaut de paiement pourrait être catastrophique pour la Chine.

Le gouvernement a pris des mesures pour limiter le crédit et stimuler la consommation. L'immobilier est un des secteurs visés. La pierre est l'investissement favori des Chinois. *« Ils épargnent en moyenne plus de 50 % de leur revenu. Les placements immobiliers sont utilisés comme des comptes en banque. Il n'est pas rare qu'une même personne possède plus de trois biens immobiliers »*, explique François Godement, directeur stratégie chez Asia Centre.

La forte demande, attisée d'abord par des prix attractifs, a alimenté une inflation spectaculaire et une flambée des constructions. La valeur du mètre carré excède 14 500 € à Shanghaï. L'une des plus élevées au monde. Les prix ne correspondent plus au salaire moyen. Tout l'enjeu pour les dirigeants de la Chine est de parvenir à les faire diminuer.

Pour limiter la spéculation, le gouvernement pousse les banques à favoriser les primo-accédants pour l'octroi de crédits. Il a aussi augmenté l'acompte demandé à l'achat d'une résidence secondaire à 60 % du prix total.

Les premiers effets se font déjà sentir. D'après le Bureau national des statistiques, le prix des logements neufs augmente toujours mais à un rythme qui ne cesse de ralentir depuis le début de l'année. Ils ont augmenté de 16 % contre 21 % sur la même période en 2013.

Dans une dizaine de petites villes, des quartiers neufs prennent des allures fantomatiques. À Hangzou, dans le quartier Tiangducheng, les immeubles s'alignent de part et d'autre de rues désertes. Les appartements ne trouvent plus preneur. Même si les prix ont chuté d'environ 30 % en quelques mois, les acheteurs potentiels attendent.

« Des faillites dans le secteur seront inévitables mais elles sont nécessaires pour que le secteur bancaire redevienne viable », estime Mary-Françoise Renard, spécialiste de la Chine au Centre d'études et de recherches sur le développement international (Cerdi). Le gouvernement reste vigilant. La frontière est mince entre l'assainissement et le basculement dans une crise systémique.

Face aux risques accrus et à la rentabilité réduite, les investissements immobiliers vont se réduire. *« Il y aura crise si la confiance diminue aussi dans les autres pans de l'économie mais la mobilisation du gouvernement et de la banque centrale rend cette éventualité peu probable »*, explique Mary-Françoise Renard. *« Le gouvernement dispose des moyens suffisants pour éponger un début de crise. »*

YOANN BOFFO

REPERES

LE LÉGER RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE CHINOISE

● **Croissance :** l'économie chinoise a légèrement ralenti en 2013 (+ 7,6 %, après 7,7 % en 2012 et 9,3 % en 2013). Cette décélération se poursuivra cette année (prévision à + 7,2 %). Selon la Coface, les secteurs les plus affectés seront ceux pour lesquels on observe des surcapacités importantes et où les entreprises d'État sont dominantes : acier, ciment, aluminium, construction navale.

● **Endettement :** compte tenu du *shadow banking* (activités bancaires non déclarées), il est difficile d'évaluer le niveau d'endettement du secteur privé. Il serait, toujours selon la Coface, de 200 % du PIB (129 % en 2008). L'endettement des collectivités locales, lui aussi opaque, est estimé à 25 % du PIB et celui de l'État à 20 %.

ENTREPRENEURS SOLIDAIRES

avec bpifrance

Ana Semedo
Le solaire pour tous

L'accès à l'électricité n'est pas une évidence dans toutes les parties du monde. En Afrique de l'Est par exemple, plus de 80 % de la population n'est pas connectée à un réseau. Des alternatives aux sources d'énergie conventionnelles existent pourtant, plus économes pour les habitants et plus durables pour la planète : les énergies renouvelables. Un créneau porteur sur lequel s'est positionnée la jeune société Sp2a Énergies.

SP2A ENERGIESZ

Créée par deux femmes, Ana Semedo et Armelle Partiot, cette entreprise lance cette année un dispositif innovant d'offre autonome d'électricité d'origine solaire. *« C'est la solution la plus adaptée pour des stations individuelles et autonomes dans des régions d'habitat dispersé,* explique Ana Semedo, une ingénieur d'origine cap-verdienne dont la famille a été confrontée au manque d'électricité. *L'étude de marché que nous avons menée au Bangladesh, où il existe déjà des systèmes domestiques solaires, nous a confortées dans cette voie. »*

Au cœur de l'innovation de Sp2a, il y a la Juabox, un boîtier relié à des panneaux solaires, qui dispose d'une batterie se chargeant pendant la journée afin de fournir de l'électricité la nuit pour des usages multiples : éclairage, télévision, ordinateur, recharge des téléphones mobiles… Facile à installer et très simple d'utilisation, la Juabox est aussi plus puissante que la plupart des offres solaires disponibles. Elle est fabriquée en France, avec à l'origine le soutien de chercheurs de l'Institut national d'énergie solaire (Ines) et de Bpifrance, via une subvention aide à la maturation de projets innovants (Aima) de 27 500 € cofinancée par la région Île-de-France.

La Tanzanie est le premier pays à en bénéficier avant l'Angola, le Mozambique, la République démocratique du Congo… Mais au-delà de l'invention technologique, la Juabox est aussi une innovation sociale. *« Pour que le plus grand nombre de personnes puissent l'acquérir, nous avons noué des partenariats avec des Sacco, des coopératives de financement,* explique Ana Semedo. *Elles achètent les box auprès de nos distributeurs et font des prêts aux petits épargnants pour qu'ils les achètent. »*

Un mécanisme similaire existe aussi au Bangladesh – où Sp2a pense à s'implanter – avec la Grameen Shakti, du prix Nobel Muhammad Yunus. La jeune entreprise a pour ambition d'équiper en systèmes domestiques solaires des populations sur tous les continents.

ÉRIC LARPIN

L'OBJET Début février, Laulhère a racheté l'activité bérets de Blancq-Olibet, son seul concurrent. L'entreprise espère ainsi produire dès cette année 200 000 bérets estampillés « made in France »

Laulhère redonne des couleurs au béret basque

Il y a deux ans, Laulhère était en redressement judiciaire et a bien failli mettre la clé sous la porte. Aujourd'hui, *« le »* fabricant du célèbre béret basque, qui produit des couvre-chefs depuis 1840 à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), est en pleine expansion.

Son béret est désormais présent dans de nouveaux réseaux comme les boutiques d'aéroport, le réseau Nature & découvertes, les jardineries Point Vert et Gamm Vert, en plus des chapelleries traditionnelles. Soit environ 500 boutiques en France et plus de 1 000 à l'étranger, dans une trentaine de pays. Résultat, la marque a réalisé 1,7 million d'euros de chiffre d'affaires en 2013, un peu plus que les prévisions. Et, dans quelques mois, le béret basque sera aussi vendu dans de nouvelles contrées, telles que la Russie.



Ce renouveau, Laulhère le doit à Cargo-Promodis qui l'a rachetée en 2012. Il faut dire que ce groupe toulousain (1 300 salariés, 250 millions d'euros de chiffre d'affaires) connaît bien le secteur : Promodis, sa filiale spécialisée dans les équipements pour l'armée française, la gendarmerie et les pompiers, était le premier client de Laulhère. *« Nous ne voulions pas perdre ce fournisseur de qualité »*, explique René Renda, actuel directeur général de Laulhère.

Pour redonner des couleurs au béret français, Cargos-Promodis a investi la bagatelle de 1,2 million d'euros dans l'outil de production. *« Nous sommes les seuls à fabriquer intégralement le béret en France, de la confection à la teinture, avec uniquement des produits de qualité »*, met en avant le dirigeant. Pas moins de douze heures de travail et 700 mètres de laine sont nécessaires pour concevoir un béret Laulhère. Son savoir-faire unique, transmis et réinventé génération après génération, a été reconnu en 2012 par les labels Entreprise du patrimoine vivant (EPV) et Origine France garantie.

En février, Laulhère a franchi une nouvelle étape en rachetant son concurrent historique, Blancq-Olibet, fondé en 1819. Ainsi, l'entreprise va augmenter ses capacités de production de 30 %. *« Nous visons les 200 000 pièces et 2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2014 »*, avance René Renda.

Car il y a une demande à satisfaire, notamment à l'étranger où Laulhère réalise déjà 35 % de ses ventes. En effet, au-delà des marchés militaires et paramilitaires (60 % du chiffre d'affaires), les bérets *« mode »* pour femmes et traditionnel de berger ont un succès croissant auprès du grand public. *« On est plus qu'optimistes pour l'avenir »*, conclut René Renda, fier d'avoir contribué au renouveau du béret *« made in France »*, qui avait jusque-là souffert de la concurrence *« féroce »* des pays à bas coût.

NICOLAS CÉSAR

ÉCONOMIE SOLIDAIRE

L'insertion en réseau

Créée en 2007 à Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher), l'association Interval aide des personnes éloignées de l'emploi à se remettre sur pied.

Elle a intégré en 2008 le réseau Chênelet construction.

Baptisé MBE, pour « maison de bois évolutive », le bâtiment de 46 mètres carrés au sol commence à prendre forme. Une vingtaine de salariés en contrat d'insertion s'activent pour faire sortir de terre cette première maison-témoin, sur la commune de Saint-Aignan-sur-Cher. Avec son ossature et ses cloisons en bois, son isolation en chanvre et laine de bois et sa toiture en plaques végétalisées, l'édifice se veut *« écologique, évolutif et à charges et budget maîtrisés »*.

Il est aussi le dernier projet de l'association Interval, créée en 2007 à Noyers-sur-Cher afin de répondre aux besoins de ce territoire rural en difficulté. *« Aucune structure d'insertion n'était implantée ici, alors que de nombreuses personnes sont éloignées de l'emploi, et ce depuis longtemps »*, affirme Nathalie Hanon, directrice d'Interval et ancienne cadre dans l'industrie automobile, qui ne regrette pas cette reconversion professionnelle *« porteuse de sens et de valeurs humaines »*.

Pour les aider à se remettre en situation de travail, l'association (qui réalise 100 000 € de chiffre d'affaires par an, soit 20 % de son budget) a développé deux types d'activités : l'entretien des espaces ruraux et la construction de bâtiments. *« Il y a une forte demande des collectivités mais aussi de particuliers pour l'écoconstruction »*, explique Nathalie Hanon, qui espère convaincre de nouvelles municipalités en recherche de logements sociaux à des prix raisonnables grâce au projet MBE.

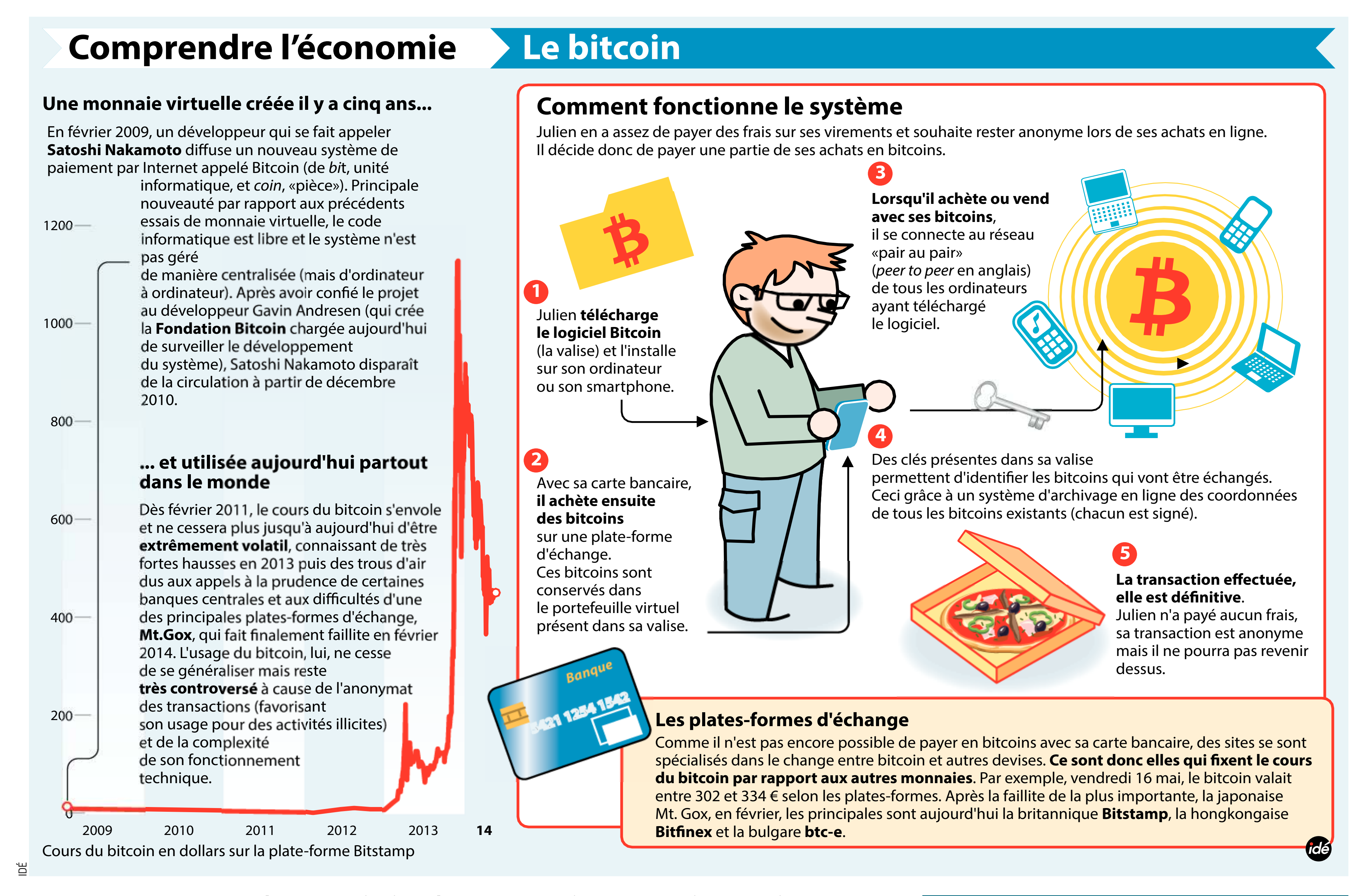
> « Il y a une forte demande des collectivités mais aussi de particuliers pour l'écoconstruction. »

Interval est également membre fondateur du réseau Chênelet construction, un regroupement d'acteurs de l'habitat solidaire et écologique créé en 2008 à l'initiative du groupe Chênelet. François Marty, le très dynamique directeur de Chênelet, cherchait alors à implanter son groupe (fondé en 1981 par la communauté catholique de l'Annonciation et un petit groupe de personnes) dans d'autres régions.

Les dirigeants de Chênelet et Nathalie Hanon se sont rencontrés *« un peu par hasard, grâce à des connaissances communes »*, raconte cette dernière. Mais entre eux, le courant est *« aussitôt passé »*.

Aujourd'hui, le rapprochement est profitable pour tout le monde. Devenu bailleur social en 2012, Chênelet construit de nombreux logements sociaux, comme à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) par exemple, où la mairie lui a confié un immeuble de 12 logements. L'association Interval, elle, participe comme sous-traitant à certains de ces programmes. *« C'est tout l'intérêt de ce réseau,* ajoute Nathalie Hanon. *Notre mission première reste l'insertion, nous n'avons pas vocation à multiplier les chantiers seuls, dans notre coin. »*

XAVIER RENARD



PATRIMOINE Sans précision de la répartition des parts d'un achat indivis, il n'y a pas lieu de rechercher qui a financé l'acquisition

Mieux vaut prévoir la sortie d'une indivision avant d'y entrer

Nul n'est tenu de rester dans l'indivision. Comment s'opère donc le partage lorsque l'un des indivisaires désire en sortir ? La chambre civile de la Cour de cassation vient de répondre à cette question dans un jugement rendu le 19 mars 2014.

Le 12 septembre 1996, deux partenaires – Mme Élisabeth X et Mlle Marie-Pierre Y – ont, devant notaire, acquis un appartement, avec clause d'attribution au dernier vivant, moyennant 180 000 francs payés comptant. L'acte d'achat ne précisait pas les parts respectives de chacune dans cette indivision. En cas de rupture, elles devaient donc être réputées propriétaires du bien pour moitié à défaut de pouvoir apporter la preuve du contraire.

Un courrier adressé au Crédit lyonnais le 3 juillet 1996 annonçait que Mlle Y avait versé 85 % du prix total du bien alors que Mme X n'en avait acquitté que 15 %. Les précisions apportées par le notaire lors de l'acte d'achat ne pouvant suffire à établir de façon certaine un partage par moitié, le tribunal a été chargé de déterminer les parts respectives de chacune dans le financement pour fixer leurs droits dans le partage.

Les pièces bancaires étudiées lors des débats ont révélé qu'au 4 février 1996 Mlle Y disposait bien à la banque de produits financiers de montants plus que suffisants pour financer l'opération, que ces sommes avaient bien été versées sur le compte commun ouvert à l'agence, mais que les relevés de Mme X ne permettaient pas de démontrer qu'elle disposait, lors de l'achat, des fonds nécessaires pour en financer tout ou partie, ni qu'elle avait crédité le compte joint de sommes provenant de ses comptes personnels. Pour sa défense, Mme X a affirmé que pour réaliser l'achat, elle avait souscrit en 1997 un crédit dont elle avait assumé seule le remboursement.

La cour d'appel ne lui a pas donné raison. Elle a estimé qu'un prêt souscrit en 1997 n'avait pas pu être affecté à l'acquisition d'un bien acquis et payé comptant en 1996, que l'on pouvait donc estimer que ce bien avait été financé exclusivement par Mlle Y et que Mlle Y devait être considérée comme seule titulaire des droits de cette indivision puisque *« lorsqu'un acte d'achat ne mentionne pas leurs parts respectives, le partage d'un bien indivis entre concubins est proportionnel à la participation de chacun au financement de l'acquisition »*.

Mais la chambre civile de la Cour de cassation n'a pas suivi la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Elle a estimé que *« les personnes qui ont acquis un bien en indivision en ont acquis la propriété, sans qu'il y ait lieu d'examiner la façon dont cette acquisition a été financée »*.

Conclusion : lorsque deux concubins ou partenaires de pacs décident d'acheter un bien en indivision, ils doivent impérativement prévoir les modalités de sortie de cette indivision. En cas de rupture, en effet, le partage d'un bien indivis est proportionnel à la participation de chacun au financement de son acquisition, à condition que l'acte d'achat fasse mention de leurs parts respectives. À défaut d'avoir apporté cette précision dans l'acte d'acquisition, en cas de rupture, les personnes qui ont acheté un bien en indivision en ont acquis la propriété par moitié, sans qu'il y ait lieu de considérer la façon dont cette acquisition a été financée.

JACQUELINE MAILLAT

CONSEILS

FISCALITÉ

Monuments historiques

Depuis le 1er janvier 2014, seuls les immeubles historiques classés ou inscrits au titre des monuments historiques, ou disposant du label de la Fondation du patrimoine, bénéficient du régime fiscal dérogatoire quant à la prise en compte des charges foncières. Les propriétaires ayant fait l'objet d'un simple agrément ministériel au regard de leur caractère historique ou artistique particulier ne pourront plus s'en prévaloir, sauf s'ils obtiennent une inscription ou une labellisation. Des dispositions transitoires sont prévues pour maintenir les avantages déjà consentis.

Droits de mutation

Depuis le 1er mai, deux nouveaux départements, l'Aveyron et la Saône-et-Loire, ont relevé temporairement (jusqu'au 29 février 2016) à 4,50 % le droit d'enregistrement sur les ventes de biens immobiliers. Une dizaine de départements n'ont pas encore pris de dispositions en ce sens, dont les Bouches-du-Rhône, l'Isère, la Loire-Atlantique, les Yvelines et le Val-d'Oise.

JURIDIQUE

Divorce

La Cour de cassation vient de le confirmer : un époux qui présente une demande en divorce peut, en tout état de cause, et même en appel, lui substituer une demande en séparation de corps, mais la substitution inverse est interdite (art. 1076 du code de procédure civile). Sauf si, lors de l'audience de conciliation, les époux ont accepté le principe de la séparation de corps. Ainsi, une demande en divorce de l'un est recevable si, lors de l'audience, tous deux ont refusé le principe de la conciliation et si le délai imparti à celui qui a introduit la demande en séparation de corps par l'ordonnance de non-conciliation est expiré.

Sur www.La-Croix.com ▸ Célibat des prêtres : vingt-six compagnes de religieux écrivent au pape

Blessés de guerre, se reconstruire dans la foi

Près de 12 000 militaires français et étrangers étaient à Lourdes ce week-end à l'occasion du 56e Pèlerinage militaire international (PMI).

En présence de Mgr Luc Ravel, évêque aux armées françaises, plusieurs blessés de guerre ont témoigné après une opération extérieure.



VIRON/SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE LOURDES/CIRIC/

Procession d'entrée dans l'église Sainte-Bernadette lors du 56e Pèlerinage militaire international de Lourdes.

LOURDES (Hautes-Pyrénées)
De notre correspondant régional

« Une bombe a explosé sur mon chemin, en Afghanistan. Après deux semaines de coma, je me suis réveillé amputé d'une jambe. J'avais 25 ans. » Blessé en 2010 lors d'une opération extérieure, le sergent-chef Jocelyn Truchet pose le décor. Ce Savoyard du 13e bataillon de chasseurs alpins était depuis vendredi, et jusqu'à hier, à Lourdes pour témoigner lors du 56e Pèlerinage militaire international (PMI). *« Je me rappelle encore avoir cherché ma jambe manquante sous les draps*, confie le militaire. *Passionné de sport, j'ai fait la promesse à mon infirmier que je préparerais les Jeux paralympiques. Sept mois après l'opération, j'étais à skis ! »* Outre le sport, la foi n'est pas étrangère à la reconstruction physique et morale de ce catholique baptisé et confirmé. *« Lors de mon évacuation, l'hélicoptère a failli s'écraser à cause d'une tempête de sable*, explique-t-il. *Après de tels événements, on redécouvre la vie. J'ai pris conscience que cela peut s'arrêter du jour au lendemain. Dieu m'a donné cette chance de ne pas mourir, une nouvelle vie commence. »* Jocelyn prévoit de revenir à Lourdes l'an prochain avec son aumônier : *« Il est une oreille attentive, c'est important de pouvoir se livrer à quelqu'un qui est avec nous sur le terrain. »*

Une oreille attentive, un soldat de la Légion étrangère a pu la trouver auprès du P. Blaise Rebotier, aumônier de l'Institut national des invalides à Paris et directeur du PMI. Il a accompagné ce soldat de la Légion, tétraplégique depuis l'explosion d'une mine sous son véhicule, jusqu'au baptême célébré à Lourdes lors du pèlerinage. Si l'anonymat de ce combattant blessé en Afghanistan doit être respecté, le P. Blaise évoque avec émotion sa démarche de conversion : *« Il n'avait que 26 ans à l'époque mais plus aucune perspective dans la vie. À l'armée, il avait trouvé une famille et l'épreuve traversée lui a permis de rencontrer Dieu. Depuis, il lit la Bible et s'accroche à cette Parole. Son baptême est un témoignage fort car son histoire peut susciter de nouvelles conversions ! »*

Catholique pratiquant de longue date, le général Bernard Rouvier a vu passer un nombre important de blessés de guerre depuis trente ans. Ce médecin militaire a dû se rendre à de nombreuses reprises sur les terrains d'opération au Tchad, au Rwanda… Il affirme que la foi l'a *« énormément aidé »* au cours de sa carrière : *« Je partais en mission d'évacuation sanitaire chercher un blessé en ignorant parfois son état, j'avais la trouille. Je me confiais donc au Seigneur pour avoir son aide. Entre 10 et 20 % des blessés du service de réanimation décédaient. Je n'allais pas jusqu'à engueuler le bon Dieu, mais difficile pour moi d'avoir l'espérance après cela… La foi d'un soldat est une foi très virile, faite de doute et, parfois, de révolte. Un ami prêtre me disait : "Quand tu es dans les moments de révolte et de doute, c'est là que tu es le plus près du Seigneur." »*

> **« La foi d'un soldat est une foi très virile, faite de doute et, parfois, de révolte. »**

Lui-même a été profondément marqué par les témoignages de militaires lors d'opérations extérieures. Certaines blessures, cette fois morales, n'en sont pas moins prégnantes. Il relate un passage de l'histoire du Rwanda : *« On avait signalé à l'antenne chirurgicale que des enfants tutsis s'étaient réfugiés dans des collines après avoir été attaqués à la machette. Ils étaient terrorisés. Des commandos sont partis en hélico. Imaginez alors le traumatisme psychique de ces soldats qui sont allés récupérer des enfants dont le bras était découpé à la machette. »*

Des récits que Jeff n'a heureusement pas vécus, lui qui rentre tout juste de République centrafricaine. Sous-officier dans un régiment de parachutistes, c'est la première fois qu'il se rend à ce pèlerinage. *« Chrétien et militaire, j'avais l'impression d'être un peu seul dans l'armée, je prends conscience que ce n'est pas le cas »*, souligne-t-il. *« On a peu souvent l'occasion de concilier vie militaire et vie chrétienne »*, confirme Jean-Baptiste, 25 ans, qui est rentré l'an dernier de Côte d'Ivoire. Ces deux notions ne sont d'ailleurs pas antinomiques selon les deux militaires. *« Cela reste compatible avec les règles d'engagement*, explique Jeff. *On défend la vie lorsqu'on cherche à désarmer les miliciens pour éviter les exactions sur les populations civiles. Mais il est parfois difficile de continuer à espérer face à la violence ou lorsque nous sommes obligés d'engager le feu pour protéger la vie des camarades. On accumule et le retour au pays est parfois difficile. »* Jean-Baptiste poursuit : *« Notre foi est en mode survie. On se ressource au retour. »* À Lourdes, ces deux frères d'armes ont d'ailleurs participé à une prière pour le dernier soldat tombé en Afrique. Chacun porte sur son béret une médaille de Saint-Michel, le patron des parachutistes. *« Au moment de sauter en parachute*, souligne Jean-Baptiste, *c'est un peu l'abandon total à la Providence. »* Il devrait prochainement repartir en mission.

HUGUES-OLIVIER DUMEZ

PAROLES MGR LUC RAVEL, évêque aux armées

« Chrétiens et militaires, nous avons une culture commune »

« Chrétiens et militaires ont cette culture commune de placer le blessé au centre et non à la périphérie. Le Christ s'identifie au plus pauvre, à la personne victime d'une blessure physique ou psychique. Comment concilier vie chrétienne et vie militaire lorsque cette dernière nous engage dans une spirale de la violence ? On ne peut faire l'impasse sur des valeurs humaines fondamentales, auxquelles s'ajoute l'amour de l'ennemi. On peut discourir de la croix bien assis dans son fauteuil mais les questions s'incarnent quand nous, aumôniers militaires, partageons avec eux ces moments. »

RECUEILLI PAR HUGUES-OLIVIER DUMEZ

La Curie devrait se doter d'un modérateur

Un poste de « Moderator curiae » devrait prochainement être créé au sein de l'administration vaticane. D'autres changements structurels sont en préparation.

ROME
De notre envoyé spécial permanent

L'idée est évoquée depuis le début de la réforme de la Curie entreprise par le pape François mais, selon au moins deux de ses proches, elle est désormais prête à être concrétisée. Un « Moderator curiae », chargé de coordonner les activités des divers dicastères (équivalent de ministères) composant l'administration du Saint-Siège, devrait être prêt pour la rentrée. Le nom du cardinal italien Giuseppe Bertello, actuel président du Gouvernorat de la Cité du Vatican, circule pour prendre ce nouveau poste. Ce cardinal est l'un des huit dont le pape jésuite s'est entouré pour réformer la Curie, le « C8 », lequel a justement planché sur le projet. Le nom de Mgr Juan Arrieta, 63 ans, est aussi avancé. Cet évêque espagnol de l'Opus Dei, secrétaire du Conseil pontifical pour les textes législatifs, est présenté comme étant à l'origine de l'idée de ce poste, portée par le président de son dicastère, le cardinal Francesco Coccopalmerio, 76 ans.

Le rôle n'incombe pas forcément en tous les cas à un cardinal tant il s'agit non pas de surintendance mais de coordination.

Déjà soulevée durant les débats entre cardinaux précédent le dernier conclave, la proposition fait suite aux dérives de pouvoir de la Secrétairerie d'État au cours des deux derniers pontificats. *« D'une plaque tournante, elle était devenue un goulot d'étranglement »*, résume le cardinal Paul Poupard, remémorant l'époque où, sous Paul VI, une Secrétairerie modernisée jouait en pratique ce rôle de coordination entre dicastères. *« Avec le cardinal Bertone (le secrétaire d'État sous Benoît XVI, NDLR), la coordination était non seulement inexistante mais découragée, les dicastères travaillant les uns à côté des autres comme des silos séparés, sans être incités à se rencontrer bien que voisins »*, témoigne un praticien.

La création d'un modérateur va réduire de facto l'emprise de la Secrétairerie d'État. La mise sur pied d'un Secrétariat pour l'économie, couvrant depuis mars toutes activités financières du Saint-Siège, a déjà diminué son rôle d'un pan entier. *« Ceci tend à ramener la Secrétairerie à un rôle d'abord diplomatique »*, estime un fin connaisseur du Vatican.

La Curie elle-même, que le modérateur va être appelé à coordonner, est en pleine restructuration et rationalisation. Le nombre, les appellations et les compétences des douze conseils pontificaux sont en cours de redéfinition. Ce fut un des chantiers du dernier C8 fin avril.

Autre changement, effleuré à ce dernier C8, celui de créer un *« Secrétariat pour la communication »*. Comme pour l'économie, il ferait appel aux compétences de laïcs auxquels la réforme de la constitution apostolique *Pastor Bonus* devrait autoriser davantage de responsabilités, comme celle de vice-président d'un dicastère. La création de ce nouveau Secrétariat devrait avancer au cours du prochain semestre, durant lequel d'importantes nominations dans la Curie sont attendues. Du coup, les campagnes pour appuyer tel ou tel candidat ont déjà commencé.

SÉBASTIEN MAILLARD

PORTRAIT

Comédien philosophe

Michel-Olivier Michel,
comédien et metteur en scène

Actuellement sur scène dans *Tactique du diable*, son adaptation du roman épistolaire de C.S. Lewis, Michel-Olivier Michel a lancé des ateliers philo-théâtre à Paris.


DR

Tour à tour séducteur, grinçant, raisonneur, tourmenté, impitoyable, cynique… Michel-Olivier Michel incarne à merveille le démon rompu à toutes les tentations du roman épistolaire de C.S. Lewis, *Tactique du diable*, qu'il a adapté pour le théâtre. Mêlant comique et interrogations théologiques sur un accompagnement au piano façon cinéma muet, sa mise en scène laisse entrevoir, à travers les leçons du vieux démon à son jeune neveu, les tentations les plus subtiles qui traversent l'âme humaine. *« Quelle idée plus théâtrale que de donner la parole au démon ? »*, s'enflamme-t-il pour expliquer ce choix inédit.

Aujourd'hui avec sa *Tactique du diable*, hier avec les pièces du philosophe Fabrice Hadjadj – son beau-frère –, qu'il a mises en scène et jouées pendant dix ans *(Pasiphaé, Job, Gabbatha…)*, ce cinquième d'une famille *« baroque et fantasque »* de huit enfants, aussi viscéralement artiste que croyant, a toujours voulu *« montrer l'invisible »* par le théâtre. Du théâtre religieux, donc ? *« Pas en tant que tel. Mais un théâtre qui relie, qui donne du sens. Je ne pourrais pas jouer une pièce dénuée de la quête de vérité, d'absolu, qui anime* Le Misanthrope *de Molière,* Partage de Midi *de Claudel ou les* Carnets du sous-sol *de Dostoïevski. »* C'est à la lecture de ce texte qu'est née sa vocation de metteur en scène, alors qu'il fréquentait le Cours Florent.

« L'artiste, parce qu'il a l'intuition d'une réalité au cœur de la réalité, parce qu'il voit ce que d'autres ne voient pas, surdéveloppe sa subjectivité, son affectivité… au risque parfois d'un enfermement sur sa perception », reconnaît-il. Ce constat l'a conduit à créer, il y a deux ans, des ateliers philo-théâtre. Trois fois par mois, « Michelo » enseigne l'art de la scène et, la quatrième semaine, passe le relais à un professeur de philosophie pour un cours thématique – cette année sur l'altérité. *« L'instrument de l'acteur, c'est lui-même : investir davantage la raison, l'intelligence peut l'aider à un plus bel équilibre, à un regard parfois moins désespéré sur le monde. »*

Lui-même a ressenti il y a quatre ans l'impérieuse exigence de se former, le besoin d'un *« enracinement intellectuel »*. Passionné et radical dans ses choix, proche de la famille monastique de Bethléem, où l'une de ses sœurs est entrée, Michel-Olivier Michel a d'abord pensé trouver la réponse dans un monastère trappiste, avant de tracer sa propre voie à Paris, entre théâtre et cursus de théologie au Collège des Bernardins. *« J'aime jouer, mettre en scène, enseigner, réfléchir, écrire*, énumère-t-il, et – citant Jean-Paul II à qui il a consacré une comédie musicale – *lutter contre moi-même »*.

CÉLINE HOYEAU

Jusqu'au 24 mai à l'Espace Bernanos à Paris, les jeudis, vendredis et samedis à 20 h 45. RÉS. : 06.83.56.16.78

ESSENTIEL

L'Eglise d'Arménie attend le pape en 2015

« À 90 %, si Dieu le veut, la visite du pape aura lieu ici, au Saint-Siège, à l'occasion de la célébration de canonisation de nos martyrs, en 2015. » Dix jours après la rencontre entre le catholicos Karékine II et le pape François au Vatican, l'archimandrite Shahe Ananian, directeur du Centre de presse du Saint-Siège de l'Église apostolique arménienne, se veut extrêmement confiant quant à l'éventualité d'une visite du pape en Arménie l'an prochain. Celle-ci aurait une forte valeur de symbole puisqu'elle signifierait que Rome reconnaît le génocide arménien, comme l'avait fait Jean-Paul II en 2001. Pour l'archimandrite Shahe Ananian, les *« points d'amitié »* entre les deux Églises sont *« majoritaires »*. *« Nos peuples célèbrent ensemble, prient ensemble. Nous partageons la vision hiérarchique romaine de l'autorité du patriarche, mais nous pratiquons également la synodalité d'origine byzantine »*, dit-il avant de révéler que Rome a demandé à l'Église apostolique arménienne, *« de façon non officielle »*, *« notre expérience sur le clergé marié »*. *« Nous pensons que celle-ci pourrait être utile à l'Église de Rome. Selon nous, il faut donner la liberté de se marier à ceux qui ont la vocation de prêtre. Dans notre droit, si le divorce d'un prêtre est dû à l'infidélité de son épouse, il peut poursuivre sa mission. Dans le cas inverse, il ne peut pas. »*

FRÉDÉRIC MOUNIER,
à Etchmiadzine (Arménie)

ROME Le Saint-Père prépare activement le Synode sur la famille

Le pape François a participé, toute la journée du mardi 13 mai, à la réunion du Conseil ordinaire du Synode des évêques, a indiqué vendredi le Saint-Siège. Une première ébauche de l'*Instrumentum laboris* du Synode des évêques d'octobre prochain, consacré à la pastorale familiale, a notamment été examinée. Lors de la réunion, qui a continué le lendemain en l'absence du pape, il a également été question d'une nouvelle méthodologie synodale pour la prochaine assemblée, a indiqué le Vatican sans plus de précisions. Ces modifications concernent notamment les temps d'intervention des Pères synodaux et les travaux en groupes.

RÉCOMPENSES
L'Œuvre d'Orient récompense deux ouvrages

Le cardinal André Vingt-Trois a remis hier le prix littéraire 2014 de l'Œuvre d'Orient. Sont récompensés cette année *Le Camp oublié de Dbayeh*, de Nathalie Duplan et Valérie Raulin (prix grand public) et *Des monastères en partage*, d'Anna Poujeau (prix spécial). Le prix littéraire de l'Œuvre d'Orient a pour objectif de récompenser une œuvre pour son regard positif sur les chrétiens en Orient, parmi une sélection d'ouvrages de langue française parus durant l'année.

NOMINATION
Un nouveau primat pour la Pologne

Le pape François a nommé samedi Mgr Wojciech Polak, 49 ans, nouvel archevêque de Gniezno et primat de Pologne. Les deux fonctions sont liées depuis le XVe siècle. Secrétaire général de l'épiscopat polonais, il devient le plus jeune primat d'Europe. À l'automne dernier, il avait eu à gérer plusieurs crises, dont celles provoquées par la révélation d'abus sexuels de Mgr Jozef Wesolowski, nonce apostolique en République dominicaine.

LA PHRASE *« Nous revendiquons notre droit légitime d'accueillir nos chefs spirituels »*

Dans une lettre envoyée à Mgr Giuseppe Lazzarotto, nonce apostolique en Israël et délégué apostolique pour Jérusalem et la Palestine, à la veille du voyage en Terre sainte du pape François et du patriarche œcuménique Bartholomeos Ier de Jérusalem, les fidèles de la paroisse latine du Saint-Sauveur, dans la Vieille Ville de Jérusalem demandent à pouvoir participer effectivement à l'accueil des deux responsables spirituels.

Sur www.la-croix.com ▸ Affluence pour la Nuit des musées à Paris ▸ Notre dossier spécial Cannes

Un week-end de croisière pour la compétition

Après un bon démarrage, la compétition du 67e Festival de Cannes s'aiguise avec une belle surprise venue du Turc Nuri Bilge Ceylan.

CANNES
De l'un de nos envoyés spéciaux

La compétition est entrée, ce week-end, dans le vif du sujet avec six films, dont un seul a vraiment dominé les débats. La surprise est venue de ***Winter Sleep*** **(« Sommeil d'hiver »), long drame psychologique de Nuri Bilge Ceylan,** un habitué de la Croisette qui ne repart jamais les mains vides. En 3 h 16 de projection, il est devenu un prétendant sérieux à la Palme d'or (1). Aydin, un ancien acteur d'Istanbul, tient un hôtel dans les montagnes d'Anatolie. Il vit là avec sa jeune épouse et sa sœur, qui vient de divorcer. C'est l'hiver. Ce refuge ne reçoit la visite que de touristes un peu égarés, de voisins et de quelques fâcheux. Aydin joue à l'intellectuel dans sa maisonnée où l'on aime discuter. Peu à peu, par petites touches, les échanges virent à l'aigre. De vieux griefs, des rancœurs, des ressentiments surgissent et blessent les uns et les autres. Le huis clos devient étouffant, et les mots des piques empoisonnés. Nuri Bilge Ceylan installe cette lente dégradation par de longues scènes d'affrontements, dans une lumière de clair-obscur magnifiquement travaillée, avec des dialogues intenses, précis, douloureux. Le vernis intellectuel camoufle une rudesse dans laquelle Aydin se révèle implacable, avant de perdre pied à son tour. Scènes de la vie conjugale en Anatolie.

Autre décor de neige, autour des chutes du Niagara et dans le paysage désolé de l'Ontario. Autour de l'enlèvement d'une enfant de 9 ans, ***Captives,*** **le thriller du Canadien Atom Egoyan** explore la dévastation de ses parents que ce drame oppose mais aussi les ravages sur les enquêteurs, éprouvés par la traque impuissante, l'ingéniosité technologique des prédateurs et la puissance sans limite des réseaux pédophiles. Depuis toujours, Egoyan travaille sur le thème de la disparition, de l'empreinte inquiétante des écrans et leur pouvoir diabolique. Scénario haletant, mise en scène nerveuse, efficace dans tous les milieux (couple séparé, enquêteurs qui s'acharnent sur de fausses pistes, professionnels confrontés à leurs propres secrets, pathologie des pédophiles) et toujours cette élégance glacée qui lui sert de style.



MUSTAFA YALCIN/ANADOLU AGENCY

Le réalisateur turc Nuri Bilge Ceylan samedi en conférence de presse, accompagné de la scénariste Ebru Ceylan et de l'actrice Melisa Sozen, une partie de l'équipe de *Winter Sleep*. Un sérieux prétendant à la Palme d'or…

Le ***Saint Laurent*****, de Bertrand Bonello,** était très attendu. Le contexte est particulier : deux films sur le couturier, la même année, l'un autorisé (celui de Jalil Lespert), l'autre non. Pierre Bergé, vestale intraitable des intérêts de la maison et d'un mythe qu'il entretient, dont il s'estime seul dépositaire, avait fait savoir publiquement, bien avant le tournage, qu'il était opposé à la version de Bonello. La maison Saint Laurent a d'ailleurs refusé tout prêt de collections ou d'archives. Ce film français en compétition s'attache à la période 1967-1977, avec une incursion dans les dernières années d'Yves Saint Laurent. La mise en scène sophistiquée, colorée de Bertrand Bonello s'engouffre dans les tourments du créateur, ses élans comme ses chutes, et nous fait partager la rigueur du travail à l'atelier. La composition brillante de Gaspard Ulliel, plus fouillée, plus profonde et probablement plus juste que celle de Pierre Niney, pourtant époustouflant, ne compense pas les travers maniéristes du cinéaste qui étire trop ses scènes pour en faire admirer la joliesse. Ce film ne manque pas d'ambition mais bute, par moments, sur ses partis pris. Au lieu de cultiver la légende, on lui saura gré d'avoir restitué la vraie place de Pierre Bergé.

Autre genre, moins prisé à Cannes : la comédie, servie par un film à sketchs de **l'Argentin Damian Szifron, 38 ans, produit par Pedro Almodovar et son frère. *Relatos Salvajes*** réunit, un peu sur le modèle des *Monstres* de Dino Risi (1963), cinq courtes histoires à l'humour parfois noir mais toujours féroces, marquées par un même point de départ – les petites bassesses humaines, la banalité du quotidien qui dérape à cause de l'exaspération. La salle a beaucoup ri, ce qui n'est jamais gagné d'avance devant un parterre de festivaliers venus du monde entier.

Enfin, parmi les déceptions inévitables dans une compétition, citons ***Les Merveilles,*** **de l'Italienne Alice Rohrwacher,** chronique du déséquilibre d'une famille de marginaux, en Ombrie, dans une petite ferme sous la domination d'un père tyrannique et cinglé.

JEAN-CLAUDE RASPIENGEAS

(1) SUR WWW.LA-CROIX.COM
Retrouvez notre critique de « Winter Sleep ». Lire aussi page 22.

ÉTOILES FILANTES

Etat des lieux

Le délégué général du Festival de Cannes, Thierry Frémaux, en avait convenu dès l'annonce de la sélection officielle : cette 67e édition serait, plus encore qu'à l'habitude, ancrée dans la réalité de notre monde. Documentaires et fictions sont là pour en témoigner, comme *Eau argentée* sur la Syrie, *Maïdan* sur l'Ukraine, *The Search* sur la guerre en ex-Yougoslavie… D'autres films résonnent aussi, comme de grands cris d'amour – un amour plein de doutes, contrarié, souffrant – lancés par leurs auteurs au pays qui les a vus grandir. C'est le cas de deux films présentés samedi en section « Un certain regard ». *Run*, premier long métrage très réussi de Philippe Lacôte, situé en Côte d'Ivoire, suit l'existence errante d'un jeune garçon parti pour devenir « faiseur de pluie » et finissant par tuer le premier ministre, sur fond d'exacerbation par le pouvoir en place de la notion d'« ivoirité ». Un peu plus tard, le Hongrois Kornel Mundruczo, par le jeu d'une fable animalière très étonnante, a illustré l'état d'un pays où les « bâtards » n'ont plus leur place. Rejet de l'autre, glissement progressif vers la haine, décomposition sociale… Même la comédie outrancière de Damian Szifron (*Relatos Salvajes*, lire ci-dessus), présentée le même jour, peut être vue comme le portrait acide d'une société argentine au bord de la crise de nerfs.

ARNAUD SCHWARTZ (à Cannes)

la Croix
lundi 19 mai 2014

Le magnifique hommage aux femmes de Tommy Lee Jones

Cannes 2014

L'acteur américain revient en compétition et confirme son talent de cinéaste dans ce « néo-western » sorti en salles hier.

THE HOMESMAN***
de Tommy Lee Jones
Film américain, 2 h 02, en compétition

Les festivaliers ont pu découvrir hier le très beau film de Tommy Lee Jones, sorti le jour même sur les écrans français. Nul besoin d'attendre, donc, pour découvrir ce « néo-western » stupéfiant, qui, dans un genre longtemps identifié comme masculin, rend un hommage vibrant aux femmes, à leur courage, à leur capacité à endurer, tout en sauvant leur part d'humanité. Le comédien texan, révélé comme cinéaste au Festival de Cannes en 2005 avec *Trois enterrements* signe, à 67 ans, son deuxième long métrage de cinéma.

Et quelle œuvre ! Situé dans l'Ouest américain, dans ce territoire encore sillonné d'Indiens, où des pionniers tentent de s'arracher de la misère en cultivant un sol aride, le film évoque, en des images parfois épouvantes, l'extrême rudesse des existences, les menaces qu'un hiver plus rigoureux fait peser sur les petites communautés, la mort des enfants en bas âge emportés par les épidémies et qu'on tente pourtant de toujours remplacer… Comme tant d'autres avant et après elles, certaines de ces femmes ont laissé, dans cette lutte pour une survie précaire, forces et santé mentale. Au point de devoir être internées.

The Homesman met en scène une pionnière plus « solide » que les autres (Hillary Swank, dans une très belle prestation), célibataire redoutée des hommes en raison de son « autoritarisme ». Émue par le sort de trois de ses compagnes d'infortune, elle se propose de les accompagner jusqu'à une petite ville de l'Est où la femme d'un pasteur a accepté de les prendre en charge. Voyage long, dangereux, harassant, dans lequel elle s'engage avec l'aide d'un vieux bon à rien (Tommy Lee Jones lui-même, à la hauteur de sa partenaire) qu'elle a sauvé in extremis de la pendaison…

Un film guidé par une femme agissant au mieux de sa conscience, dans un mélange presque désespéré de pragmatisme, de résolution et d'amour profond du prochain.

Pour tromper l'ennui à l'avant du chariot, la jeune femme plus loquace que son compagnon, décide de nommer les deux mules qu'elle dirige : « Grâce » pour celle qui se trouve devant elle, « Rédemption » pour l'autre. Il n'en sera pas dit, ni suggéré davantage et pourtant l'on comprend tout l'enjeu inconscient, pour les deux « héros » de ce périple en forme de tentative de renaissance.

Dans ce cadre tout à fait inattendu, Tommy Lee Jones signe un film sensible, traversé d'images et de scènes magnifiques, guidé par cette femme agissant au mieux de sa conscience, dans un mélange presque désespéré de pragmatisme, de résolution et d'amour profond de son prochain. Amour grâce auquel elle prend grand soin de celles qu'elle escorte, retirées en leur folie parfois agressive. Exaltant forces stupéfiantes et extrêmes fragilités de son personnage féminin, le cinéaste dessine en creux le portrait d'un homme en fuite, progressivement touché, contaminé par celle qu'il est censé protéger. À n'en pas douter, on reparlera de *The Homesman* au soir du palmarès car le film, dans ce qu'il montre du combat d'une femme, comme dans sa réelle dimension spirituelle, ne saurait laisser insensible la présidente du jury, Jane Campion. Ni le jury œcuménique.

ARNAUD SCHWARTZ
(à Cannes)

Cyrano, le rêve de Torreton

Installé chez les fous, ce Cyrano laisse sur sa faim.
Mais il est sauvé par Philippe Torreton, magistral dans le rôle-titre.

CYRANO DE BERGERAC, d'Edmond Rostand
Théâtre national de l'Odéon, à Paris

Cyrano à l'asile, qui l'eût cru ? C'est pourtant bien dans un tel établissement que le metteur en scène Dominique Pitoiset le met en placement. On le devine d'abord, affalé dans un fauteuil en skaï, le crâne rasé, les bras ballants. Puis, on le découvre, en « marcel », pantalon de jogging et baskets, un méchant bonnet sur la tête, la moustache tombante… Tandis qu'autour de lui gesticule un petit monde de malades, les uns agités de tics, les autres à la démarche de guingois, Cyrano se lève. Présent-absent qui ne se réveille que pour chasser de sa vue Champfleury, le comédien exécré, il s'apprête à rejouer l'histoire de sa vie. À moins qu'il ne la rêve…

Le parti pris est inédit. Dans un premier temps, il séduit. Orgueilleux, bagarreur, incontrôlable, complexé jusqu'à l'obsession par son nez (pas si démesuré ici), tour à tour exalté et dépressif, narcissique et mythomane, conteur d'histoires à dormir debout qui prétend avoir voyagé dans la Lune…, Cyrano ne relève-t-il pas de la psychiatrie ? Ou, tout du moins, de l'enfermement par lequel la société se préserve des marginaux, des insoumis ? Des poètes ?

Il n'en reste pas moins que, de même qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, une bonne idée ne saurait suffire à bâtir tout un spectacle. C'est là que le bât blesse. Plutôt que d'explorer ces voies jusqu'à leurs limites extrêmes, jusqu'à faire exploser toute certitude sur l'œuvre et son héros, Dominique Pitoiset s'arrête en chemin. Revenant à une vision plus traditionnelle, il ne garde de la folie que les apparences.

Dès lors, l'originalité du propos se perd et les trouvailles se réduisent à des gadgets : le juke-box diffusant des chansons de Bashung ; l'ordinateur et l'écran vidéo, transformant en conversation via Skype le fameux épisode du balcon au cours de laquelle Cyrano parle d'amour à Roxane, à la place du malheureux Christian.

Sans doute, il est des moments plus convaincants : l'impressionnant « duel » de Cyrano à coups de pied, coups de poing, évoquant quelque *Vol au-dessus d'un nid de coucou* ; la vision poétique de toutes les lettres que Cyrano a écrites et jamais envoyées à Roxane, suspendues comme du linge sur un fil, au son de l'ouverture de *La Pie voleuse* de Rossini.

Comédien à la mesure de la démesure de son personnage, il émeut et stupéfie.

Surtout, il y a Philippe Torreton, Cyrano magistral qui fait oublier toutes les faiblesses de la mise en scène. Dansant, bondissant, se repliant sur lui-même, bourru, clownesque, chagrin, sensible, pudique… il passe par tous les états. Comédien à la mesure de la démesure de son personnage, il émeut et stupéfie, encagé dans un univers trop petit pour ses désirs.

À son côté, le reste de la distribution suit. Si Daniel Martin compose un De Guiche virant trop facilement à la caricature, masque de Groucho à l'appui, Jean-Michel Balthazar (Ragueneau tout en faconde), Patrice Costa (le « beau » Christian), Jean-François Lapalus (étonnant en Champfleury travesti) sont plus justes.

Maud Wyler, enfin, est Roxane, fine et délicate, étonnante d'évidence dans son parcours qui la mène par tous les âges. Ange tutélaire de celui *« qui fut tout et ne fut rien »*.

DIDIER MÉREUZE

20 heures. Jusqu'au 28 juin.
RENS. : 01.44.85.40.40, www.theatre-odeon.eu

ESSENTIEL

Six candidats à l'Académie française

Le 26 juin prochain, aura lieu l'élection à l'Académie française du titulaire du fauteuil 38, en remplacement du prix Nobel François Jacob, décédé en avril 2013. Est candidat Marc Lambron, 57 ans, conseiller d'État et agrégé de lettres. Il est l'auteur de plusieurs romans parus chez Grasset, également critique littéraire au *Point* et chroniqueur à *Madame Figaro*. Candidat également : Philippe Meyer, 66 ans, dont c'est la troisième tentative. Auteur d'une quinzaine d'ouvrages, chroniques et essais, il est aussi homme de radio, et anime notamment « L'esprit public » sur France Culture. Postulent encore au même fauteuil André Brahic, Jean-Pierre Bernard Brissaud de Aldecoa, Michel Carassou et Yves-Denis Delaporte. L'Académie française a admis en avril le philosophe Alain Finkielkraut, et se réunira le 22 mai pour accueillir le professeur franco-britannique Michael Edwards au fauteuil de Jean Dutourd, disparu en 2011.

MÉDIAS Le fonds Google financera 23 projets de journaux

Le fonds d'aide à l'innovation numérique a soutenu en 2013 les projets de 23 médias français (sur 39 déposés) pour 16,3 millions d'euros. Les mieux lotis sont *Le Nouvel Observateur*, le groupe Express-Roularta, *Le Figaro* et *Le Monde*, avec près de 2 millions chacun. *La Croix* a reçu 835 000 € pour financer un outil lui permettant de mieux analyser son audience et adapter ses offres payantes. Doté de 60 millions d'euros sur trois ans, ce fonds est né d'un accord, difficilement scellé, début 2013, entre Google et l'Association de la presse d'information politique et générale. *Lire aussi sur la-croix.com*

OPÉRA
Un compromis à La Scala de Milan

Mis en cause pour être *« allé au-delà de ses prérogatives »* en achetant quatre productions au Festival de Salzbourg (dont il est l'actuel directeur), Alexander Pereira, qui prendra dès septembre prochain la tête de la Scala de Milan, *« accepte la décision du théâtre »* de voir son mandat limité à décembre 2015. Mais il ne cache pas espérer que ses premiers mois d'exercice sauront convaincre la municipalité de le prolonger ensuite à la direction de la prestigieuse maison lyrique…

MUSIQUE Démission du chef d'orchestre de l'Opéra de Saint-Étienne

Laurent Campellone, chef d'orchestre de l'Opéra de Saint-Étienne, a annoncé samedi sa démission dans *Le Progrès*. Il était suspendu depuis deux semaines avec quatre autres cadres en raison d'une enquête administrative demandée par la nouvelle municipalité sur de *« graves dysfonctionnements »* à l'Opéra Théâtre. Assurant *« n'être en rien responsable des décisions concernant les budgets ou la sécurité »*, le chef juge cette suspicion *« intolérable »*. L'enquête administrative du service des ressources humaines de la ville et une enquête technique confiée à Veritas doivent débuter lundi ; elles seront suivies d'un audit financier.

AGENDA

LOIRET

Musique. Nouvelle édition du Festival de Sully et du Loiret où amateurs de musique classique et mélomanes pourront découvrir 16 concerts dans neuf villes patrimoniales du centre. Au programme Liz McComb, Sandrine Piau et les Paladins, l'Ensemble Correspondances… ainsi que des artistes de la jeune génération comme Rémi Geniet, Raquel Camarinha…

Jusqu'au 1er juin.
RENS. : www.festival-sully.com

LE CARNET

DÉCÈS

● Le Seigneur a rappelé
dans sa Paix et sa Lumière
M. Noël BIDOT,
architecte DPLG,
le 14 mai 2014,
dans sa 87e année.
La cérémonie religieuse
sera célébrée
le lundi 19 à 10 h 30,
en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc à Versailles.
Une messe aura lieu
le mardi 20 mai
à 10 heures, en l'église
Notre-Dame-en-Plaine,
à Villevieux (Jura),
suivie de l'inhumation dans
le cimetière du même lieu.

De la part de
Mme Noël Bidot,
née Christine Jauffret,
son épouse,

Patrick et Nicolette Bidot,
Anne et Vincent Bellet,
Marie et Dirk De Winne,
Luc et Catherine Bidot,
Henri et Catherine Bidot,
Odile Bidot en religion
sœur Clarisse (†),
ses enfants,

François, Bertille et Romain,
Sophie, Étienne,
Philippe, Claire et Olivier,
Jean-Baptiste,
Christophe et Clarisse,
Domitille,
Jean-Eudes
et Marguerite-Marie,
Louis, Grégoire, Inès,
Thibault, Ségolène, Jef,
Damien, Audrey, Angélique,
Élodie, Arnaud, Émeric,
Cécile, Béatrice, Agnès,
ses petits-enfants,

Julien, Laetitia,
Aliénor, Alexis,
Maximilien, Cécile, Étienne,
ses arrière-petits-enfants,

et des familles Bidot
et Jauffret.

Ni fleurs ni couronnes.
Condoléances sur registre.

TRANSMISSION DU CARNET
Par courrier :
18, rue Barbès,
92128 Montrouge Cedex.
Par téléphone :
de 9 heures à 17 heures
au 01 74 31 66 06
(du lundi au vendredi)
Par fax : 01 74 31 60 03
E-mail : carnetlacroix@bayard-pub.com
(Préciser nom, adresse
et n° de téléphone)
Les textes doivent parvenir avant 11 h pour une parution le lendemain.
LA LIGNE : 16,00 € TTC.
La ligne en gras est facturée
sur la base de deux lignes.

● La congrégation
du Saint-Esprit et sa famille
recommandent à votre
prière le
P. Bernard COURANT,
décédé à Rennes
le jeudi 15 mai 2014,
à l'âge de 70 ans.
Les obsèques
seront célébrées
le mardi 20 mai à 14 h 30
en l'église Saint-Laurent,
7 rue de la Marbaudais,
35700 Rennes.

● À plus de 100 ans,
après avoir exercé
infatigablement de multiples
tâches missionnaires
en plusieurs parties
du monde, notamment
au Laos et au Cameroun,
et en plusieurs régions
de France, le
P. Arsène Caby, omi,
est allé rejoindre la plénitude
de Dieu, le 16 mai 2014.
La célébration eucharistique
des obsèques aura lieu
le lundi 19 mai à 14 h 30
dans la Communauté
des Missionnaires Oblats
de Marie Immaculée,
2 rue de Mausson,
53220 Pontmain.

● Mgr André Vingt-Trois,
cardinal archevêque
de Paris,
le Conseil épiscopal,
les prêtres et diacres
de Paris,
sa famille,
les paroissiens
de St-Lambert de Vaugirard
et de St-Pierre de Montrouge
et tous ses amis
ont la tristesse de vous faire
part du décès de
M. le Chanoine
Michel GUITTET,
survenu dans sa 84e année,
la 56e année
de son sacerdoce.
La célébration des
funérailles aura lieu
le jeudi 22 mai à 10 h 30
à l'église Saint-Pierre
de Montrouge
82, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

● Les Sœurs auxiliatrices
et sa famille vous font part
du décès de
Sœur Anne-Marie EGRON
survenu à Chartres
le 15 mai 2014,
à l'âge de 92 ans.
Ses obsèques seront
célébrées le 20 mai
à 14 h 30 en l'église
N.-D.-de-la-Brèche
à Chartres.

ANNONCES LÉGALES

75 – PARIS

CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 2/05/2014, à PARIS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
YBING-PARTNERS
Forme : entreprise unipersonnelle àresponsabilité limitée.
Capital social fixe : 1 000 €.
Siège social : 291, rue de Charenton, 75012 PARIS
Objet : La réalisation de prestationsde conseil en recrutement, en ressources humaines et en gestion d'entreprise.
Gérance : Monsieur Jérôme LOZE demeurant 291, rue de Charenton 75012 PARIS.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de PARIS

Avis est donné de la constitution de la SAS dénommée :
AU INTERFACE
Capital : 1 000 €.
Siège social : 38 rue Dunois 75647 PARIS CEDEX 13.
Objet : Conception, direction artistique et conseil à l'innovation.
Admission aux assemblees et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire associé ou conjoint. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.
Président : Mme Claire LAPASSAT demeurant 10 Impasse du Curé 75018 PARIS nommé pour une durée indéterminée
Directeur Général : Mr Guillaume GOURBEIX demeurant 74 Rue Dunois 75013 PARIS nommé pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans
Immatriculattion au RCS de PARIS
Pour avis, Le président

MODIFICATION DE CAPITAL

KS INTERNATIONAL
SARL au capital de 600 €
Siège social : 27 avenue Pierre 1er de Serbie 75116 PARIS
RCS PARIS 799 047 451

L'AGE du 9/04/2014 a décidé de l'augmentation du capital social pour le porter à 120 000 €. Pour modification au RCS PARIS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les associé (e) s de l'**ADAMI** sont informé (e) s que L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE se tiendra le vendredi 13 juin 2014 à 14 h 30 dans l'amphithéâtre de la CITE DE LA MUSIQUE, 221 avenue Jean Jaurès 75019 Paris (Métro : ligne 5, station Porte de Pantin – Bus : lignes 75,151 – Tramway : T3B arrêt Porte de Pantin)
Ordre du jour :
1) Approbation du rapport annuel d'activité et du rapport de gestion présentés par le président du Conseil d'administration et le Gérant, présentation du rapport général du Commissaire aux comptes, présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif aux conventions réglementées (article L. 612-5 du Code de commerce), approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013, quitus au Gérant pour sa gestion.
2) Action artistique : approbation du rapport présenté par la société, présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes, portant sur la répartition des sommes employées en application de l'article L. 321-9 du Code de la propriété intellectuelle pour l'exercice clos au 31 décembre 2013, approbation du montant et de l'utilisation des sommes correspondantes (la décision doit être prise à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés par les associés présents ou représentés en Assemblée générale, ou votant par correspondance ou par vote électronique à distance).
3) Compte-rendu annuel d'activité de la Commission spéciale d'accès des associés aux documents sociaux.
4) Information sur le rapport annuel de la Commission permanente de contrôle des SPRD (conformément aux dispositions de l'article L. 321-13 du Code de la propriété intellectuelle).
5) Elections des membres titulaires et suppléants de la Commission spéciale d'accès aux documents sociaux.
6) Questions diverses.
Pour obtenir de plus amples informations sur le déroulement de cette Assemblée Générale Ordinaire merci de contacter l'Adami au : 01.44.63.10.00 ou bien consulter le site Internet : www.adami.fr

92 – HAUTS-DE-SEINE

CHANGEMENT DE GERANT/ PRESIDENT

RH ACTION
SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 249 Grande rue – 92380 GARCHES
RCS NANTERRE 509 331 385

Suite à l'AGE du 10/05/2014, il a été décidé de nommer gérante à compter de ce jour Noëlle LE ROY, demeurant 249 Grande rue - 92380 GARCHES, en remplacement de Timothée LE ROY, gérant démissionnaire. Pour avis au RCS de NANTERRE.

POUR TOUTES VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES
Contact : Média Marketing au 01 41 38 86 15.
E-mail :
lacroix@mediamarketing.fr
Par arrêté des préfets des départements intéressés, *La Croix* a été désigné comme publicateur officiel pour recevoir, en 2014, dans les départements de Paris (5,49 €), Essonne (5,12 €) et Hauts-de-Seine (5,49 €), toutes les annonces judiciaires et légales, en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que les actes de société.
Tarifs H.T. à la ligne définis par l'arrêté ministeriel du 27 décembre 2013



Édité par BAYARD PRESSE S.A., société anonyme à directoire et conseil de surveillance. 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Téléphone : 01.74.31.60.60. Fax : 01.74.31.60.01. **Directoire :** Georges Sanerot, président du directoire et directeur de la publication ; Hubert Chicou, Alain Augé, André Antoni. **Président du Conseil de surveillance :** Ghislain Lafont. **Principaux associés :** Augustins de l'Assomption, S.A. Saint-Loup, Association Notre-Dame-de-Salut. **Directrice :** Dominique Quinio. **Directeur adjoint :** Arnaud Broustet (administration). **Rédacteurs en chef :** Florence Couret, François Ernenwein, Guillaume Goubert, Dominique Greiner, Jean-Christophe Ploquin. **Rédacteur en chef technique :** Pierre Allais. **Secrétaire général de la rédaction :** Pierre-Yves Le Priol. **Correspondant permanent à Rome :** Sébastien Maillard. **La Croix-Service publicité :** Directrice : Sibylle Le Maire, 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. **Fabrication :** Bayard Presse, 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. **Impression :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail, 93120 La Courneuve ; Midi Print, ZA du pôle actif, 30660 Gallargues-le-Montueux. **Bayard Presse Benelux :** Éditeur responsable : Laurence Festraets, rue de la Fusée, 50 bte 10, 1130 Bruxelles. Téléphone : (0800) 90.028. Site : www.bayardchretien.be. N° de compte : 732 0043201-87. **États-Unis :** La Croix (USPS n° 020305) is published daily in Paris by Bayard Presse at a yearly subscription rate of 714$US. Periodicals postage paid at Champlain NY and additional mailing offices. Address changes should be sent to : IMS of NY, box 1518, Champlain NY 12919-1518. Printed in France. **Loi Informatique et libertés :** Vos coordonnées personnelles (Nom, prénom, adresse) sont destinées au groupe Bayard, qui publie La Croix. Elles sont enregistrées dans notre fichier clients à des fins de traitement de votre abonnement. A l'exception de vos coordonnées bancaires, elles sont susceptibles d'être transmises en dehors de la communauté européenne à des fins d'enregistrement et de traitement de votre abonnement ou de votre réabonnement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification à l'adresse suivante : Bayard (CNIL), TSA 10065, 59714 Lille Cedex. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées par nos partenaires à des fins de prospection commerciale, vous devez nous en avertir par courrier à la même adresse. *Reproduction d'articles interdite sauf autorisation de la Direction.* N° de commission paritaire (CPPAP) : 1014 C 85695.

ISSN : n° 0242-6056.
Dépôt légal à date de parution.
Abonnement annuel plein tarif : 366 €.



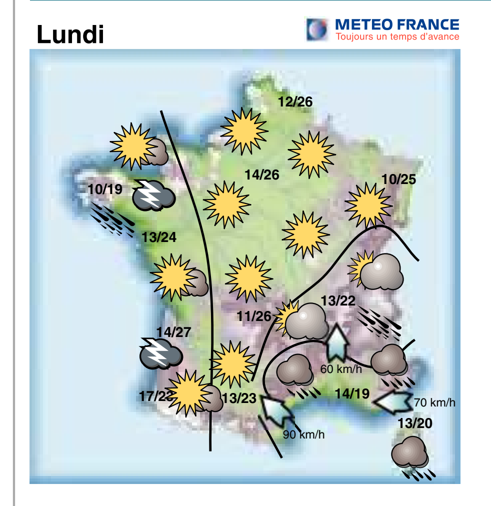




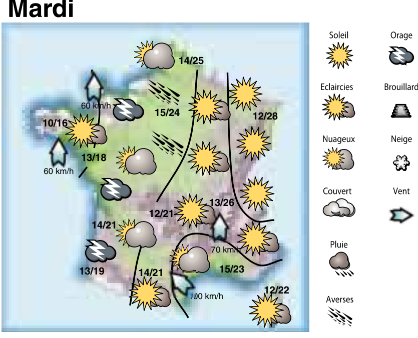
MÉTÉO

Lundi

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

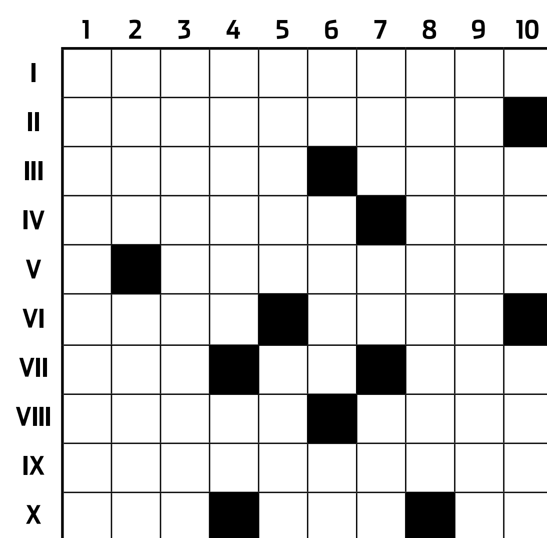


Mardi



MOTS CROISÉS

PROBLÈME 5864 D'ARTHUR GARY



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										■
III						■				
IV							■			
V		■								
VI					■					■
VII				■			■			
VIII						■				
IX										
X				■				■		

Horizontalement. – **I.** Commercer en marge des circuits habituels. – **II.** Détaillant. – **III.** Temps d'attente d'une naissance. D'avoir. – **IV.** Épuisée. Rendit solidaire. – **V.** Lopins de terre. – **VI.** L'ornemaniste s'en sert. Poste de sentinelle. – **VII.** Rappel plein d'enthousiasme. Partie de sesterce. Rayon de lumière. – **VIII.** Bout de boyau. Plaines caillouteuses et désertiques. – **IX.** Excitée. – **X.** Possessif. Trompas. Le suet.

Verticalement. – **1.** Déguisées. – **2.** Souhaita avec ferveur. Marque la similitude. – **3.** Hasardées. – **4.** Renard des sables. Oui du Midi. – **5.** Vieux service téléphonique. Pilier de coin. – **6.** Sur la plaque du diplomate. Ils sont sablonneux. Filet argenté. – **7.** Organisation américaine. Article contracté. Se mange en bouchée. – **8.** Relatives à une activité de couverture. – **9.** Critiques acerbes. – **10.** Passage particulier. Orateur grec.

SOLUTIONS DU N°5863 D'ARTHUR GARY

Horizontalement. – **I.** PREMATURES. – **II.** RETOURNE. – **III.** OVAIRE. AMI. – **IV.** PEP. ASTRES. – **V.** OTER. SAMU. – **VI.** RU. OVE. ELA. – **VII.** ASO. REEL. – **VIII.** IRRITEE. SI. – **IX.** OUTRAGES. – **X.** NEE. SORTES.

Verticalement. – 1. PROPORTION. – 2. REVETU. RUE. – 3. ETAPE. ARTE. – 4. MOI. ROSIR. – 5. AURA. VOTAS. – 6. TRESSE. EGO. – 7. UN. TA. REER. – 8. REARMEE. ST. – 9. MEULES. – 10. SKIS. ALIAS

Certains abonnés trouveront dans ce numéro un encart « Lettre *La Croix* ».

SÉLECTION RADIO

France Musique

11.00 Le matin des musiciens ; **12.35** Le magazine ; **13.30** Dépêches notes ; **13.40** Les joueurs de quartes ; **14.00** Le concert de l'après-midi ; **16.00** Horizons chimériques ; **17.00** Changez de disque ! ; **18.00** Open jazz ; **19.00** Journal ; **19.10** Les traverses du temps ; **20.00** Le concert contemporain : le concert ; **22.00** Le dé-bloc-notes ; **22.25** Alla breve ; **22.30** Label Pop ; **0.00** Electromania.

DEMAIN MATIN

8.10 La matinale.

France Culture

10.00 Les nouveaux chemins de la connaissance ; **10.50** Grantanfi ; **11.00** Culturesmonde ; **11.50** La vie moderne ; **12.00** La grande table ; **12.30** Journal ; **12.55** La grande table ; **13.30** Les pieds sur terre ; **14.00** Continent sciences ; **15.00** Les lundis de l'Histoire ; **16.00** Pas la peine de crier ; **17.00** Sur les docks ; **18.00** Journal ; **18.20** Du grain à moudre ; **19.00** Le rendez-vous ; **19.55** Lecture du soir ; **20.00** À voix nue ; **20.30** Le feuilleton ; **21.00** La dispute ; **22.00** Journal ; **22.10** Hors-champs ; **23.00** L'atelier intérieur ; **0.00** Du jour au lendemain.

DEMAIN MATIN

8.15 Les matins.

RCF*

15.15 Halte spirituelle ; **16.00** Libre essai ; **16.30** Mundo latino ; **20.45** Halte spirituelle ; **21.00** Au fil des pages ; **22.00** Repères.

DEMAIN MATIN

15.15 Halte spirituelle ; **16.00** Témoin.

*Fréquences : 04.72.38.20.22

Radio Notre-Dame

16.05 Les grandes heures de la musique sacrée ; **17.05** Le grand témoin ; **17.50** Signature musicale ; **18.00** Le journal de Radio Vatican ; **18.15** VIP (Visages Inattendus de Personnalités) ; **19.10** Magazine de la rédaction française de Radio Vatican ; **19.30** Surexposition ; **20.00** Ecclesia magazine ; **20.30** Parole d'évêque ; **20.45** Histoire d'en parler ; **21.00** Jazz à tous les étages ; **21.55** Chronique de l'AED, l'Église dans le monde ; **22.00** Écoute dans la nuit ; **0.00** Programmes de la nuit.

DEMAIN MATIN

14.30 Ecclesia magazine.

Radio Vatican

13.00 Journal ; **16.00** Flash ; **18.00** Journal ; **21.30** Magazine.

LE CHOIX DE LA CROIX

Les forces vives de la lutte antinazie

● **Résistance**

À 20 H 55 SUR TF1

En novembre 1940, Lili Franchet, 17 ans, fait ses premiers pas dans la lutte contre l'occupant allemand. Sténodactylo au Musée de l'homme, où se constitue un réseau embryonnaire autour de quelques intellectuels, elle tape les articles de la revue *Résistance*, distribue des tracts… tandis que son voisin de palier, Jeannot, 15 ans, entreprend de rejoindre Londres pour *« sauver la France »*. Aussi naïfs que déterminés, tous deux vont faire l'expérience – grisante mais douloureuse – de la guerre clandestine, affronter la peur, les deuils, tout en découvrant la force de l'amour et de la solidarité.

Le scénariste et écrivain Dan Franck, déjà auteur d'un film et d'un roman consacrés à Jean Moulin, s'est inspiré de faits réels pour écrire la trame des six épisodes de la série. Lili Franchet (du nom de guerre de son père et grand-père résistants) et Jeannot (inspiré de l'homme d'affaires Jean Frydman) côtoient des figures célèbres : le colonel Fabien, René Sénéchal dit le Gosse, Bertie Albrecht, une des six femmes compagnons de la Libération, appelée ici Victoria. Mais aussi des personnalités peu connues qui se sont distinguées par leur bravoure, comme Sylvette Leleu, cette garagiste de Béthune qui organisait l'évasion d'aviateurs anglais avant d'être déportée.

▶ **Notre avis :** Prenante, portée par une réalisation classique mais dynamique, cette série constitue un bel hommage à ces (très) jeunes gens, engagés dans la Résistance par instinct et non par convictions politiques. Les acteurs débutants, comme Pauline Burlet (qui jouait Piaf adolescente dans *La Môme*), Tom Hudson ou César Domboy, sont tout aussi convaincants que leurs aînés (Richard Berry, Fanny Ardant, Isabelle Nanty).

CÉCILE JAURÈS

TF1

6.10 Franklin ; **6.45** TFou ; **8.30** Téléshopping ; **9.25** Petits secrets entre voisins ; **10.25** Au nom de la vérité ; **12.00** Les douze coups de midi ; **12.50** Petits plats en équilibre ; **13.00** Journal ; **13.40** Petits plats en équilibre ; **13.55** Les feux de l'amour ; **15.15** Anna Nicole : star déchue. ⑩ Téléfilm biographique de Mary Harron ; **17.00** Quatre mariages pour une lune de miel ; **18.00** Bienvenue chez nous ; **19.00** Money Drop ; **20.00** Journal ; **20.45** C'est Canteloup.

● **20.55 Résistance.** Série française (1 et 2/6). Avec Pauline Burlet, Tom Hudson, Richard Berry, Isabelle Nanty. Paris, novembre 1940. Une adolescente de 17 ans, Lili, rejoint un groupe de Résistants. Elle s'engage dans la lutte contre l'hydre nazie et l'occupant allemand.

23.05 New York Unité Spéciale : « Une autre vie ». ⑩ ; « Torts partagés ? » ; « Beau parleur » ; **1.35** Au Field de la nuit. Magazine. Présenté par Michel Field.

DEMAIN MATIN

9.25 Petits secrets entre voisins.

FRANCE 2

6.00 Les Z'amours ; **6.35** Télématin ; **8.55** Campagne officielle pour les élections européennes ; **9.10** Des jours et des vies ; **9.35** Amour, gloire et beauté ; **10.00** C'est au programme ; **10.55** Motus ; **11.25** Les Z'amours ; **12.00** Tout le monde veut prendre sa place ; **13.00** Journal ; **14.00** Toute une histoire ; **15.50** Comment ça va bien ! ; **17.05** Dans la peau d'un chef ; **17.55** On n'demande qu'à en rire ; **18.55** N'oubliez pas les paroles ; **20.00** Journal/Météo.

● **20.45 Rizzoli & Isles.** ⑩ Série : « En chair et en plâtre » (10/15). Avec Angie Harmon. Après que le cadavre d'une femme est découvert à l'intérieur d'une statue, Jane et Maura comprennent vite que le coupable est un tueur en série ; « À feu et à cran » (15/15) ; « Ce qui ne nous tue pas » (1/15).

23.00 Mots croisés : « Spécial élections européennes ». Présenté par Y. Calvi ; **0.25** Un taxi pour Tobrouk. Film de guerre de Denys de La Patellière.

DEMAIN MATIN

9.10 Des jours et des vies.

FRANCE 3

6.50 Ludo ; **8.50** Des histoires et des vies (1ère partie) ; **9.50** Des histoires et des vies (2e partie) ; **10.50** Midi en France ; **12.00** 12/13 ; **13.50** Un cas pour deux : « L'argent du contrat » ; « La confiance d'une mère » ; **16.05** Des chiffres et des lettres ; **16.45** Harry ; **17.25** Slam ; **18.00** Campagne officielle pour les élections européennes ; **18.10** Questions pour un champion ; **19.00** 19/20/Météo ; **20.00** Tout le sport ; **20.15** Plus belle la vie, feuilleton.

● **20.45 Tout peut changer : « Les nouvelles arnaques ».** Magazine. Présenté par Laurent Bazin. Au sommaire : Méfiez-vous de vos amis. Arnaques à la carte bancaire : comment se protéger ? Femme, mari, enfants : qui espionne qui ?

22.45 Grand Soir 3 ; **23.50** Campagne officielle pour les élections européennes ; **0.00** Qu'allez-vous faire de vos 20 ans ? Documentaire de Daniel Vigne et Aude Larmet ; **0.50** Les carnets de Julie.

DEMAIN MATIN

8.50 Des histoires et des vies.

ARTE

8.50 Le cœlacanthe ; **10.20** Life, l'aventure de la vie ; **11.05** Paysans d'Europe ; **11.35** Visages d'Europe : « Nikos, l'épicier ambulant » ; **12.30** Arte journal ; **12.40** 360°-GÉO ; **13.35** Harvey Milk. Drame ; **15.40** Les montagnes mythiques de Chine ; **16.25** Les révoltés du « Meermin » ; **17.20** X : enius ; **17.45** Euro-pia-Europe : les métropoles du futur ; **18.15** Danse avec les poissons ; **19.00** La côte Est des États-Unis ; **19.45** Arte journal ; **20.05** 28 minutes.

● **20.50 La piel que habito.** Drame espagnol (2011), en 16/9 de Pedro Almodóvar, avec Antonio Banderas (1 h 55). Hanté par son passé, un chirurgien esthétique réputé mène des expériences sur l'épiderme. Dans sa luxueuse maison, il teste ses recherches sur un cobaye humain.

22.45 Pour lui. Drame d'Andreas Dresen ; **0.30** Les tourmentes. Documentaire de Pierre-Yves Vandeweerd ; **1.50** Haute trahison. Téléfilm.

DEMAIN MATIN

8.30 X : enius ; **8.55** Naturopolis.

FRANCE 5

8.55 Les maternelles ; **10.00** Allô Rufo ; **10.15** L'île de la dernière chance ; **10.50** Opération chiens sauvages ; **11.45** La quotidienne ; **13.00** Zoo nursery Berlin ; **13.30** Campagne officielle pour les élections européennes ; **13.40** Le magazine de la santé ; **14.35** Allô, docteurs ! ; **15.05** J'irai dormir chez les maharadjahs ; **15.35** Expédition Guyana ; **16.30** Les 100 lieux qu'il faut voir ; **17.30** C à dire ?! ; **17.45** C dans l'air ; **19.00** C à vous ; **20.15** Entrée libre.

● **20.35 Le choix de Myriam.** Téléfilm dramatique (2/2) français (2008), de Malik Chibane, avec Leïla Bekhti (1 h 50). En 1977, Myriam et Yasmina, désormais adolescente, s'émancipent du joug de Kader. Ce dernier décide de réagir en préparant le mariage arrangé de sa fille.

22.30 C dans l'air. Magazine ; **23.40** Avis de sorties ; **23.50** Entrée libre ; **0.10** Sale temps pour la planète : « Italie, beauté fragile ». Documentaire.

DEMAIN MATIN

8.55 Les maternelles ; **10.00** Allô Rufo.

M6

6.00 M6 Music ; **7.15** M6 Kid ; **8.45** M6 boutique ; **9.55** Les reines du shopping ; **10.50** La petite maison dans la prairie ; **12.45** Le 12.45 ; **13.05** Scènes de ménages ; **13.40** Un bébé en héritage. ⑩ Téléfilm dramatique de John L'Ecuyer ; **15.40** Hawthorne : infirmière en chef : « De la poudre aux yeux » ; **16.25** Les reines du shopping ; **17.30** La meilleure boulangerie de France ; **18.50** 100 % mag ; **19.45** Le 19.45/Météo ; **20.05** Scènes de ménages.

● **20.50 Cauchemar en cuisine.** Documentaire : « Montesquieu ». Direction l'Ariège avec Philippe Etchebest : le chef rencontre Fabio et Emilie, qui n'arrivent pas à remplir leur restaurant, un beau lieu avec un jardin.

« Sète ». Solange et Michel, proches de la retraite, ont quitté Strasbourg et investi dans un restaurant sétois qu'ils tentent de gérer avec leur fils.

« Stiring Wendel ».

DEMAIN MATIN

8.45 M6 boutique ; **9.55** Les reines du shopping.

SÉLECTION CÂBLE » SATELLITE » TNT

CANAL+

CRYPTÉ : 20.55 Vikings, série canado-irlandaise, avec Travis Fimmel. ⑫

CRYPTÉ : 22.30 Spécial investigation, magazine : « Au cœur du gang le plus dangereux du monde ».

DEMAIN MATIN

CRYPTÉ : 10.20 Made in Groland ; **CRYPTÉ : 10.40** La Maison de la radio, film documentaire français (2013), de Nicolas Philibert (1 h 40).

FRANCE Ô

20.45 Babel, drame mexicano-franco-américain (2006), d'Alejandro González Iñárritu, avec Brad Pitt (2 h 20). ⑩ ; **23.05** Orfeu negro, drame de Marcel Camus, avec Breno Mello.

DEMAIN MATIN

10.15 À nous deux ; **11.10** Plus belle la vie, la collec' ; **12.00** Les p'tits plats de Babette, magazine ; **12.30** Infô midi en direct ; **12.45** Gavilanes.

KTO

19.05 La vie des diocèses ; **19.35** Terra Santa News ; **19.55** Vu de Rome ; **20.10** Vêpres ; **20.40** Sur les routes de la foi ; **21.35** Académie catholique de France ; **21.45** Un cœur qui écoute.

DEMAIN MATIN

10.40 Paraboles d'un curé de campagne ; **10.50** Vu de Rome ; **11.05** La foi prise au mot ; **12.00** Un cœur qui écoute ; **12.30** Office du milieu du jour.

ET AUSSI…

W 9 20.50 Forces spéciales film français (2011), de Stéphane Rybojad, avec Diane Kruger (1 h 55). ⑩

TMC 20.50 Speed film d'action américain (1994), en 16/9 de Jan De Bont, avec Keanu Reeves (2 h 05). ⑩

D8 20.50 American Gangster film policier américain (2007), en 16/9 de Ridley Scott, avec Denzel Washington (2 h 55). ⑫

NRJ 12 20.50 Crimes magazine : « En Haute-Savoie ».

FIDÈLE AU POSTE

ROBERT MIGLIORINI



Faites votre cinéma !



Ah, ces images du public à Cannes, souvent parqué au pied des marches pour les plus chanceux, loin des stars et vedettes ! Mais toujours présent. Fidèle au rendez-vous. On comprend vite que le Festival international du cinéma est devenu une quasi-foire commerciale « corsetée » également par les impératifs de sécurité. Les noirceurs et les terreurs du monde ont rejoint ce haut lieu de la fiction et du divertissement. Pourtant ce tapage marchand, cette volupté de paraître sur le tapis rouge, ne résume pas le tout d'un événement où la part du rêve reste intacte, au-delà des paillettes. À chaque édition, des films surprennent par leur ton, leur écho. Hors des grandes autoroutes cinématographiques. Divines surprises ! Dimanche, le magazine de Laurence Piquet (« La Galerie » sur France 5) a rejoué l'édition cannoise 1997 en diffusant l'hommage d'Antoine de Gaudemar au film *Marius et Jeannette*. Ce 7e long métrage de Robert Guédiguian est alors présenté dans la section « Un certain regard. » Film de troupe, tourné dans le quartier ouvrier de l'Estaque à Marseille, cette vraie histoire d'amour, pas vraiment glamour au départ, avait reçu d'emblée un accueil enthousiaste de la salle et du public cannois. Les comédiens, les techniciens, le producteur et le réalisateur sont revenus sur cette aventure peu commune pour une œuvre qui n'avait qu'une ambition à l'origine : être, selon Guédiguian, le plus petit film du monde. Ça aussi, c'est le festival de Cannes : laisser entendre d'autres voix. *« Le monde s'écroule, change en permanence. Ce qui fait tenir chacun, c'est l'affection, l'amour, l'attachement »*, assurait, seize ans après la présentation sur la Croisette, l'un d'eux à l'écran. Comme un acte de foi.

> **La part du rêve reste intacte, au-delà des paillettes.**

Le public continue à déjouer les calculs des plus avisés. Nombre d'émissions (sur France 2 et D8, par exemple) reviennent ces jours-ci sur le succès du moment, *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?* Cette comédie sur le vivre-ensemble où tout le monde en prend pour son grade a déjà réuni 6,7 millions de spectateurs depuis sa sortie. Devine qui vient dîner ce soir ?

LIRE AUSSI pages 19-20.

ESSENTIEL

FOOTBALL
Steve Mandanda forfait pour la Coupe du monde

Victime d'un choc samedi en championnat avec son club Marseille, le gardien numéro 2 des Bleus souffre d'une fissure à une vertèbre cervicale, qui va l'obliger à porter une minerve durant plusieurs semaines. Il a officialisé son forfait pour le Brésil hier. Il devrait être remplacé dans la liste des vingt-trois par le Stéphanois Stéphane Ruffier, qui faisait partie de la liste des sept réservistes.

Titre historique de l'Atletico Madrid
En remportant samedi soir le titre de champion d'Espagne, l'Atletico Madrid a mis un terme à dix ans de domination ininterrompue des deux poids lourds de la Liga, le FC Barcelone et le Real Madrid. Les deux leaders du championnat espagnol s'étaient partagé les neuf derniers titres : six pour Barcelone et trois pour le Real.

Enfin un trophée pour Arsène Wenger
Grâce à la victoire (3-2) de son club Arsenal en finale face à Hull, le célèbre entraîneur d'Arsenal a soulevé la Coupe d'Angleterre, premier titre remporté par son équipe depuis dix ans. Le « technicien » doit une fière chandelle à son défenseur central Laurent Koscielny, sélectionné pour la Coupe du monde par Didier Deschamps, et qui a marqué le but égalisateur alors que son équipe était menée.

POLITIQUE
Nomination d'une responsable de la lutte contre l'homophobie dans le sport
La ministre des sports Najat Vallaud-Belkacem a annoncé la nomination d'une personnalité chargée de la lutte contre l'homophobie dans le sport. L'ancienne championne de France du 200 m Maguy Nestoret-Ontanon a été choisie pour ce poste. Cette annonce fait suite à la création le 9 mai de l'Observatoire des violences sexuelles dans le sport.

BASKET
Demi-finales de Pro A à partir d'aujourd'hui
Le championnat de Pro A approche de son dénouement, puisque les deux affiches des demi-finales sont connues. Ce soir à 20 h 50 se déroulera le match aller de la première demi-finale, Dijon-Limoges. Pour la seconde, Strasbourg recevra Nancy demain.

Sochaux, un monument du football tombé de son socle

Balayés 3-0 sur leur terrain, les Sochaliens, recordmen de longévité en Ligue 1, ne vivront pas leur 67e été dans l'élite.
Ce club pionnier du professionnalisme en France jouera à partir d'août en Ligue 2.



SEBASTIEN BOZON/AFP
Quelques-uns des joueurs du FC Sochaux, hier au stade Bonal, où ils ont été battus 3 à 0 par Évian.

Chacun dans leur coin, les supporteurs de France et de Navarre ont retenu leur souffle samedi soir tremblant pour leur club favori, avant le coup de sifflet final sauvant celui-ci ou condamnant celui-là *(lire ci-dessous le bilan de la Ligue 1)*. Mais les amateurs de football ont tous gardé un œil sur le stade Bonal de Sochaux, où se jouait une pièce dramatique dont l'intrigue tenait en deux chiffres.

Avant d'entrer sur leur pelouse pour jouer leur maintien en Ligue 1 contre Évian, les Sochaliens affichaient 2 367 matchs en première division depuis la création en 1928 par la famille Peugeot de ce club devenu un pilier du professionnalisme en 1932, remportant une Coupe de France et se glissant en demi-finale européenne (en 1981). De l'autre côté du terrain, Évian et ses 113 rencontres au plus haut niveau, soit le plus petit score des clubs de Ligue 1 cette saison pour un collectif né en 2003 de la fusion de petites équipes locales.

Avant la lutte du vieux pot contre la jeune pousse, un fort vent de sympathie avait soufflé la semaine dernière dans le monde du football pour l'ancien, au grand agacement de l'entraîneur haut-savoyard Pascal Dupraz. Il s'est plaint que son équipe, soutenue par le Groupe Danone – qui lui a donné son étonnant maillot rose, couleur de l'eau d'Évian – soit mal aimée dans les sondages.

Sans aucun égard pour leurs aînés, les Haut-Savoyards ont écrasé les Sochaliens 3-0, poussant le vieux lion du football dans la fosse de la Ligue 2, dont il est souvent difficile de ressortir, quoi qu'en dise son flamboyant entraîneur Hervé Renard. *« À un moment donné, Sochaux reviendra en Ligue 1, c'est sa place »*, a-t-il déclaré à l'issue du match. Celui qui avait repris les rênes de l'équipe cet hiver alors que son équipe paraissait déjà condamnée à la deuxième division en a profité pour annoncer qu'il n'entraînerait plus l'an prochain.

En réalité, l'équipe tenue à bout de bras par Peugeot, son propriétaire, qui injecte de moins en moins d'argent dans le club, vient peut-être de signer un bail de longue durée avec la Ligue 2 qu'elle a déjà connue à plusieurs reprises, dans les années 1960 et 1990. À ce deuxième niveau du football professionnel, d'autres grands anciens comme Auxerre, Nancy, ou Angers se débattent depuis des années, week-end après week-end, contre des équipes rugueuses dotées de budgets équivalents qui se neutralisent. La Ligue 2, on sait quand on y rentre, jamais quand on en sort.

JEAN-FRANÇOIS FOURNEL

Le bilan de la Ligue 1

À l'issue de l'ultime journée de Ligue 1, les cinq équipes qualifiées pour les Coupes européennes sont Paris SG et Monaco (Ligue des champions), Lille (tour préliminaire de la Ligue des champions), Saint-Étienne (barrage Ligue Europa) et Lyon (3e tour préliminaire Ligue Europa). Vainqueur de la Coupe de France, Guingamp jouera la Ligue Europa. Les trois relégués en Ligue 2 sont Sochaux, Valenciennes et Ajaccio, qui seront remplacés la saison prochaine par les trois promus, Metz, Lens et Caen.
Le classement final de Ligue 1 : 1. Paris SG, 89 pts ; 2. Monaco, 80 ; 3. Lille, 71 ; 4. St-Étienne, 69 ; 5. Lyon, 61 ; 6. Marseille, 60 ; 7. Bordeaux, 53 ; 8. Lorient, 49 ; 9. Toulouse, 49 ; 10. Bastia, 49 ; 11. Reims, 48 ; 12. Rennes, 46 ; 13. Nantes, 46 ; 14. Évian TG, 44 ; 15. Montpellier, 42 ; 16. Guingamp, 42 ; 17. Nice, 42 ; 18. Sochaux, 40 ; 19. Valenciennes, 29 ; 20. Ajaccio, 23.

Castres crée à nouveau la surprise au rugby

Champions de France en titre, les Castrais étaient rarement cités comme favoris à leur propre succession. Pourtant, ce sont bien eux qui affronteront Toulon en finale dans deux semaines pour le titre.

Et si l'improbable scénario de l'an dernier se reproduisait ? Tout auréolé de sa Coupe d'Europe remportée quelques jours plus tôt, Toulon faisait en 2013 figure d'ogre capable d'avaler le Petit Poucet de Castres. Ce furent pourtant ses joueurs qui furent dévorés en défense et les Castrais qui soulevèrent le bouclier de Brennus, vingt ans après leur premier titre historique de 1993. Cette année, l'histoire se répète. Les Toulonnais, à nouveau qualifiés pour la finale de la Coupe d'Europe, rencontreront samedi les Saracens de Londres avant de retrouver le club du Tarn le 31 mai au Stade de France.

Si l'affiche de la finale du Top 14 était attendue du côté de Toulon qui a fini premier de la phase régulière du championnat et a facilement battu le Racing-Métro vendredi en demi-finale (16-6), elle constitue une heureuse surprise pour Castres, qui a fini sixième du Top 14 et à ce titre le moins bien qualifié des prétendants aux phases finales. Mais, depuis la fin de la saison régulière, les Tarnais ont déjoué tous les pronostics. Ils ont commencé par aller battre la semaine dernière au premier tour des phases finales des Clermontois invaincus chez eux depuis plus de quatre ans. Et ils ont enchaîné samedi en demi-finale contre Montpellier, qui partait légèrement favori du fait des dix points d'écart (l'équivalent de deux victoires bonifiées) les séparant au Top 14.

Une heureuse surprise pour Castres, qui a fini sixième du Top 14.

Grâce à leur fameux jeu défensif, les Castrais ont tenu la dragée haute aux Montpelliérains, obligeant les hommes de Fabien Galthié à courir après le score jusqu'à la fin du match, finalement soldé par un score de parité 19-19, qui a conduit les trente acteurs à une prolongation que le centre de Castres Seremaia Baï a dénouée d'un drop envoyant Castres à nouveau face aux Toulonnais. Ce sera la sixième fois de l'histoire que deux équipes se rencontrent deux années de suite en finale du championnat de France. La dernière fois, c'était en 2009 et 2010 ; les deux adversaires de l'époque, Perpignan et Clermont, étaient sortis de l'aventure avec un titre chacun.

JEAN-FRANÇOIS FOURNEL

TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANTS

Qu'espérez-vous de l'Europe ?

Le photographe Rafaël Trapet s'est rendu, pour *La Croix,* à la Cité internationale universitaire de Paris. À la question : « Qu'espérez-vous de l'Europe ? », de jeunes résidents ont répondu par des inscriptions sur des panneaux. **À gauche, Thibault Legrand** *(deuxième en haut à gauche),* Belge de 26 ans, en philosophie à Nanterre, entouré de **Benjamin,** étudiant suisse en histoire, **Juan,** ingénieur nucléaire espagnol, **Marie,** artiste visuelle suisse, **Irene,** étudiante espagnole en biodiversité, et **Javier,** vétérinaire espagnol. **À droite, Maria Castela,** Portugaise de 28 ans, doctorante à l'École centrale en ingénierie mécanique.

SUR WWW.LA-CROIX.COM
Retrouvez un diaporama du photographe Rafaël Trapet.



RAFAEL TRAPET POUR *LA CROIX*



RAFAEL TRAPET POUR *LA CROIX*

La crise de l'euro a chamboulé la prise de décision européenne

Les États, l'Allemagne en tête, ont pris en main la gestion de la crise des dettes souveraines.

La Banque centrale européenne fut celle qui rassura les marchés, tandis qu'une « troïka » a contrôlé le suivi des réformes douloureuses réclamées aux pays sous assistance financière.

BRUXELLES
De notre correspondante

« La Banque centrale européenne est prête à faire tout ce qu'il faut pour préserver l'euro et, croyez-moi, cela sera suffisant. » Lorsque Mario Draghi, le président de la BCE, a prononcé ces mots magiques, le 26 juillet 2012 à Londres, les taux exorbitants auxquels l'Espagne ou l'Italie devaient s'endetter ont enfin commencé à décliner. Et la Grèce, sous perfusion financière, resta dans la zone euro. Les deux présidents du Conseil européen et de la Commission européenne, Herman Van Rompuy et José Manuel Barroso, avaient eu beau dire la même chose, leur impact avait été nul sur les spéculations contre l'euro qui duraient depuis 2009.

« Ce fut le tournant. Les marchés ont alors réalisé que même si les risques en Italie et en Espagne étaient très élevés, l'euro avait une banque derrière elle », note José Ignacio Torreblanca, chercheur au Conseil européen des relations internationales (ECFR), un centre de réflexion établi dans plusieurs capitales européennes.

Depuis, l'institution de Francfort, créée en 1998, indépendante et non élue, passe souvent pour le sauveur de la monnaie unique. Car, à l'inverse des Vingt-Huit et même de l'Eurogroupe des dix-huit ministres des finances de la zone euro, *« elle peut prendre des décisions en quelques heures, voire quelques minutes ; nous n'avions qu'elle contre la crise »*, souligne un haut fonctionnaire européen. Quitte à élargir son mandat (stabiliser les prix) en rachetant de la dette publique ou en négociant les mesures d'austérité réclamées au Portugal, à la Grèce, à l'Irlande, la BCE a, depuis la crise, donné le ton. Y compris sur le récent échafaudage de l'« Union bancaire ».

« La BCE ne veut ni ne peut gouverner la zone euro », affirme aujourd'hui Jean-Claude Juncker, ancien premier ministre du Luxembourg, ancien président de l'Eurogroupe et candidat du Parti populaire européen (PPE, centre droit) à la présidence de la Commission. Désireux de rééquilibrer les pouvoirs en faveur de la Commission et de l'Eurogroupe, il propose de doter ce dernier d'une présidence permanente.

Ce qu'on appelle la « méthode communautaire » – la Commission propose des législations, le Conseil des ministres et le Parlement européen codécident – a été sérieusement affectée par la crise de l'euro. Même si elle reste valable pour de nombreux sujets, notamment liés au marché intérieur.

La crise de l'euro aura, par ailleurs, consacré le rôle dominant du Conseil européen, qui réunit les chefs d'État et de gouvernement de l'UE. *« Le tandem Merkel-Sarkozy était une sorte de gouvernement, de facto, de l'UE, au cœur de la crise »*, rappelle José Ignacio Torreblanca. *« Merkel était surtout en charge et Sarkozy était le porte-parole. »* De cette impulsion sont nés le traité budgétaire qui impose aux États une stricte discipline comptable, le complexe Mécanisme européen de stabilité financière ou encore la controversée troïka.

« La troïka a été créée par les ministres de l'Eurogroupe, souverains sur les questions financières, avec le soutien de leurs parlements nationaux. Ce n'est pas une instance européenne », plaide un haut fonctionnaire de la Commission, comme pour dédouaner l'UE. Composée d'experts du Fonds monétaire international (FMI), de la Commission et de la BCE, elle est chargée de contrôler les réformes prescrites par l'Eurogroupe aux pays de la zone euro sous assistance financière. Mais elle est surtout devenue le symbole de l'austérité en Europe et la source de la colère des Grecs qui lui associent tant de sacrifices so- ●●●

PAROLES DE JEUNES

JUSTINE FABAS

23 ans, étudiante dans une école de commerce à Bordeaux

« Il faudrait des institutions plus proches des Européens »

« Je ne me sens pas très concernée par l'Union européenne. J'ai beau être en école de commerce, partir bientôt en Erasmus pour six mois et être consciente de l'importance de l'Union dans le cadre de mon futur métier, je ne suis même pas sûre d'être capable de réciter les noms des pays membres. Il faudrait des institutions beaucoup plus proches des gens. Même si les Européens ont aujourd'hui la possibilité de faire des recours devant des institutions de l'UE, cela met encore beaucoup de temps à aboutir. Ça paraît trop abstrait. En plus, deux mois après les municipales en France, des élections qui nous touchaient directement, c'est plus compliqué de s'intéresser aux élections européennes. »

RECUEILLI PAR **ARIANE RIOU**

PORTRAIT

Vassilios Skouris, un juriste discret et influent

Le président de la Cour de justice de l'Union européenne est aussi méconnu du grand public que l'institution qu'il préside.

Qui connaît Vassilios Skouris ? Les professeurs de droit sans doute, les magistrats probablement, les parlementaires européens très certainement… Mais pour le grand public, cet éminent juriste grec reste un parfait inconnu. Et pourtant. Ce natif de Thessalonique préside la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), l'une des institutions les plus puissantes d'Europe (1). Il est malheureusement difficile de le faire parler. S'effaçant volontiers derrière sa fonction, ce sexagénaire fuit les entretiens. Mieux, il considère que *« la Cour s'exprime par ses arrêts »*.

Ce parfait polyglotte a un parcours étonnant. À 24 ans, il s'expatrie en RDA – en pleine guerre froide – pour y faire son droit. De retour de Berlin, il devient professeur de droit en Grèce. Et là encore, il surprend. Nommé ministre de l'intérieur à la fin des années 1980, il se détourne rapidement de la politique pour revenir à l'étude du droit, et notamment du droit européen. Cette passion ne le quittera plus.

Nommé juge à la CJUE en 1999, il en prend la présidence en 2003. Il se représentera ensuite trois fois devant les 28 juges qui composent la Cour (un par État) et sera à chaque fois réélu. Un succès qui n'étonne pas Marie-Laure Basilien-Gainche, professeur de droit public à Lyon III : *« Vassilios Skouris a une vraie stature de commandeur indépendant. Il a réussi à asseoir la Cour dans le paysage européen. »*

Des défis, il en a relevé en effet. Depuis sa création en 1952, la Cour a certes toujours les mêmes missions : interpréter la législation européenne de manière à garantir une ap-


EUROPEAN PARLIAMENT

plication uniforme du droit dans tous les pays de l'UE. Mais, depuis le traité de Lisbonne en 2007, ses compétences se sont élargies. *« Nos arrêts n'ont longtemps concerné que les biens et services et, désormais, nos contentieux concernent plus directement les citoyens »,* précise une source de la Cour. En témoigne l'arrêt rendu la semaine dernière par la Cour sur le droit à l'oubli numérique *(lire* La Croix *du 13 mai).*

Vassilios Skouris n'a toutefois pas réussi à obtenir les moyens supplémentaires qu'il souhaitait pour répondre à l'afflux croissant d'affaires devant la Cour. Rendant près de 800 arrêts par an, elle compte près de 1 400 affaires pendantes, ce qui entraîne deux ans de retard dans ses rendus d'arrêt.

Autant d'enjeux largement ignorés des citoyens européens qui, pour la plupart, ignorent l'existence même de la Cour. Le fait de ne pas pouvoir la saisir directement explique sans doute cela. Certains observateurs le regrettent d'ailleurs et pointent plus largement du doigt le déficit démocratique de la CJUE. À commencer par le mode de désignation opaque de ses juges. *« Mais, dans ces cas-là, soyons cohérents sur toute la ligne et interrogeons-nous aussi sur le mode de nomination des membres du Conseil constitutionnel chez nous… »,* persifle Marie-Laure Basilien-Gainche.

MARIE BOETON

(1) La CJUE ne doit pas être confondue avec la Cour européenne des droits de l'homme, une instance du Conseil de l'Europe, qui compte 47 membres, dont la Russie.

●●● ciaux. Au sein même de la troïka, les critères du FMI se sont vite imposés, comme ils s'imposèrent en Asie ou en Amérique latine. Puis, au fil du temps, l'UE a gagné en expertise, non sans faire de mauvaises expériences, comme le calamiteux sauvetage des banques chypriotes.

La Commission, de son côté, a certes gagné en pouvoir de surveillance budgétaire et économique des États, mais son rôle d'initiatrice a faibli. *« Tout le monde sait qu'elle est devenue le secrétariat des États »,* résume une source parlementaire. Quant au Parlement, il a serré les rangs pour peser dans l'adoption de législations clés qui encadrent désormais cette surveillance. *« Mais il n'a pas pu aller plus loin, c'est-à-dire contrôler le Conseil, l'Eurogroupe et la troïka. Ce sont les États qui décidaient »*, poursuit le chercheur José Ignacio Torreblanca. En fin de mandat, avec notamment la publication d'un rapport critique sur la troïka, les eurodéputés ont compris *« qu'il leur fallait se reconnecter avec les gens et dénoncer les erreurs,* note-t-il encore, *mais c'était un peu tard, puisque les populismes avaient déjà crû ».*

La Commission a certes gagné en pouvoir de surveillance budgétaire et économique des États, mais son rôle d'initiatrice a faibli.

À la veille du scrutin européen, les principaux partis et leur tête de liste entendent pallier ce déficit démocratique. Exemple : le libéral Guy Verhofstadt veut en finir avec la *« méthode Barroso »* reprochant à la Commission d'appeler d'abord Berlin et Paris avant de prendre une initiative. Mais les États pourraient, eux, continuer de privilégier des portes dérobées.

NATHALIE VANDYSTADT

DEMAIN : Les rapports complexes entre Budapest et Bruxelles

GRÂCE À L'UNION…

« L'indépendance de la BCE est vitale »

ALAIN LAMASSOURE
Député européen de la région Sud-Ouest (PPE) (1)

FRED MARVAUX

« Nous avons tous tendance à oublier que la planète vient de traverser sa plus grave crise depuis les années 1930-1940. En Europe, les turbulences les plus graves ont duré trois ans ! L'unité de la zone euro a pourtant été sauvegardée grâce à l'action conjuguée des gouvernements nationaux – au sein du Conseil européen –, du Parlement européen ainsi que de la Banque centrale européenne (BCE).

À chaque nouvelle crise – grecque, irlandaise, portugaise, chypriote… –, les oracles mal intentionnés prédisaient l'explosion de l'euro. Plusieurs États ont certes frôlé la faillite à cause de leurs propres erreurs, mais l'Europe a sauvé ces membres en danger. Aujourd'hui, on retient avant tout de l'UE l'image de l'austérité budgétaire mais c'est oublier que sans ce sauvetage, la situation aurait été encore plus dramatique pour les populations.

En outre, la monnaie unique a résisté à la pire des spéculations et à aucun moment, l'euro n'a baissé en dessous de son cours d'introduction. Ce constat peut être particulièrement mis au crédit de la BCE et de ses dirigeants successifs, Jean-Claude Trichet puis Mario Draghi. Ils ont mené un pilotage subtil, un exercice très délicat car les mots utilisés, tout autant que la stratégie choisie, se révèlent cruciaux pour restaurer la confiance.

La BCE a joué un rôle-pivot au pire de la tempête. Elle était d'ailleurs l'institution européenne qui inspirait le plus confiance, si l'on en croit les sondages de l'époque. Elle a mis en place des outils dits "non conventionnels" – dérogeant à ses actions habituelles – destinés à calmer la flambée des taux sur les marchés financiers (par des achats temporaires d'obligations des États chahutés notamment). Et la déclaration de Mario Draghi, à l'été 2012, assurant que la BCE se tenait prête à sauver l'euro *"quoi qu'il en coûte"* a porté un coup d'arrêt à la spéculation.

Aujourd'hui, la BCE accompagne par sa politique monétaire le retour à la croissance mais paradoxalement, elle est devenue un bouc émissaire, critiquée pour son indépendance jugée coupable. J'y vois plutôt un rempart à la démagogie, à la politique de la planche à billets… Tout comme l'indépendance de la justice, celle de la BCE est vitale pour la démocratie. »

RECUEILLI PAR MARIE DANCER

(1) Le parti populaire européen rassemble les partis de centre droite de l'UE.

… À CAUSE DE L'UNION

« Un monstre bureaucratique »

BRUNO GOLLNISCH
Député européen de la région Grand Est (non inscrit)


MARC DOSSMANN

« Les Français n'ont toujours pas pris conscience que la politique financière, donc toute la politique économique et sociale de leur pays, est décidée à Francfort *(siège de la BCE : NDLR)* et non à Paris, ou même à Bruxelles. Nous ne sommes même plus dans une bataille entre fédéralistes ou confédéralistes, c'est dépassé, puisque l'Union européenne est devenue un État centralisé qui prétend gérer en direct tous les aspects de la vie démocratique, politique, économique et sociale de 300 millions d'habitants. Un projet fou qui a fait de l'Europe un monstre bureaucratique. On vote au Parlement européen plus de textes en quatre jours qu'en trois ou quatre ans au Parlement français ! Et au moment même où on empile des normes et des règles, on ouvre les frontières à la concurrence de pays qui, eux, n'ont ni normes, ni règles, ni contraintes : ça ne peut pas fonctionner.

Un délire normatif s'est emparé de cette institution dont tous les représentants, habités par une forme de messianisme européen, sont responsables. La Commission qui a l'initiative des textes, le Conseil européen qui est la réunion des États, mais surtout de leur administration, qui aggrave encore les projets de directives, et les parlementaires eux-mêmes, qui reçoivent les lobbyistes, et vont faire de la surenchère normative pour "enrichir" le texte. Ce sont également les effets pervers de la politique de "consensus" qui prévaut dans les institutions européennes et va dans le sens d'un accroissement indéfini des pouvoirs de l'Union. Non seulement elle contribue à la lourdeur des textes mais également à l'absence de choix politiques clairs puisque plus de 90 % des textes sont votés à la fois par le PSE et le PPE.

Je regrette la lâcheté de mes collègues eurodéputés qui en font porter la responsabilité à la seule Commission. Ce n'est pas la faute de la Commission européenne si on ne consulte pas les peuples. Ce n'est pas elle qui a décidé de faire ratifier par la voie parlementaire le traité de Lisbonne , dont tout le monde s'accorde à dire qu'il reprend le projet de Constitution européenne que les Français et les Hollandais avaient rejeté… »

RECUEILLI PAR CÉLINE ROUDEN

Forum & débats

FORUM FRÉDÉRIC VALLETOUX, président de la Fédération hospitalière de France
THIERRY BRIGAUD, président de Médecins du monde

Future loi de santé, ne pas oublier les plus fragiles

Depuis la loi d'orientation de 1998 relative à la lutte contre les exclusions, de nombreuses mesures législatives ont été engagées et une multitude de rapports ont été publiés. Pourtant, notre système de santé reste traversé par d'importantes inégalités. Les personnes les plus vulnérables sont souvent en moins bonne santé et ont de plus grandes difficultés à accéder aux soins et aux actions de prévention. Sur le terrain, les hôpitaux publics sont souvent seuls, avec quelques associations dont Médecins du monde, à assumer la mission de prise en charge des plus précaires.

Il y a urgence à agir pour inventer un nouveau modèle. Alors que le président de la République a hissé la santé au rang de priorité du futur pacte de solidarité, nous appelons le gouvernement à traduire ces intentions en actes. La lutte contre les vulnérabilités doit être au cœur de la future loi de santé publique. La Fédération hospitalière de France et Médecins du monde partagent cette ambition d'agir pour préserver un système de santé de qualité, solidaire et ouvert à tous.

Pour la première fois, nous avons mené une réflexion commune afin d'élaborer des propositions concrètes. À l'issue de ce travail qui a mobilisé de nombreux experts et acteurs du monde de la santé, la FHF et Médecins du monde versent au débat 35 propositions pour améliorer la prise en charge des personnes les plus fragiles. Ces propositions s'inscrivent dans trois priorités qui doivent guider la future politique de santé.

Il s'agit d'abord de conforter le rôle de l'hôpital dans l'accueil des plus vulnérables. Tant pour des raisons éthiques que pour répondre, de manière opérationnelle, aux besoins des populations les plus fragiles, il nous faut défendre un service public accessible à tous. Ce service public doit s'appuyer sur la coopération avec l'ensemble des acteurs du secteur sanitaire et social. La question du financement public de l'accueil des plus fragiles doit également être posée. La tarification à l'activité n'est pas adaptée à la complexité sociale de certaines prises en charge. L'insuffisance de moyens et l'inadéquation des modes de financement freinent le développement de certaines actions à destination de publics fragiles et pose la question de la pérennité de nombreux dispositifs. Il apparaît nécessaire de soutenir financièrement les établissements publics dans leurs actions en sanctuarisant les moyens alloués et en confortant les financements.

> **La Fédération hospitalière de France et Médecins du monde partagent cette ambition d'agir pour préserver un système de santé de qualité, solidaire et ouvert à tous.**

La deuxième priorité doit être de replacer l'hôpital au cœur des territoires. Pour accueillir au mieux les plus fragiles, l'hôpital doit continuer à s'ouvrir à son territoire. Cette ouverture aux autres acteurs, où qu'ils soient et quel que soit leur statut, leur mode d'intervention, sont la seule voie qui permette de croiser les regards, de créer des réseaux, de faire émerger des dispositifs innovants et de quitter les référentiels strictement médicaux. Définir une stratégie de soins avec un patient sans domicile fixe ou un patient migrant sans titre de séjour impose de prendre en compte les impasses administratives, les limites des possibilités d'hébergement, et oblige à mobiliser tous les acteurs de proximité. Les contrats locaux de santé constituent un des outils qui doivent permettre ces approches collectives et complémentaires.

La troisième priorité est celle de la participation des patients au système de santé. Ce débat dépasse le périmètre de la précarité mais se trouve aiguisé par l'absence de représentation organisée et souvent du rejet des patients en situation d'exclusion sociale. Or, le travail de médiation sanitaire et les connaissances profanes des patients sont des leviers pertinents. Ne pas utiliser ces forces serait une erreur, il y va de notre démocratie en général, de notre démocratie sanitaire en particulier de favoriser une participation active des usagers, et, notamment, de ceux qui connaissent ou ont connu une situation de fragilité ou d'exclusion sociale.

Les modes d'exercice des professionnels doivent également évoluer. Les patients en situation de vulnérabilité sociale sont des patients complexes. Il est nécessaire que les professionnels de santé ne s'en tiennent pas au seul aspect biomédical et prennent le temps d'analyser la trajectoire de ces patients qui cumulent des fragilités. L'enjeu est d'inventer un modèle de coordination entre une médecine standardisée et une pratique médicale personnalisée qui prend en compte l'environnement des personnes. Les permanences d'accès aux soins de santé, les réseaux santé-précarité ou les coopérations entre des services hospitaliers et médico-sociaux sont autant de dispositifs qui favorisent les soins coordonnés, une approche transversale et qui permettent de développer la recherche et la formation sur les questions de santé et vulnérabilité sociale. Nous devons nous appuyer sur ces fondations pour construire une offre de soins adaptée aux besoins du patient et conforme à notre exigence de solidarité.

Notre système de santé est à la veille de choix fondamentaux. Contrairement à ce qu'expriment certaines voix qui appellent à une plus forte marchandisation des soins, la santé ne sera jamais un bien comme les autres. Les bases historiques de notre système, les valeurs d'ouverture et de solidarité, font toujours sens et perdureront dans le monde de demain. La future loi de santé ne doit pas oublier les plus fragiles. Plus que jamais, ces patients nous poussent aujourd'hui à nous mobiliser pour construire des réponses de soins solidaires… à hauteur d'homme.

CHRONIQUE

élections Européennes 2014

ALAIN VERNHOLES
Journaliste

Europe, le pouvoir de décider

Qu'on parle d'Europe politique ou d'Europe puissance pour sauver l'Union, peu importe. Non que le sujet soit secondaire, bien au contraire, il est premier. Il est même crucial. Mais les termes employés demeurent ambigus car ils concernent le pouvoir et la crainte de le voir s'échapper en d'autres lieux que la nation. Chacun voudrait une Europe politique sans avoir à en payer le prix. Nous tournerons donc en rond aussi longtemps que les instances de décision européennes resteront ce qu'elles sont : rivales, éparpillées, mal définies, mal acceptées. Et donc peu capables de jouer leur rôle qui devrait être de répondre aux problèmes graves qui se posent à nous. Qu'il faille un début de guerre civile en Ukraine pour s'apercevoir que nous dépendons beaucoup trop du gaz russe en dit long sur l'absence d'Europe quand il s'agit de choses sérieuses.

Il est grand temps maintenant de situer le pouvoir, de dire à qui il appartiendra dans une Europe achevée et de parler, sans en avoir peur, de contrainte et d'autorité mais aussi de l'insuffisante légitimité des institutions mises en place depuis trente ans. Si les mots fondateurs d'une Europe politique avaient été dits plus tôt, les choses seraient claires maintenant et chacun se trouverait devant ses responsabilités. Sans doute alors, les élections du 22 au 25 mai pour élire un nouveau Parlement auraient-elles intéressé davantage les foules. À plusieurs reprises, en début d'année, des personnalités politiques importantes sont venues s'exprimer au lycée Louis-le-Grand, à Paris, sur le devenir de l'Union européenne (1). En mars, l'Ajef – organisatrice de ces rencontres – a reçu Pascal Lamy, ancien directeur général de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), puis Sylvie Goulard, eurodéputée, en compagnie de Mario Monti, ancien président du Conseil italien.

> **Si les mots fondateurs d'une Europe politique avaient été dits plus tôt, les choses seraient claires maintenant et chacun se trouverait devant ses responsabilités.**

L'idée d'une Europe-puissance dotée de frontières passe mal auprès des responsables politiques comme si elle évoquait seulement un passé détestable et la violence illégitime des pouvoirs mal acquis. Pourtant, au sein des pays modernes, le pouvoir et sa puissance sont progressivement devenus la capacité d'un État à prendre, parfois dans l'urgence, des décisions courantes mais indispensables à la vie d'une communauté, comme le vote des dépenses publiques ou celui des impôts. Nous ne sommes plus dans l'Italie de Nicolas Machiavel au XVIe siècle, ni dans l'Angleterre de Thomas Hobbes au XVIIe. Les peuples confient maintenant à un chef d'État élu la responsabilité de leur bien commun. La plupart du temps cela marche, le contrat est respecté, même quand l'intérêt commun impose de rudes sacrifices comme ce fut le cas en France avec le plan d'assainissement Pinay-Rueff de 1958 ou avec le plan de rigueur Mauroy-Delors de 1982-1983. On voit bien que l'Europe si menacée maintenant dans sa construction a besoin d'une véritable capacité à décider au nom de l'intérêt non plus de chaque nation, mais de cette entité nouvelle qu'est l'Union européenne. Et c'est bien, semble-t-il, le constat qu'ont refait ensemble Angela Merkel et François Hollande, lors de leur week-end sur les bords de la Baltique. Le futur président de la Commission (2) pourrait donc avoir plus de pouvoirs et retrouver le rôle clé qu'il avait avec Jacques Delors (1985-1995). En même temps qu'il gagnerait en légitimité avec sa désignation par le nouveau Parlement. Tout n'est pas perdu. Il faut aller voter.

(1) Association des journalistes économiques et financiers (Ajef) : www.ajef.net. Voir « Les Amphis de l'Ajef » : « Il faut sauver l'Union européenne ».

(2) La Commission et son président exercent leurs pouvoirs dans le seul intérêt de l'Union européenne.

LE SAINT DU JOUR

LUNDI Saint Yves († 1303)
Fils d'un pauvre chevalier breton et orphelin très jeune, il fut élevé par sa mère. Sous l'influence de moines franciscains, il se décida à partager ses ressources avec les pauvres. On le nomma à la fois curé et official, juge ecclésiastique, en Bretagne. Il eut une vie de prière centrée sur l'Eucharistie et l'étude de l'Écriture sainte. Après sa mort, il connut un culte populaire très fervent, en Bretagne et bien au-delà.

MARDI Saint Bernardin de Sienne

SPIRITUALITÉ



FELIPE DANA/ASSOCIATED PRESS

Lever de soleil sur Rio de Janeiro (Brésil), vendredi.

« Là où d'autres ne voient que l'aurore franchissant la colline, je vois les fils de Dieu clamant leur joie. »

William Blake (1757-1827)

En anglais : *« Where others see but the dawn coming over the hill, I see the sons of God shouting for joy. »*

UNE IDÉE POUR AGIR

Bon pied, bon œil, bonne dent…, des spécialistes au-devant des personnes démunies

En Côte-d'Or, une ambulance itinérante va à la rencontre des personnes en situation d'exclusion, leur propose un bilan dentaire et ophtalmologique gratuit, puis les oriente vers des structures de soins gratuits.

Sans-abri, squatteurs, demandeurs d'asile… Ils sont six chirurgiens-dentistes, quatre ophtalmologistes, trois infirmières et quatre accompagnateurs sociaux à leur venir en aide, à Dijon, à Beaune, et plus globalement sur tout le département de la Côte-d'Or. L'opération « Du sourire à l'œil » a été initiée en septembre 2013 par des bénévoles de l'antenne médicale de la SDAT, Société dijonnaise de l'assistance par le travail. Elle s'adresse à toutes personnes démunies, dépourvues de droits sociaux, en situation d'exclusion, qui n'ont souvent pas accès aux soins « de luxe » que sont les soins dentaires et ophtalmologiques.

« Notre but, c'est de leur rendre conscience et possession de leur corps, explique Thierry Guillochon, directeur général de la SDAT. *Nous rétablissons leurs droits à la couverture médicale universelle (CMU), puis on les réoriente vers des ophtalmos et des dentistes de ville. »* Pour des raisons techniques et d'autorisation, seules les actions de dépistage, de prévention et d'orientation sont réalisées. Les ophtalmologistes sont cependant habilités à adapter des lunettes d'occasion. La SDAT propose par ailleurs une antenne médicale qui rassemble psychiatres, médecins, dermatologues, dentistes et ophtalmologues volontaires à destination des personnes démunies. Ce cabinet, une première en France, sera inauguré par le préfet de région et le maire de Dijon le 5 juin.

Dans chacun des centres de la SDAT et de l'établissement et service d'aide par le travail (Esat), un point de collecte de lunettes de vue d'occasion est mis à disposition jusqu'au 30 juin. L'Esat se chargera de rassembler les lunettes de vue en bon état et les livrera à la SDAT pour que les ophtalmologistes les trient et les adaptent.

MALIK TEFFAHI-RICHARD

POUR FAIRE UN DON à l'association SDAT à l'origine de l'opération « Du sourire à l'œil », rendez-vous sur www.sdat.asso.fr/dons.php

MÉDITATION DU JOUR

Mardi de la 5e semaine de Pâques (Jn 14, 27-31)

« *Je vous ai dit toutes ces choses maintenant, avant qu'elles n'arrivent ; ainsi, lorsqu'elles arriveront, vous croirez.* » Quelle confiance ! Elles sont toujours très bouleversantes, ces confidences du Christ faites à ses apôtres bien-aimés. Comme à des amis, en avant-première, il leur fait le cadeau de quelques révélations de poids, pour ne pas garder seul la prérogative de sa divinité, le secret de ce qui va arriver. Il partage l'information, comme on dirait aujourd'hui ; il veut leur dire tout ce qui est possible, il désire les associer vraiment au mystère de sa Passion qui s'approche et se déploie progressivement. Il sait bien qu'il y a là de quoi être dérouté, mais ils sont ensemble depuis des mois… Dans son humanité, peut-être espère-t-il que, le moment venu, ils le suivront ainsi de plus près. Quelle confiance !
Quand ces choses sont arrivées, les pauvres apôtres n'ont pas compris grand-chose, et n'ont pas cru davantage. Quand la situation a mal tourné, eux ont tourné les talons. Le pauvre Pierre a bien essayé de suivre, mais de loin, et sans pouvoir échapper au triple reniement.
« *Je vous ai dit toutes ces choses maintenant, avant qu'elles n'arrivent ; ainsi, lorsqu'elles arriveront, vous croirez.* » Quand ces choses sont arrivées, ils n'ont pas cru d'emblée. Ils avaient pourtant les clés. Mais ils ont fini par croire, quand même. Lui qui sait voir au-delà de nos atermoiements et de nos lenteurs, Jésus a finalement bien eu raison de risquer la confiance !

PATRICK LAUDET *(diacre)*

Autres textes : Ac 14, 19-28 ; Ps 144.



LA COLOMBIE REVIT (1/5)

NATHALIE CHARPAK Avant l'élection présidentielle de dimanche prochain, « La Croix » a rencontré cinq habitants de ce pays qui s'éloigne de la guerre civile. Aujourd'hui, une pédiatre

Un kangourou pour grandir plus vite



BOGOTA
De notre envoyé spécial

Elle reçoit chez elle. Un vaste appartement, au haut d'une tour du centre de Bogota. Elle y entasse les souvenirs rapportés des pays où elle promeut la méthode Kangourou. *« En quinze ans, 60 équipes de 30 pays sont venues ici, à Bogota, apprendre comment des parents portent en "peau à peau" leurs bébés prématurés »,* explique Nathalie Charpak. Cette pédiatre française est arrivée dans la capitale colombienne il y a presque trente ans, pour suivre son époux natif du pays. Après des études en France, il avait décroché un poste de professeur dans une université de Bogota.

« Jeune médecin, j'ai découvert le programme Kangourou, inventé par un pédiatre colombien. J'étais étonnée du bien-être que cette méthode procurait aux enfants et par la responsabilité assumée par les mères. » L'idée part du constat que le prématuré ne régule pas sa température. C'est pour cela qu'on le met dans un incubateur. La méthode Kangourou consiste à le faire porter à l'hôpital, le plus souvent possible, par la mère, le père ou un autre membre de la famille.


JANE DEMPSTER

Pédiatre française, Nathalie Charpak vit en Colombie depuis près de trente ans. Elle a développé dans de nombreux pays la méthode Kangourou, « le peau à peau » entre parents et prématurés.

Dix services appliquent à Bogota cette pratique. Dans l'un d'eux, ce jour-là, une infirmière apprend à de jeunes parents à prendre le minuscule enfant, à le masser, à lui laver le nez, à changer sa canule. *« Le bébé reste trois ou quatre heures dans l'incubateur. Le reste du temps, la maman le porte. Le père vient le soir pour prendre la relève. Le bébé va rester en moyenne dix jours de moins en néonatalogie »,* explique Nathalie Charpak.

Cette femme est solaire. Elle peut parler pendant des heures des bénéfices de ce qui est maintenant sa méthode. *« Quand l'enfant est en kangourou, immédiatement il s'endort et la mère se sent mère. Le père vient souvent voir la pesée pour se rendre compte du nombre de grammes qu'a pris l'enfant avec sa chaleur. »* Elle a organisé un concours des meilleurs témoignages de père. *« Faire du kangourou, c'est mieux qu'une pilule d'antidépresseur »,* a dit l'un d'eux.

Ce qui la navre, c'est l'attitude qu'elle rencontre de temps en temps dans le corps médical, par exemple, en France. *« Pendant longtemps, la méthode Kangourou était vue comme l'alternative du pauvre, pour remédier au manque d'incubateurs. Mais la Suède fait du kangourou. En France, souvent, on fait souffrir les parents en leur donnant des horaires fixes pour voir leurs enfants prématurés. Ici, les services Kangourou sont ouverts 24 heures sur 24. »*

Cette femme est solaire. Elle peut parler pendant des heures des bénéfices de ce qui est maintenant sa méthode.

Petit à petit, Nathalie Charpak a convaincu la planète. Elle a été au Mali, où elle a vu *« huit enfants prématurés dans un seul incubateur »* ; en Haïti, avec l'aide de la coopération française ; à peu près dans toute l'Amérique latine ; en Asie aussi. En 2004 l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reconnu que la méthode favorisait l'allaitement et stimulait le développement cognitif de l'enfant.

Le maître de Nathalie Charpak est Claudine Amiel-Tison : *« Cette neuropédiatre a toujours eu la vision de la qualité de la survie du prématuré. C'est bien beau de sauver des bébés de 300 grammes, mais ce n'est pas suffisant. »*

Nathalie Charpak s'est attelée maintenant à un autre chantier. Grâce à une bourse d'une fondation privée canadienne, elle étudie les effets de la méthode Kangourou, vingt ans après. Elle a pris une population de 530 jeunes, dont 50 nés à terme, le reste étant nés prématurés, la moitié de ces 480 enfants ayant bénéficié de la méthode Kangourou. Les résultats de cette étude seront publiés en juillet. On sait déjà qu'il y a moins de séparations dans les couples qui ont vécu ensemble cette aventure.

Nathalie Charpak est la fille du prix Nobel de physique, Georges Charpak, décédé en 2010. *« Il venait souvent à Bogota. On était en compétition, car il avait sa propre fondation, "La main à la pâte", pour la rénovation de l'enseignement des sciences à l'école primaire. Il portait mes cravates Kangourou. Et il me demandait : "Comment tu fais pour trouver tous tes fonds ?" »* Une saine émulation.

PIERRE COCHEZ

DEMAIN : **Camilo Alvarez, couturier**

SON INSPIRATION

Ses garçons, sur Skype

« J'adore ma famille. C'est là où je trouve ma force. Dans l'appui de mes garçons. Mon mari, mes trois garçons et un neveu. L'un étudie la physique, le chinois et l'informatique dans une université en Californie, l'autre est à Kyoto où il suit des cours de physique et d'informatique, l'autre fait de la physique et du russe. C'est sympathique de se retrouver sur Skype. Ils sont débrouillards. Ils se trouvent des bourses pour leurs études. Ils sont conscients du privilège qu'ils ont à faire de bonnes études. » Nathalie Charpak est heureuse de vivre à Bogota. Elle revient chaque année à Paris où elle a sa mère et ses deux frères médecins. *« C'est un plaisir de se perdre dans le vieux Paris. C'est mon seul regret, ici, à Bogota. »*

LE BILLET

ALAIN RÉMOND

SEPA MDT /++FR46Z…

Plusieurs lecteurs me font part de leur perplexité lorsqu'ils découvrent, sur leurs relevés bancaires, une série de chiffres auxquels ils ne comprennent rien, précédés de la mention *« prélèvement SEPA »*. Comme l'écrit finement l'un de mes correspondants : *« SEPA bien, mais je SEPA ce que c'est.+ »* Il est vrai qu'il y a de quoi se poser des questions lorsque, comme lui, on lit ceci : *« Prélèvement SEPA MDT/++FR46ZZZ005002M219215593426REF/1E0887000050 02M219215593426LIB/1902310 07402751A88111MENM21921555 93426023. »* Pas de panique ! Comme nous sommes tous censés le savoir, le mystérieux SEPA n'est rien d'autre que le Single Euro Payments Area, soit l'Espace unique de paiements en euros, mis en place à la demande de la Commission européenne pour harmoniser les virements et prélèvements en euros. Il est de mon devoir de vous informer que le SEPA utilise la norme ISO 20022 et que le modèle de transfert de données développé par le W3C utilise XML et se base sur l'IBAN, mais qu'il n'entraîne pas de modification de l'usage des formats de relevés de comptes AFB120, MT940 et MT942. Des questions ?

la Croix
18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex
Rédaction : 01.74.31.68.36
Fax : 01.74.31.60.02
www.la-croix.com
courriel : lecteurs.lacroix@bayard-presse.com

POUR S'ABONNER « La Croix » Contact du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 9 h à 18 h Tél. : 0.825.825.832 (0,15 € TTC/mn). Site internet : chretiens-service-contact.bayardweb.com ou écrire à : « La Croix », TSA 70008 59714 Lille Cedex 9.

CHANGEMENT D'ADRESSE 24H/24, 7J/7 dans votre espace client **www.la-croix.com/abo**

QUALITÉ RÉCEPTION « la Croix » administration générale, service qualité réception, 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. (Si le journal vous arrive en retard de façon répétitive.)

RENSEIGNEMENTS ABONNÉS Tél. : 01.74.31.15.02. Site : chretiens-service-contact.bayardweb.com

PUBLICITÉ Tél. : 01.74.31.60.60.

CARNET De 9 h à 18 heures. (du lundi au vendredi) Tél. : 01.74.31.66.06. Fax : 01.74.31.60.03. courriel : carnetlacroix@bayard-pub.com

PETITES ANNONCES De 9 h à 18 heures. Tél. : 01.74.31.16.18. Fax : 01.74.31.60.00.

CONTACT POUR LES MARCHANDS DE JOURNAUX Tél. : 0.800.29.36.87.